

ORGANISME INTER-ETATIQUE



UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

29^{ème} Promotion

**Pauvreté des Ménages et Travail
des Enfants au Tchad: Niveaux et
Déterminants**

Mémoire de fin d'études présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de

MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE

Domaine: Sciences Sociales

Mention: Droit-Sciences Politiques-Economie et Gestion

Filière: Sciences de la Population

Spécialité: Démographie

Par Monsieur DJERABE Kélos

COMITE D'ENCADREMENT:

Dr. Samuel NOUETAGNI Directeur

Dr. Hélène KAMDEM Lectrice

Dr. Vongai KANDIWA MAJAHHA Mentor

Yaoundé, octobre 2009

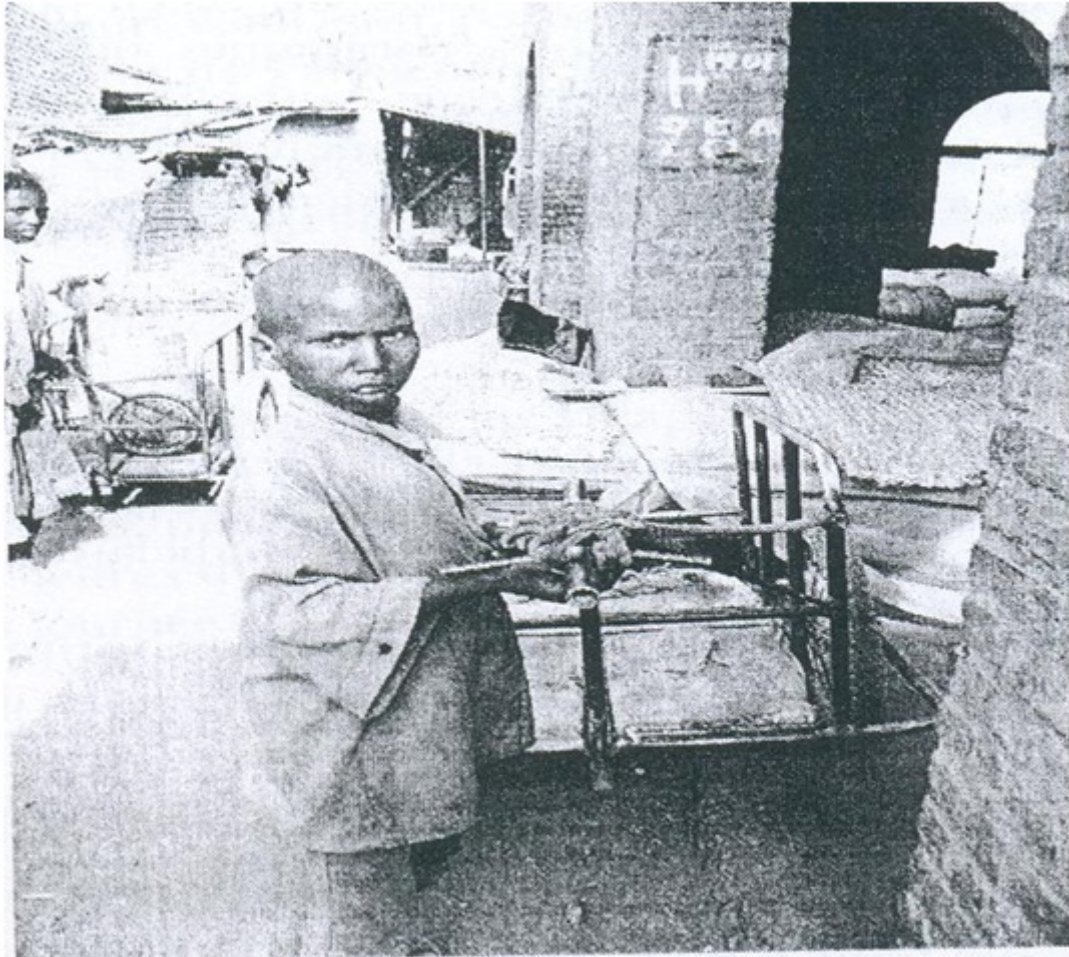


Photo S. Maignant/UNICEF. Abéché

*Le regard de cet enfant traduit-il une socialisation ou une exploitation ?
Ils sont 48 millions en Afrique subsaharienne, qui ne jouissent pas de leur enfance et voient leur bien-être présent et leurs capacités futures à se faire un revenu se réduire indûment à cause de la charge de travail à laquelle ils sont soumis. Serons-nous spectateur de cela ?(2009)*

Je veux...
Je veux...
Je veux crier au monde
la colère
des enfants qu'on opprime.
Je veux crier au monde
le martyre
des fillettes qu'on violente.
Je veux crier au monde
la souffrance
des bébés qu'on rejette.
Je veux crier au monde
la peur
des enfants qu'on maltraite.
Je veux crier tout cela
à la face du monde.
Mais qui veut s'insurger avec moi?

Poème de Michèle Bedulli, 13 ans (OIT, 2004)

«Concert de la scolarité pour les enfants»

ENGAGEMENT

À la fin de la formation, il est demandé à tous les étudiants de produire un mémoire de fin d'études. Ce mémoire est un exercice qui vise à tester la capacité de l'étudiant à conduire un travail de recherche et à le défendre devant un jury, le thème est laissé à son choix. Pour l'aider dans sa tâche, un directeur de mémoire et un lecteur lui sont attribués.

Toutefois, les principales idées et le contenu sont entièrement de l'étudiant. C'est pourquoi, les déclarations sont de sa responsabilité et non du comité d'encadrement et encore moins de l'EFOR.

DEDICACE

Je rends grâce à Dieu

Et je dédie ce travail

A mon regretté feu père **MAHAMAT Kélo Etienne**;
A mes regrettés grands frères **NODJIDOUNGAR Djimadoumadi Kélos**
Parfait et **NGARASINAN Kélos Magloire** vous resterez gravé dans ma
mémoire;

A ma mère **ADAMA Mbalnoudji Juliette** pour ses bénédictions;
A tous mes frères et sœurs pour la confiance qu'ils ont toujours placée en moi,
particulièrement à toi **ALNODJI Kélos** et à toi **K. GUELANGAR Roland**, en
reconnaissance de tous vos sacrifices;

A toi **OTOUMBEYE Suzie Kélos**, à toi **NODJIDENE-RASSEM Kélos** et à
toi **KEINODJI Kélos**;

A mon oncle, **DOUMENGAR Kélo**, à ma tante Mme **Elisabeth ROHIGUAM**
en reconnaissance de vos soutiens et à mon maître du CP1, **NGARTOLNAN**
Barthélemy, pour m'avoir très tôt inculqué le goût de l'effort, aussi, à tous les
clergés pour vos prières et en particulier à Evangéliste **ASDE Dadoloum** et à
Révèrent Dr **Phenom N. ASLO**;

Enfin, à toi **MASRANGAR Nadjara** et à toi **Gérard NONTOLOUM**, pour la
sincérité de votre amitié; à tous les **MAKADES** et **BEMARES**

A tous ceux qui me sont chers.

Je vous dédie ce modeste travail, qu'il constitue un motif d'espoir pour les enfants
tchadiens vivant dans des conditions difficiles. Pour que vous vous souveniez

toujours que la réussite en toute chose dans la vie se trouve au bout de l'effort et de
la persévérance.

REMERCIEMENTS

Au nom d'Allah, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux, Détenteur de toutes sciences.

La réalisation de ce travail a été possible grâce au précieux concours de plusieurs personnes physiques et morales. Je ne cesserai jamais de leur exprimer toute ma reconnaissance.

Nos remerciements les plus profonds vont en premier lieu au Gouvernement tchadien, grâce à l'appui de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et démographiques à travers l'UNFPA pour le financement de notre formation à l'IFORD. Ensuite à Mr. **Cheik CISSE**, le représentant de l'UNFPA N'djaména pour son soutien sans limite.

Nous tenons également à remercier tout le personnel enseignant pour la patience dont il a fait preuve, dans sa mission de formation de cadres en sciences de la population qui, auparavant ignoraient tout ou presque de la démographie.

Nous témoignons une reconnaissance particulière à l'endroit du Dr. **Samuel NOUETAGNI**, pour avoir assuré la direction de ce mémoire et au Dr **Hélène KAMDEM**, pour avoir accepté de lire ce mémoire. Leurs conseils et leurs suggestions ont pleinement contribué à la réussite de ce travail.

Nous tenons à remercier également le Dr **Parfait M. ELOUNDOU-ENYEGUE** pour avoir accepté de lire ce mémoire et apporté ses observations.

Nous n'oublions pas le personnel du CDI (Centre de Documentation et d'Information) de l'Institut, notamment Mr **Franklin AWUNG** pour la facilité d'accès aux documents dont nous avons bénéficiée,

A mes compatriotes de la 28^{ème}, 29^{ème} et 30^{ème} promotion, pour l'esprit d'entraide et de solidarité qui a prévalu dans nos rapports tout au long de notre séjour.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de l'ensemble des étudiants des 28, 29 et 30ème promotion pour la bonne ambiance familiale qui a marqué ces deux années passées au Cameroun. Qu'il me soit permis de citer **SAIDOU Hamadou, ADOU Kouablan Arsène, LENAN G. Sidoine, GUISSOU Sibi, OUEDRAOGO Salif, DJAIMON Waissala, SAMBA Ndiaye, FALL Atouman, HOUNGUEVOU Rémy, YOVOGA Renauld Emilienne, BADOHOUN Anselme, KOUAKOU KOUAKOU Roger et NZAOU Stone Chancel**, mes filleuls **SIDIBE KANY Roseline et Marius RANDRIAMANA MBINTSOA**.

Nos pensées vont à l'endroit des étudiants de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de N'djaména.

Nous n'oublions pas Mlle **Raïssa LEWY** Mr. **DJIMLEM Ngaramadji Augustin**, Mr. **MOUNGAR Ningar**, Mr. **ADOUMSENGAR Emmanuel**, Mr. **DJEGUEDMIAN Jacob**, Mr. **KOUMATEIN Gérald** Mr. **SANDOR Ningar**, Mr **KOSMADJI Benoit** et Mr **MBAI-AMSIGUAM Sadock** pour vos encouragements à mon égard ;

Enfin, nous remercions les deux Assistants de recherche de l'Institut que sont Mr **SEKE Kouassi De SYG** et Mlle **OUEDRAOGO Habibou** pour leur entière disponibilité.

ABREVIATIONS

- APLFT:** Association pour la Promotion et la Liberté Fondamentale au Tchad
- BCR:** Bureau Central de recensement
- BET:** Borkou Ennedi Tibesti
- BIT :** Bureau International du Travail.
- BM:** Banque Mondiale
- CADE:** Charte Africaine des Droits de l'Enfant
- CCA:** Common Country Assessment
- CE :** Communauté Européenne
- CEFOD:** Centre d'Etude et Formation pour le Développement
- CEP :** Certificat d'Etude Primaire
- CIPD:** Conférence Internationale sur la Population et le Développement
- CNAR:** Centre National de la Recherche Scientifique
- CRDI:** Centre Recherche pour le Développement International
- CSLP :** Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
- DCAP:** Direction de la Coordination des Activités en matière de Population
- DDC:** Direction du Développement et de la Coopération
- DDEN:** Délégation Départementale de l'Education Nationale
- DSEED:** Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
- ECOSIT:** Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
- EDST:** Enquête Démographique et de Santé au Tchad
- EIMT (MICS):** Enquête par grappe à Indicateurs Multiples au Tchad
- EPBEP:** Etude des Perceptions du Bien-Être et de la pauvreté
- FIDH:** Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- FMI:** Fonds Monétaire International
- FROLINAT:** Front de Libération Nationale
- HGRN:** Hôpital Général de Référence National (N'djaména)
- IDH:** Indice de Développement Humain
- IFORD:** Institut de Formation et de Recherches Démographiques
- INED:** Institut National d'Etudes Démographiques

INSEED: Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et démographiques
IPEC: Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants
IST: Infections Sexuellement Transmissibles
MDE: Monde Digne des Enfants
MEN: Ministère de l'Education Nationale
MSP: Ministère de la Santé Publique
OCDE: Organisation pour le Commerce et le Développement Economique
OIT: Organisation Internationale du Travail
OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS/WHO: organisation Mondiale de la Santé/World Health Organisation
ONG: Organisation Non Gouvernementale
PAS: Programme d'Ajustement Structurel
PIB: Produit Intérieur Brut
PMA: Pays les Moins Avancés
PNB: produit National Brut
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE: Pays Pauvres Très Endettés
PR: Présidence de la République
RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMDH: Rapport Mondial sur les Droits de l'Homme
SIDA: Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
SNRP: Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
T & C: Tchad et Culture
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA: United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de la Population)
UNICEF: United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
URD: Unité de Recherche Démographique.
VIH/SIDA: Virus de l'Immuno Déficience Humaine/Syndrome Immuno Déficience Acquise

TABLE DES MATIERES

ENGAGEMENT	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS	v
ABREVIATIONS	vii
TABLE DES MATIERES	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES GRAPHIQUES ET DES FIGURES	xiv
RESUME.....	xv
ABSTRACT	xvi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1: CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	9
1.1. Contexte géographique, Politique et sociodémographique	9
1.2- Contexte socio- économique du Tchad.....	15
1.2.1- Environnement économique au Tchad.....	19
1.2.2- Situation macro-économique du Tchad	20
1.2.3- La dégradation des conditions économiques au Tchad.....	21
a) Stratégie tchadienne de réduction de la pauvreté.....	22
b) La perception de la pauvreté par la population tchadienne.....	23
c) Les conditions de vie des ménages au Tchad.....	24
1.2.4- Pétrole, nouvel enjeu majeur de la géopolitique tchadienne.....	25
1.3- Situation du travail des enfants au Tchad	28
1.3.1- Ampleur du travail des enfants au Tchad.....	28
1.3.2- Le cadre institutionnel et de protection des enfants.....	32
Synthèse partielle	41
CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE ET HYPOTHESES DE L'ETUDE	42
2-1- Fondements théoriques	42
2-1-1 - L'approche de la pauvreté en termes de bien- être des ménages	42
2-1-2 L'approche en termes de bien-être des enfants: cas particulier des enfants	46
2-1-3 Approches du travail des enfants.....	47
2-1-4. Les différentes théories du travail des enfants.....	50
2-2. Pauvreté et travail des enfants.....	52
2.3- Autres facteurs associés au travail des enfants	55
2-3-1 Facteurs d'ordre socioculturel et démographique du travail des enfants	55
2.3.2- Dysfonctionnement du système éducatif	55

2.3.3-	Facteurs d'ordre sociologique	57
2.3.4-	Bouleversements familiaux.....	58
2.3.5-	Statut d'orphelin de l'enfant	58
2.4-	Cadre conceptuel de l'étude	59
2.4.1-	Hypothèse de base et schéma conceptuel	59
2.4.2-	Définitions des concepts	61
2.4.2.1-	Pauvreté du ménage	61
2.4.2.2-	Caractéristiques de l'enfant.....	61
2.4.2.3-	Caractéristiques du chef du ménage	61
2.4.2.4-	Caractéristiques démographiques	62
2.4.2.5-	Contexte socio-économique et institutionnel.....	62
2.4.2.6-	Travail des enfants	62
2.4.3-	Hypothèses spécifiques, schéma d'analyse et variables de l'étude	63
2.4.3.1-	Hypothèses spécifiques et schéma d'analyse de l'étude.....	63
2.4.3.2-	Variables opérationnelles.....	65
2.4.3.2.1-	Variable dépendante.....	65
2.4.3.2.2-	Variable explicative principale : Niveau de vie.....	65
2.4.3.2.3-	Autres variables explicatives	65
	Synthèse partielle	66
CHAPITRE 3: SOURCES DE DONNEES ET ASPECTS METHODOLOGIQUES		68
3-1.	Sources de données	68
3-1-1.	Présentation des données	68
3-1-2	Objectif de l'EDST-II.....	68
3-2	Echantillonnage.....	70
3-2-1.	Population cible et informations recueillies	71
3-2-2	Limites de l'enquête	73
3-3	Evaluation de la qualité des données	74
3-3-1.	Evaluation des taux de non-réponse	75
3-3-2.	Structure par âge et par sexe de la population	76
3-3-3.	L'évaluation graphique.....	76
a)	- Courbe d'évolution des effectifs.....	77
b)	- Pyramide des âges.....	78
3-3-4.	Les méthodes statistiques (quantitatives)	80
3-3-5.	Sources d'erreurs	82
3.4.	Méthodologie d'analyse	82
3.4.1.	Analyse descriptive	83
3.4.2.	Analyse explicative	83

3-5. Interprétation des résultats	84
3-6. Présentation des résultats	85
3.7. Construction de l'indicateur de niveau de vie	85
Synthèse partielle	96
CHAPITRE 4: NIVEAUX, TENDANCES ACTUELLES ET DETERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS	97
4.1- ANALYSE DIFFERENTIELLE DU TRAVAIL DES ENFANTS PAR NIVEAU DE VIE AU TCHAD	97
4-1-1. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon la région de résidence	97
4-1.2. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon le degré d'urbanisation	98
4-1.3. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon les caractéristiques de l'enfant	99
4-1.4. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon les caractéristiques du chef de ménage	102
4-1.5. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon les caractéristiques du ménage	104
4.2- ESSAI D'EXPLICATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU TCHAD	106
4.2.1- Les Effets nets des différentes variables explicatives sur l'exercice d'une activité	107
4.2.1.2- Effets nets de la région de résidence sur l'exercice d'une activité par les enfants	113
4.2.1.3- Effets nets du degré d'urbanisation sur l'exercice d'une activité par les enfants	114
4.2.1.4- Effets nets du Nombre d'enfants de moins de 5 ans sur l'exercice d'une activité par les enfants	114
4.2.1.5- Effets nets de l'ethnie du Chef de ménage sur l'exercice d'une activité par les enfants	115
4.2.1.6- Effets nets du sexe de l'enfant sur l'exercice d'une activité par les enfants	115
4.2.1.7- Effets nets de l'âge sur l'exercice d'une activité par les enfants	116
4.2.2- Hiérarchisation des facteurs des risques	116
4.2.3. Discussion des principaux résultats	118
CONCLUSION GENERALE	121
BIBLIOGRAPHIE	127
ANNEXES	i

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Données démographiques	14
Tableau 1.2 Dynamique de la population.....	15
Tableau 1.3. Seuils de pauvreté alimentaire et globale par tête et par jour	23
Tableau 1.4. Approche absolue (Estimations de la pauvreté)	25
Tableau 2.1. Concepts et indicateurs retenus pour l'étude	62
Tableau 3.1. Taille et couverture de l'échantillon	71
Tableau 3.2. Taux de réponse des différents questionnaires.....	75
Tableau 3.3. Taux de non réponse de quelques variables d'analyse de l'étude.....	75
Tableau 3-4. Rapport de masculinité selon le groupe d'âges	78
Tableau 3.5. Valeurs de l'indice de Whipple calculé pour chaque sexe et pour les deux sexes	80
Tableau 3.6. Tableau récapitulatif des valeurs des coefficients et indices de Myers selon le sexe et pour l'ensemble de la population (EDS Tchad, 2004)	81
Tableau 3.7. Informations et pondération utilisées pour la construction de l'indicateur des conditions de vie des ménages.....	85
Tableau 3.8. Répartition (en %) des ménages de niveau de vie faible par caractéristique de l'habitat selon le milieu de résidence à l'EDST-II.....	88
Tableau 3.9. Pourcentage des ménages de niveau de vie faible possédant certains biens de consommations durables selon le milieu de résidence à l'EDST-II	89
Tableau 3.10. Répartition (en %) des ménages de niveau de vie moyen par caractéristique de l'habitat selon le milieu de résidence à l'EDST-II	90
Tableau 3.11. Pourcentage des ménages de niveau de vie moyen possédant certains biens de consommations durables selon le milieu de résidence à l'EDST-II	92
Tableau 3.12. Répartition (en %) des ménages de niveau de vie élevé par caractéristique de l'habitat selon le milieu de résidence à l'EDST-II.....	93
Tableau 3.13. Pourcentage des ménages de niveau de vie élevé possédant certains biens de consommations durables selon le milieu de résidence à l'EDST-II	95
Tableau 4.1. Contribution des facteurs	117
Tableau 4.2. Les résultats du test des hypothèses.....	123
Tableau 4.3. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon la région de résidence	i
Tableau 4.4. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le degré d'urbanisation.....	i
Tableau 4.5. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le sexe de l'enfant.....	ii

Tableau 4.6. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon l'âge des enfants	ii
Tableau 4.7. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le statut scolaire de l'enfant	iii
Tableau 4.8. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le statut d'orphelinat.....	iv
Tableau 4.9. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le statut familial de l'enfant	iv
Tableau 4.10. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	v
Tableau 4.11. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie la religion du chef de ménage.....	v
Tableau 4.12. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie l'ethnie du chef de ménage.....	vi
Tableau 4.13. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie la taille du ménage.....	vii
Tableau 4.14. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans.....	vii
Tableau 4.15. Rapport de cotes associées au travail des enfants au Tchad	ix

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES FIGURES

Carte 1.1. Carte Administrative du Tchad.	10
Figure 2.1. Schéma Conceptuel du Travail des Enfants.....	60
Graphique 3.1. Courbe d'évolution des effectifs par groupe d'âges	77
Graphique3.2. Structure par âge et par sexe de la population recensée dans le cadre de l'EDST-II de 2004.....	79
Graphique 4.1. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon la région de résidence.	98
Graphique 4.2. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le degré d'urbanisation.....	99
Graphique 4.3. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le sexe..	100
Graphique 4.4. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon l'âge.....	101
Graphique 4.5. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le statut scolaire de l'enfant.	102
Graphique 4.6. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage	103
Graphique 4.8. Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans.....	105

RESUME

Cette étude analyse l'effet de la pauvreté des ménages sur le travail des enfants de 6 à 15 ans au Tchad, un des pays au sud du Sahara où les taux du travail des enfants demeurent les plus élevés. Bien qu'elle se focalise sur le niveau de vie, l'étude examine aussi quelques déterminants du travail des enfants tels que les caractéristiques de l'enfant, du ménage et du chef de ménage. Nous avons ainsi formulé l'hypothèse générale selon laquelle la pauvreté encourage le travail des enfants. Toutefois, d'autres facteurs tels que le contexte institutionnel et socio-économique, les caractéristiques du chef du ménage, les caractéristiques du ménage et celles des enfants expliquent ce phénomène.

Pour vérifier cette hypothèse nous utilisons les données de l'EDS Tchad réalisée en 2004 sur lesquelles nous appliquons deux types d'analyse: l'une bivariée descriptive et l'autre multivariée explicative. Il ressort de ces analyses que les enfants des pauvres courent plus de risque de travailler que ceux des riches. Et malgré le biais que comporte l'indicateur que nous avons retenu pour l'appréhender, la pauvreté du ménage contribue à 10,38 % dans l'explication du travail des enfants au Tchad. Bien qu'étant l'un des facteurs déterminants, la pauvreté n'explique pas à elle seule le travail des enfants au Tchad ; nos analyses ont montré aussi que l'âge de l'enfant, le degré d'urbanisation, la région de résidence, l'ethnie du Chef du ménage, le nombre d'enfants de moins de 5 ans et le sexe de l'enfant ont aussi une influence sur l'exercice d'une activité économique par les enfants.

Sur la base de ces résultats et en tenant compte des différentes limites liées à notre étude, nous avons formulé quelques recommandations :

- Faire de la lutte contre le travail des enfants une partie intégrante des efforts nationaux de développement et de la lutte contre la pauvreté, en particulier des politiques et programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale.
- Prendre immédiatement des mesures efficaces pour interdire et éliminer de toute urgence les pires formes de travail des enfants. Faciliter la réadaptation et l'intégration sociale des enfants libérés des pires formes de travail des

enfants, notamment en leur assurant gratuitement une éducation de base et, dans la mesure du possible, une formation professionnelle.

ABSTRACT

This study examines the effects of poverty on child labor among 6 to 15 year olds in Chad; a country with one of the highest rates effects of child labor in the region. Although the analyses focus on living standards, it also examines other determinants of child labor including as children's, household, and household head characteristics. The general hypothesis is that poverty promotes child labor. However, other factors including institutional; socioeconomic context, characteristics of the household head, household, and child contribute to the phenomenon as well.

To test this hypothesis, we used Chad's 2004 DHS data and conducted two types of analyses: bivariate descriptive and multivariate. The results show that poor children run a higher risk of engaging in labor than rich ones. In spite of potential biases associated with the measure used, child poverty accounted for 10.38 percent of variation in child labor in Chad. Poverty is not the only explanation. Our analyses also suggest that a child's age, degree of urbanization, region of residence, ethnicity of household head, and number of children under 5, and sex of the child also play a determining role in the risk of child labor.

On the basis of our results, and considering potential limitations, we propose the following recommendations:

- ✓ Incorporate the fight against child labor into national development policy and the fight against child labor, by ensuring their access to free education and to the extent possible, to professional training. Poverty, in particular in the programs dealing with education, health, and social protection.
- ✓ Take immediate measures to intervene and eliminate the worst forms of child labor; facilitate the re_adaptation and social integration of children who are freed from the worst forms of

«Travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre

Qui produit l'argent en créant la misère

Qui se sert d'un enfant ainsi que d'un outil»

Victor HUGO

INTRODUCTION GENERALE

La nécessité de disposer de données sur les niveaux, les tendances démographiques et socio-économiques fiables et à jour est une grande préoccupation des pays en développement en général et du Tchad en particulier. En effet, la maîtrise du mouvement de la population en termes de fécondité, mortalité, migration et de qualification de la main d'œuvre devrait permettre de donner une réponse aux multiples problèmes de santé, d'éducation, d'emploi.

Le travail des enfants est un phénomène aussi ancien que le monde parce que faisant partie intégrante de l'organisation et de l'évolution socio-économique de toute société. C'est un phénomène universel, car au Nord comme au Sud, le travail des enfants est une réalité, mais c'est surtout au Sud, particulièrement en Afrique, en Amérique latine et en Asie où l'on compte les pays les plus pauvres de la planète, que le phénomène est plus prépondérant (Unicef, 1997 ; Brisset, 2000).

Les formes extrêmes d'exploitation des enfants travailleurs existent et persistent, mais il est particulièrement difficile de faire des recherches sur celles-ci en raison de leur caractère caché, parfois illégal, voire criminel. Même s'il existe un vaste corps de connaissances, de données et de documentation sur le travail des enfants, d'importantes lacunes demeurent qui empêchent de comprendre les diverses formes et conditions de travail auxquelles les enfants sont astreints. C'est notamment vrai pour les pires formes de travail des enfants qui, par leur nature même, sont souvent invisibles au regard vigilant de la communauté.

L'esclavage, la servitude pour dettes, la traite, l'exploitation sexuelle, l'utilisation d'enfants pour le trafic de drogue et dans des conflits armés, ainsi que le travail dangereux en général, sont tous classés parmi les pires formes de travail des enfants. L'intérêt croissant porté au travail des enfants est aussi, d'une manière générale, en rapport avec le développement de ses pires formes à travers le monde et particulièrement dans les pays en développement compromettant la réalisation d'un Monde Digne des Enfants (MDE), convention souscrite par le Tchad. Très souvent, lorsqu'on évoque le travail des enfants, c'est cette image des enfants travaillant dans des conditions particulièrement difficiles souvent très pénible et insalubres dans des fabriques d'allumettes, des bracelets en verrerie, ou dans l'industrie du tapis en Inde (Gulrajani, 1996; Unicef, 1997; Brisset, 2000), dans les mines de charbon en Colombie (Cespedes et Zarama, 1996), ou encore dans les ateliers du secteur informel des villes d'Afrique subsaharienne (Penouil, 1982; Labazée, 1996; Verlet, 1996). La promotion de la Convention (no 182) concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, 1999, est une priorité majeure pour l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds de Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

D'après l'OIT, l'Afrique est le continent le plus touché par le phénomène du travail des enfants avec 44% des enfants de 5 à 14 ans, soit 80 millions d'enfants. Ce chiffre pourrait atteindre les 100 millions en 2015. En Afrique subsaharienne, 29% des enfants travaillent au lieu d'aller à l'école, soit 48 millions d'enfants contraints de vivre dans la pauvreté et privés d'une éducation qui leur permettrait d'avoir une vie meilleure. Au Tchad, l'OIT estimait en 2000 à 318000 le nombre d'enfants de 10 à 14 ans travaillant, soit 36% de cette tranche d'âge.

A travers la ratification de la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et la signature de l'accord multilatéral de coopération sur la traite des personnes et en particulier des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, les pays de la sous région se sont mobilisés contre le travail des enfants mais aussi contre la traite infantile, quelle soit interne ou transfrontalière. Suite à la signature de l'accord multilatéral, un plan d'action a été adopté par les pays, plan d'action qui doit être adapté au contexte national de chaque pays signataire.

Cependant, il semble important de faire la distinction entre le travail dit «de socialisation» qui participe à l'éducation de l'enfant, et les pires formes de travail. Le travail

de socialisation comprend notamment les travaux champêtres et les travaux domestiques familiaux, petites corvées auxquelles la majorité des enfants tchadiens doit contribuer. Les pires formes de travail des enfants sont définies par la Convention 182 de l'OIT, qui inclut les enfants victimes de la traite, les enfants soldats, les enfants victimes d'exploitation sexuelle et de manière générale tous les travaux «susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la mortalité de l'enfant»

La question du travail des enfants est fort complexe pour des raisons conceptuelles, statistiques et théoriques. En effet, dans de nombreuses cultures africaines, le travail des enfants demeure un moyen important de socialisation et d'éducation. Cependant, il convient de préciser que certaines formes sont des asservissements et sont au contraire nuisibles au développement physique et mental de l'enfant.

Devrait-on considérer l'aide ménagère apportée par une fillette à sa propre famille ou à la famille qui a accepté l'accueillir, le coup de main donné par un garçon dans la boutique de son père ou à son patron chez lequel il est placé en apprentissage, comme exclus du cadre de la scolarisation? Pour certains auteurs, cette forme de travail rémunéré, effectué hors de la cellule familiale qui se prête à l'exploitation doit être distinguée des tâches quotidiennes qu'accomplissent les enfants telles que puiser de l'eau, entretenir la maison, pour ne citer que celles-là. La société africaine accorde une grande valeur aux enfants travaillant à la maison ou même au champ familial. Cela n'est pas perçu comme nuisible à l'enfant, perception non partagée par les occidentaux. Mais, il faut noter que dans certains ménages, les travaux domestiques, champêtres et autres occupent trop de temps aux enfants et sortent du caractère de socialisation.

Au Tchad, l'UNICEF a mené trois études sur ce thème, dont deux sur le phénomène des enfants bouviers en 1999 et 2001 et une sur les enfants domestiques en 2006. Les enfants bouviers sont une des principales formes de travail des enfants identifiées au Tchad qui mobilise toutes les énergies depuis 1996, avec des actions focalisées sur la prévention et la récupération des enfants pour leur réintégration familiale. En 2006, une étude a été menée sur les enfants domestiques migrant des régions du Logone Occidentale et du Mandoul vers la capitale, phénomène qui tend à s'intensifier et expose une jeunesse rurale mal informée à l'exploitation.

Toutefois, les enfants sont victimes d'autres formes de travail et notamment de la traite interne et dans une moindre mesure de la traite transfrontalière, pour laquelle le gouvernement se mobilise. Après la signature de l'accord multilatéral de coopération sur la traite des personnes et en particulier des femmes et des enfants, le gouvernement tchadien s'est engagé à la mise en place d'un plan de lutte contre la traite. Ainsi, un Comité de suivi National de la traite des personnes est en cours de mise en place ainsi que ses démembrés au niveau régional. Des comités locaux de protection des enfants sont en cours de mise en place, chargés entre autre, de lutter contre la traite des enfants. Il semblait donc opportun de documenter de manière plus approfondie le phénomène et d'identifier au niveau national des pires formes de travail dont sont victimes les enfants.

Sur le plan économique, le Tchad à l'instar des autres pays au sud du Sahara n'a pas assez de moyens, pour permettre le plein épanouissement des droits de l'enfant. Éprouvé par plusieurs décennies de guerres civiles et de conflits armés, aggravés par la crise du Darfour, le Tchad, malgré ses énormes potentialités en ressources naturelles, figure toujours parmi les pays les plus pauvres – occupant le 173^{ème} rang sur 177 selon le classement mondial de 2005¹. Sur le plan socioculturel, il existe beaucoup de préjugés culturels et de pratiques sociales qui constituent de véritables remparts à l'éclosion et à l'amélioration des droits de l'enfant dans ce pays. Enfin, sur le plan politique, l'instabilité et le laxisme des autorités politiques ne concourent pas à promouvoir efficacement les droits de l'enfant. L'on voit donc que, le travail des enfants au Tchad est un fait réel et statistiquement prouvé. C'est ainsi qu'à la 50^{ème} session du comité des droits de l'enfant qui s'est tenue à Genève du 10 au 30 janvier 2009, «*le comité note avec préoccupation, qu'un très fort pourcentage d'enfants au Tchad travaillent, y compris des enfants âgés de seulement cinq ans*»².

Les difficultés économiques que ce pays a connu – crises des années 80, dévaluation de 1994, programmes d'ajustement structurel – et d'autres que sévissent encore, ne peuvent à elles seules, justifier le tare de l'Etat tchadien dans la protection des droits des enfants. Aussi, il est temps que la situation des enfants soit analysée et examinée avec minutie et beaucoup de

¹ Le Comité des droits de l'enfant examine le rapport du Tchad, disponible sur, <http://www.anr.typepad.com/>, (consulté le 03/03/2009).

² Comité des droits de l'enfant : Genève, 12 au 30 janvier 2009 50e session, le Comité adopte des "observations finales" sur les rapports soumis par huit pays en vertu de la Convention ou de ses Protocoles facultatifs, disponible sur, http://www.aidh.org/ONU_GE/Comite_DE/Somm_DE.htm, (consulté le 28/04/2009).

sérieux par les acteurs garants de ces droits. Car, trop de choses restent à faire sachant que, « (...) l'enfant est une victime privilégiée des crises et des disettes mais aussi des travaux et des épidémies »³. Ainsi, l'inégalité sociale entraîne l'inégalité dans le travail des enfants. En d'autres termes, il pourrait exister une relation négative entre la pauvreté des ménages et le travail des enfants

Le Tchad est un pays à diversité culturelle. Il peut résulter de cette diversité des avantages tout comme des inconvénients. Pour cela, la problématique des pires formes de travail des enfants, notamment, de l'enfant bouvier participerait à l'aspect négatif de cette diversité culturelle (rapport de l'UNICEF-TCHAD, 1999). L'enfant, dans beaucoup de traditions tchadiennes ne fait pas l'objet d'une attention et d'une protection particulières telles que recommandées par l'article 32 de la convention relative au droit de l'enfant. L'enfant doit se mettre au service des plus âgés, car dans certaines régions tchadiennes, l'éducation se fait par l'implication des enfants dans les travaux domestiques et champêtres. Cette pratique est une logique traditionnelle pour les parents. L'activité exercée par l'enfant dans la famille est loin d'être considérée comme un travail. Elle fait partie d'une aide familiale ou d'un devoir de reconnaissance, car il y va de sa socialisation et partant de son devenir. Catherine BOIDIN, consultante auprès du Bureau International du Travail (siège social), note ceci: les parents n'ont pas l'impression que les enfants travaillent: «*cet enfant ne travaille pas, il aide sa famille, c'est normal, il y a chez nous un système d'entraide, un devoir de reconnaissance, une contre partie de l'assistance qu'il reçoit*» ou encore «*c'est pour permettre la transmission du savoir d'une génération à une autre*». Mais où se trouve la limite de ce travail des enfants comme processus de socialisation? Et où commence le travail des enfants comme exploitation avec tout ce que cela comporte comme méfaits et handicaps?

En face d'une telle situation, les ménages ont vite fait d'adapter leurs comportements en vue de leur survie. Cependant ces derniers cherchent alors plusieurs alternatives au travail des enfants. L'une de ces alternatives est de solliciter les apports des enfants dans la vie économique du ménage à travers leurs implications de plus en plus poussées sur le marché du travail. A cet effet, la pauvreté des ménages est l'une des causes de la proportion élevée des

³ Jacques GELIS, *et al*, *entrer dans la vie naissance et enfance dans la vie traditionnelle*, Paris, Gallimard-Julliard, 1978, p. 13.

enfants travailleurs, mais selon Ravallion et Wodon (2002) cité par Adjiwonou (2005), le choix opéré par les ménages de solliciter l'apport au revenu du ménage de leur progéniture, ne peut constituer une solution à long terme, en ce sens que ces enfants qui travaillent au lieu d'aller à l'école, réduisent leurs chances de sortir de la pauvreté. Car, le travail des enfants est alors conséquence et cause de la pauvreté. A cet effet, pour mettre en relief le travail des enfants et la pauvreté des ménages au Tchad, il est important de souligner les indicateurs de pauvreté au Tchad.

Le Common Country Assessment (CCA, 2004) a identifié cinq principales manifestations de la pauvreté humaine au Tchad liées à des facteurs de risques ci-après: la faim et la malnutrition résultent essentiellement du déficit et de l'insécurité alimentaire ; la forte mortalité maternelle et infantile est la conséquence de l'accès limité des femmes aux services de santé de la reproduction ainsi que de l'exposition des enfants à des maladies infectieuses et parasitaires ; la forte incidence du VIH/sida et du paludisme est essentiellement due à la non utilisation des moyens de prévention et de protection; l'accès limité à l'eau potable et aux services d'assainissement est la résultante de l'insuffisance des points d'eau modernes, des latrines et des systèmes d'évacuation; la forte déscolarisation au primaire est causée par l'inaccessibilité économique (surcoût) ou culturelle (perception) de l'école. Les conditions de vie et d'hygiène très défavorables constituent les principaux facteurs de la morbidité et de la mortalité au sein de la population.

Sur le plan politique, les efforts consentis par les autorités tchadiennes, ces dernières décennies en vue d'améliorer les conditions de vie des enfants (convention relative aux droits de l'enfant en 1990, suivi du programme national d'action en faveur de l'enfant tchadien, la convention n° 182 relative aux pires formes de travail des enfants et bien d'autres lois nationales), se sont révélés inefficaces. Force est de constater que ces conventions et lois ne sont pas adaptées au contexte national. L'application de ces textes se heurte toujours à certaines habitudes et mœurs. Ce qui fait que le Tchad vient de disposer des juridictions pour enfants et des juges pour enfants. Toutes ces difficultés montrent que beaucoup d'efforts en matière de droit de l'enfant restent à faire pour lutter efficacement contre le travail des enfants au Tchad. D'où, une étude du phénomène s'avère nécessaire afin de réveiller les autorités politiques et autres décideurs sur les types et méthodes de mesures à prendre.

Les raisons qui justifient le choix du thème de cette étude sont d'ordre social, économique et culturel. Les enfants, non seulement font partie des couches vulnérables de la population mais constituent de futures ressources humaines pour le pays. En effet, l'enfant d'aujourd'hui est le citoyen de demain, son exploitation à des fins opportunistes ne constitue pas une solution durable pour sortir de la pauvreté. Mais au contraire, présente sans doute des effets néfastes sur la société. Autrement dit, la déficience dans la formation de la personnalité de l'enfant et l'exploitation de la nouvelle génération vont mettre en péril leurs divers rôles dans la société. Car « *l'enfant est le père de l'homme* » Sigmund FREUD, 1910. (Cité par Messah, 2004).

Qu'est-ce qui explique alors le phénomène du travail des enfants dans lequel se trouvent la majorité des enfants au Tchad ? L'effet de la crise socio-économique caractérisé par une paupérisation des ménages, en est-il associé ? Telles sont les questions qu'il importe de se poser au regard de ce qui précède et autour desquelles se développera la présente recherche.

L'objectif global de cette recherche est d'examiner l'impact de la pauvreté sur le travail des enfants, et la variation de cet impact en fonction d'autres caractéristiques des enfants et du ménage. Plus spécifiquement, les analyses dans cette étude poursuivent les objectifs spécifiques suivants:

- évaluer le niveau global du phénomène du travail des enfants et sa variation selon la région économique et selon le niveau de vie du ménage;
- évaluer le niveau du phénomène du travail des enfants suivant les caractéristiques du ménage, du chef de ménage et de l'enfant au Tchad selon le niveau de vie du ménage. C'est-à-dire examiner l'impact du niveau de vie sur le travail des enfants;
- identifier les facteurs à la base de cette variation du phénomène et mesurer particulièrement l'effet de niveau de vie selon le statut de l'enfant (statut scolaire, enfants confiés et orphelins) sur le phénomène au Tchad.

En essayant de répondre à ces questions, la présente recherche se propose de contribuer principalement à une meilleure connaissance du phénomène en identifiant les déterminants du travail des enfants, surtout de faire le lien avec la pauvreté. En d'autres termes, le niveau de vie du ménage explique-t-il les différences observées entre la scolarisation et le travail des enfants. Afin de mettre à la disposition des décideurs politiques et de tous les intervenants en matière de protection des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, des informations pertinentes pour améliorer leurs conditions de vie. Cette étude présente ainsi des intérêts aussi bien scientifique, politique, économique que social. Et pour atteindre ces objectifs, nous utiliserons les données de la Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST-II) réalisée en 2004.

La présente recherche s'articule autour de quatre chapitres. Il est question de présenter dans le premier chapitre les aspects du milieu d'étude susceptibles d'aider à comprendre le phénomène étudié dans le contexte tchadien auquel s'inscrit cette recherche. Le deuxième chapitre porte sur la synthèse de la littérature sur les travaux antérieurs relatifs à la pauvreté des ménages et le phénomène du travail des enfants. Ce tour d'horizon a permis de construire le schéma conceptuel et le cadre d'analyse. Une présentation de la source de données, de l'évaluation de la qualité des données et du choix des méthodes d'analyse fait l'objet du troisième chapitre. Le quatrième porte sur l'évaluation du niveau du phénomène suivant les aspects différentiels au niveau du ménage du chef de ménage, de l'enfant et des variables contextuelles. Ce dernier chapitre sera chapeauté par la mise en évidence des déterminants du travail des enfants au Tchad.

CHAPITRE 1: CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Le Tchad fait partie des pays de l'Afrique centrale qui sont sous les projecteurs de la lutte contre le trafic et le travail des enfants. Ces phénomènes restent tributaires des facteurs liés au contexte du pays et ne pourront s'appréhender sans une connaissance de ces derniers. La description de l'environnement économique, socioculturel et des infrastructures et équipements fera l'objet de ce chapitre. Un accent particulier sera mis sur les aspects susceptibles de favoriser le travail des enfants et sur les politiques et le cadre institutionnel de protection des enfants.

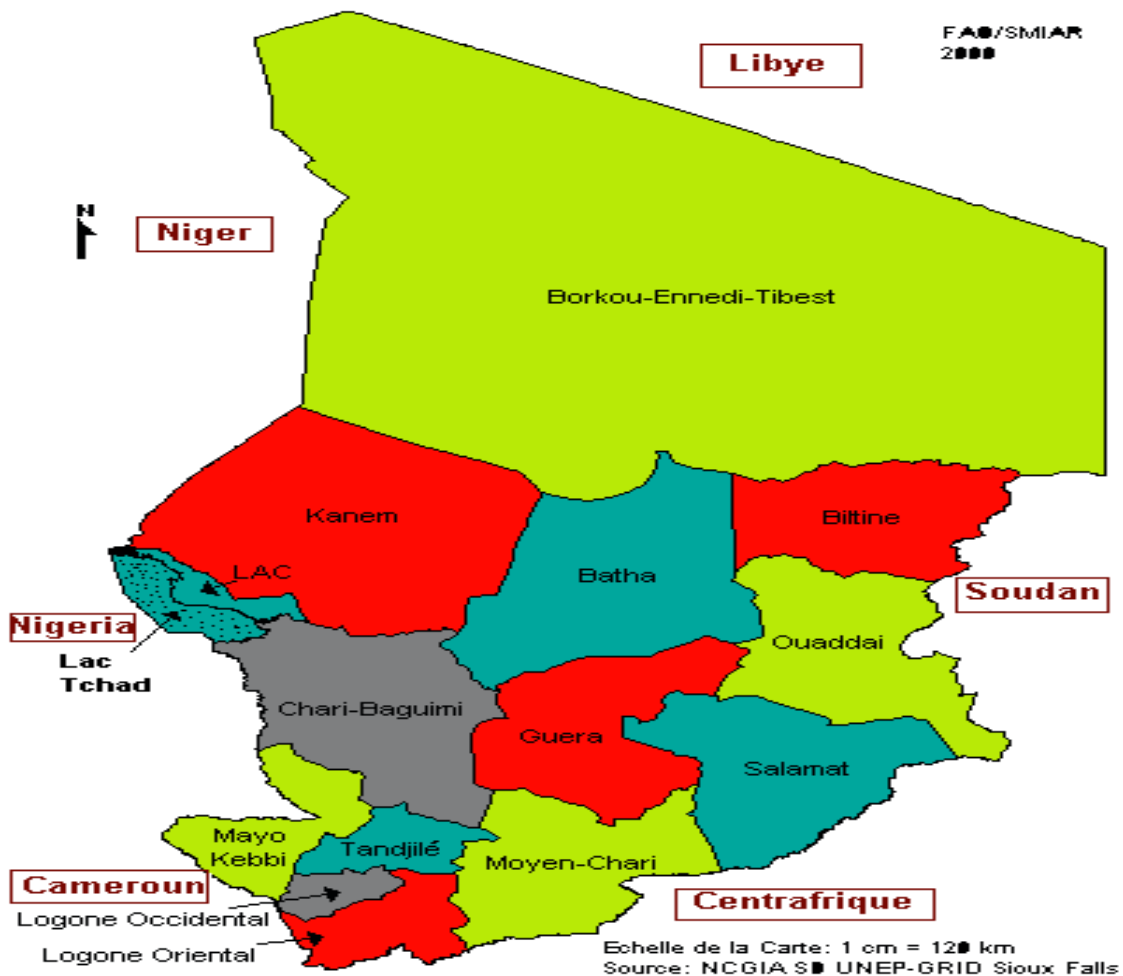
1.1. Contexte géographique, Politique et sociodémographique

Cette section traite de quelques caractéristiques physiques, politico-économiques et socio-démographiques du Tchad. Une étude sur le travail des enfants dans un contexte de pauvreté pose avant tout un problème des réalités physiques, économiques et socio-démographiques du Tchad.

Jadis connu comme l'un des pays les plus pauvres et où sévit une guerre internationale, le Tchad est aujourd'hui en passe de devenir un des pays les plus médiatisés à cause de l'exploitation de son pétrole. L'exploitation de cet « or noir » a constitué le principal moteur de la croissance en 2004. En effet, l'inefficacité du secteur économique, a pesé sur les autres secteurs qui peinent à compenser la baisse de l'exploitation pétrolière.

Situé au cœur de l'Afrique, entre le 8^{ème} et le 24^{ème} degré de Latitude Nord et comprise entre le 13^{ème} et le 24^{ème} degré de Longitude Est, le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 Km² (environ 30 fois la Suisse) ; il est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, le Zaïre actuelle RDC et la Libye. Du Nord au Sud, il s'étend sur 1 700 km et, de l'Est à l'Ouest, sur 1 000 km. Il partage ses frontières avec six (6) pays voisins. Au Nord, la Libye, à l'Est, le Soudan, au Sud, la République Centrafricaine et, à l'Ouest, le Cameroun, le Nigeria et le Niger (Carte 1).

Carte 1.1: Carte Administrative du Tchad.



De par sa position géographique, au Sud du Tropique du Cancer et au cœur du continent africain, le Tchad est marqué par une continentalité accentuée dont l'étranglement économique est l'une des conséquences. En effet, le pays est dépourvu de toute façade maritime. C'est-à-dire, le pays est enclavé et ne dispose d'aucun accès à la mer. Le port le plus proche est le Port Harcourt (Nigéria), à 1 700 km de N'Djaména et celui de Douala (Cameroun), situé à environ 2000 Km de N'djaména, la capitale. Cet enclavement extérieur est accentué par une insuffisance des réseaux routiers qui rend difficile la circulation durant une bonne partie de l'année.

Le Tchad appartient politiquement et économiquement à l'Afrique Centrale, mais en raison des similitudes des conditions climatiques, il est rattaché également aux pays sahéliens. Il occupe le bassin du lac Tchad, une vaste cuvette continentale de faible altitude (environ 200m). À l'extrémité Nord, le massif du Tibesti culmine à 3415m au pic d'Emi Koussi. La

capitale N'Djaména se trouve à la confluence des fleuves Chari et Logone. La capitale économique se trouve à Moundou, au Sud du pays.

Comprendre la situation politique actuelle du Tchad cela amène naturellement à faire un peu d'histoire pour revenir sur les logiques spatiales des conflits d'apparence cyclique qui n'en finissent pas de ruiner le pays. Les régions de conflits sont potentiellement à risque élevé du travail des enfants. Ces conflits cycliques inhérents au système politique tchadiens ont pour ressorts des tensions internes et externes selon Bichara Idriss HAGGAR (2007), *«le Tchad était mal parti dès son indépendance puisque le Président Tombalbaye l'autoritarisme et le parti unique comme système de gouvernement système qui n'a contribué qu'à créer ni l'unité et la stabilité ni le développement économique. Au contraire il a exacerbé les contradictions de la société qui ont fini par engendrer le mal tchadien, dont le pays continue jusqu'à maintenant»*

Depuis les années 1980, la Libye considère le Tchad comme un espace d'influence naturel. Les desseins politiques libyens ont certes été longtemps contrariés par les tchadiens

Indociles. Au domaine économique cependant les Libyens sont aujourd'hui très présents à N'djaména où ils possèdent entre autre Banques, Hôtels et Stations service et immeubles. Pour le Soudan de même pour le Tchad est considéré comme une marge à maîtriser (de Wall 2008). Idriss Déby bénéficia, en 1990 d'importants soutiens soudanais pour prendre le pouvoir (Gerard Magrin 2008). Les influences islamiques du Soudan D'Hassan El Tourabi trouvèrent au Tchad un certains échos au début des Années 1990. Des relations d'affaires plus ou moins fructueuses suivirent autour de l'exploitation du petit gisement du Lac-Tchad ou de construction d'un deuxième pont sur le Chari à N'djaména. Après une période d'éloignement sans conséquence c'est le Darfour qui à partir de 2004 resserrera l'écheveau conflictuel des relations Tchado-soudanaise. Le Soudan reprocha le Tchad d'avoir appuyer la rébellion au nom de la solidarité au sein du groupe Zagawa auquel appartient Idriss Déby. Par conséquent le Soudan se mit à appuyer les rebellions tchadiennes (Debos, 2007). Le calendrier Darfour que Khartoum a mal apprécié semble avoir influencé celui de la récente offensive sur N'djaména.

La politique de la France est la plus difficile à comprendre. Depuis qu'Elf a quitté le consortium d'exploitation pétrolière de Doba en 1999 elle n'a plus d'intérêt économique dans ce pays très pauvre. Elle proclame par ailleurs qu'elle n'a plus vocation à être le gendarme de la l'Afrique. Mais les milieux militaires ne semblent pas les moins attachés au maintien d'une base dan ce pays. L'opération épervier après d'autre équivalent, entretien à N'djaména un

millier d'homme depuis la guerre contre la Libye des années 1980. Pour certains officiers généraux le Tchad est resté ce que fut longtemps la région désertique du Bourkou Ennedi Tibesti (B.E.T): un territoire militaire, rude terre à nomade belliqueux combattu et respecté administré avec une fermeté teinté de paternalisme (MAGRIN G. 2008). Au-delà des sentiments et des considérations corporatistes, l'espace compte : Le désert tchadien est un terrain vaste comme la France où on peut s'entraîner, faire voler ses avions à très haute altitude et expérimenter les armes sans craindre de gêner.

Mais la géopolitique des conflits tchadiens procède avant tout de mécanismes internes. Une vision classique est toujours proposée : le découpage étatique colonial a artificiellement réuni une multitude de peuples qui ne partageait rien (langue, culture, religion). Pire on a enfermé ensemble des groupes au passé conflictuel de part et d'autre de l'Islam majoritaire séparant sociétés esclavagistes et populations victimes des premières. Cette représentation a sa part de vérité mais elle doit beaucoup à des constructions idéologiques ultérieures (MAGRIN G.;2001). Elle est loin de suffire à expliquer les conflits actuels. Le Mali même s'il compte moins de chrétiens que le Tchad n'en présente pas moins un gradient climatique et civilisationnel comparable (une part de désert, une part de sahel, une part de zone soudanienne, des nomades des royaumes sahélien, des populations segmentaires). Son histoire politique récente est infiniment plus irénique – alors qu'il a même connu la violence au travers des pouvoirs autoritaires des premières décennies d'indépendance. L'artificialité des Etats porte des risques et non une fatalité.

La géopolitique interne tchadienne est couramment résumée à l'opposition Nord/sud. Au Nord (en fait le sahel et le Sahara qui couvrent presque les 9/10^e de la superficie du pays), des musulmans héritiers des royaumes sahéliens et des sociétés pasteurs nomades, au Sud du pays les chrétiens ou animistes issus des sociétés segmentaires sédentaires. Les premiers représentent sans doute un peu plus de la moitié de la population. L'engouement des jeunes originaires du Sud pour l'école moderne leur aurait permis de s'emparer des Etats indépendants. Les premiers troubles de la fin des années 1960 marquaient la revanche Nord sur le Sud consacrée par la victoire du Front de Libération National (FROLINAT), en 1979 et la reprise du pouvoir par le «Nord». Si cette représentation est largement partagée au Tchad elle n'en demeure pas moins très simpliste, insuffisante à rendre compte des lignes de fracture complexes qui traversent la société tchadienne (MAGRIN, 2002. Ces identités de «Nordiste», et «Sudiste» ont été instrumentalisées à certains moments des

crises tchadiennes par des chefs qui y voyaient un moyen de mobilisation efficace à leur profit. En cela le Tchad n'est pas original en Afrique.

Mais la relative spécificité de la situation tchadienne (la triste régularité du cycle de violence sur plusieurs décennies qui apparaît comme attribut d'un système original) incite à chercher d'autre clef de lecture. Alors que clichés et caricatures ethnocentristes ne manquent pas pour rendre compte de l'imbroglio tchadien (qu'il soit élaboré du dehors ou propre au tchadien (centre Al-mouna 1996), il est étonnant que les explications mettant en relation les rapports de l'Etat et les types de sociétés n'ont guère été proposées.

La conséquence directe de cette vie politique marquée par l'instabilité permanente est le déplacement massif de la population des villes vers les campagnes et du Tchad vers l'étranger (exils). Cette vie politique troublée dont les points culminants furent la guerre civile de 1979 et le «putsch» à répétition de 2006 et 2008 a provoqué un déplacement massif des tchadiens et occasionne la mise au travail des enfants. Si les plus nantis ont pu franchir les frontières pour trouver refuge à l'étranger une partie des personnes victimes de ces troubles s'est déplacée à l'intérieur du pays. Mais s'il est vrai que l'instabilité politique est l'une des causes profondes du travail des enfants et des déplacements forcés au Tchad, le déplacement actuel à l'Est du pays demeure la conséquence immédiate à la régionalisation du conflit au Darfour qui ait provoqué déplacement forcé de plus de 170000 (cent soixante dix mille) personnes, au Tchad victimes principalement des «Janjaweed» (la milice pro régime du président Oumar El-béchar) et des violences interethniques et communautaires. Ces personnes vivent dans le dénuement le plus total d'autant que les autorités tchadiennes semblent incapables de répondre à l'urgence des besoins.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1993, le Tchad compte environ 6,3 millions d'habitants dont 80% vivent en milieu rural. Parmi cette tranche de la population rurale, la majorité vit dans une situation d'extrême pauvreté. La croissance démographique qui est de 2,5% par an, est liée au faible niveau de développement et à une politique de population encore embryonnaire, constitue une contrainte réelle pour la progression du revenu par habitant estimé à 254 \$ US soit 152 400 FCFA (1\$ = 600 FCFA).

Environ la moitié de la population du pays (47%) est concentrée sur seulement 10% de la superficie totale. La densité moyenne de la population en 1993 est relativement faible (4,9

habitants par kilomètre carré) et varie de 0,1 habitant par kilomètre carré dans la région du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) à 52 habitants par kilomètre carré dans les régions du Logone Occidental. Cette densité moyenne de la population du Tchad estimée à 7,2 habitants par kilomètre carré en 2005 s'établira autour de 9,3 habitants par kilomètre carré en 2015 (T&C, 2007).

Cette inégale densité de peuplement montre que la majeure partie de la population tchadienne est concentrée dans la zone fertile au sud des fleuves Logone et Chari ainsi que dans les zones urbaines où vivent 20% des tchadiens. Il faut souligner qu'au Tchad l'occupation humaine de l'espace obéit aux conditions climatiques. Cette forte concentration de la population dans la partie méridionale du pays, entraîne une pression sur les terres et les pâturages engendrant ainsi des conflits intercommunautaires (monde rural). Ceci parce que plus de 80% de la population tchadienne vivent de l'agriculture (RGPH, 1993).

La structure par âge et selon le sexe révèle que la population du Tchad est relativement jeune et à dominance féminine. En 1993, la population âgée de moins de 15 ans représentait 48% de la population totale, 47% pour les 15-59 ans et 3,5% pour les personnes âgées de plus de 64 ans. Les femmes représentaient 52%, alors que la proportion des hommes se situait autour de 48%.

La proportion des femmes âgées de 15 à 49 ans en union en 2004 est estimée à 77% et celle des hommes, de 15-59 ans en union, de 62% (EDST, 2004). Le niveau de fécondité au Tchad reste l'un des plus élevés de la sous-région. L'indice synthétique de fécondité (ISF : nombre moyen d'enfants par femme) était de 5,1 enfants par femme en 1964 (Service de Statistique, 1966). Il était estimé à 5,6 enfants par femme en 1993 (BCR, 1995) et à 6,6 enfants par femmes en 1996-1997 (EDST-I) et 6,3 enfants par femme en 2004. La majeure partie de la population tchadienne sédentaire vit en milieu rural (80%), où le taux de pauvreté est le plus élevé (48,6% selon la DSEED).

Tableau 1.1 Données démographiques

Population	Effectif	Pourcentage
Population totale	9 300 000	100%
Population urbaine	2 194 800	23,6%

Population rurale	7 105 200	76,4%
Nombre des femmes	4 836 000	52%
Nombre des personnes âgées de moins de 15 ans	4 836 000	52%

Source: UNGASS, 2005

Tableau 1.2 Dynamique de la population

Taux d'accroissement naturel	3,2%
Taux brut de natalité	16,3‰
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme ISF)	6,3 enfants
Espérance de vie à la naissance (Hommes en 1997)	47 ans
Espérance de vie à la naissance (femmes en 1997)	54,4 ans
Espérance de vie à la naissance (les deux sexes en 1997)	50,3 ans
Taux de mortalité infantile (0-1 an)	191‰
Taux de mortalité infanto-juvénile (0-5 ans)	102‰
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	1099

Source: UNGASS, 2005.

Le pays est marqué par des décennies de guerres civiles dont la principale conséquence est l'insécurité généralisée dans le pays, cette situation aggrave le travail des enfants. De plus, sa situation au cœur du continent africain lui impose des conditions physiques qui influencent négativement la plupart des activités économiques. En 2003, l'exploitation de «l'or noir» donnait l'espoir au peuple tchadien par rapport au développement du pays, mais cet espoir s'est très vite brisé à cause de l'insécurité aggravée par l'exploitation de cette ressource.

1.2- Contexte socio- économique du Tchad

1.2.1- Cadre général de l'économie

Le Tchad fait partie des pays les plus pauvres de la planète. Le revenu par tête estimé en 2000 est de \$228 US et l'indice du développement humain est de 0,367 le plaçant au 167^{ème} rang sur 174 pays (rapport Banque Mondiale, 2000). L'agriculture et l'élevage constituent essentiellement les deux mamelles de l'économie nationale (plus de 80% de la population active) n'arrivent pas à assurer des revenus substantiels aux populations en raison d'une pluviométrie souvent déficitaire et d'une avancée sans cesse du désert.

L'économie tchadienne se caractérise par une faible productivité, surtout dans l'agriculture dont les moyens et techniques de production restent rudimentaires et traditionnels. C'est une agriculture de subsistance. La couverture alimentaire qui était de 220% en 1963 a connu de très fortes détériorations dans les années 1980 et 1990, à cause de la sécheresse et des aléas climatiques, d'où des déficits chroniques observés, particulièrement dans les années 1983 et 84. Cette situation a poussé le pays à une importation respectivement de 45% à 56% de sa production agricole pour satisfaire les besoins alimentaires de sa population (profil démographique et économique du Tchad, CERPOD, 2003). Les années 1970 ont été marquées au Tchad par de sérieuses difficultés économiques et financières qui sont liées au faible niveau de développement économique. Elles ont été aggravées par la crise politico-militaire occasionnant une rupture économique. Ainsi en 1986, toute l'économie a été mise à mal, 64% des tchadiens vivent en dessous du seuil de la pauvreté pendant cette période (ECOSIT, 95/96).

Face à cette recrudescence, le Tchad, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, a eu recours au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) pour pallier ce problème. Ce PAS, dont le but est d'assainir les finances publiques, n'a manifestement pas donné les résultats escomptés. On constate par conséquent, sur le plan social, les effets particulièrement néfastes au cours des années 1980. L'application du PAS s'est soldée par le gel de recrutement dans le secteur public, accentuant ainsi le chômage, dû à la privatisation des entreprises publiques dont plusieurs employés ont été licenciés pour des raisons de restructuration. A cela s'ajoute la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Ces deux situations ont entraîné la détérioration des conditions de vie des ménages qui n'ont pas pu être améliorées, d'où la nécessité pour toutes les familles de mettre les enfants au travail.

Depuis les années 2000, l'économie tchadienne vit à l'ère du pétrole. L'exploitation de cet « or noir » a constitué le principal moteur de la croissance en 2004. Il a permis d'enregistrer un taux de croissance record de 31.3% (FMI, INSEED, 2006). Mais après ce « boom pétrolier », le secteur a montré des performances décevantes. Pour autant, en 2005, l'économie tchadienne a vu son produit intérieur brut (PIB) augmenter de 8,6%, en lien avec la reprise de l'économie hors pétrole. Cette dernière a constitué la variable moteur de la croissance, avec un taux de 11,6%. L'année 2006 a été marquée par une recrudescence de la violence dans l'extrême-est du Tchad, à la frontière soudanaise. Cette violence est le fait d'affrontements entre les forces gouvernementales et les troupes rebelles opposées au régime. Cette situation de guerre a une influence néfaste sur la croissance économique du pays. Ces vives tensions militaires donnent également lieu à une situation alimentaire préoccupante dans les camps de réfugiés mais aussi et surtout les personnes déplacées à l'Est du pays et accroissent l'insécurité des populations d'accueil.

En 2006, l'activité économique nationale, bien qu'en retrait par rapport aux performances enregistrées en 2005, demeure encore porteuse, en dépit de la récession de l'activité dans le secteur pétrolier. Le PIB réel global est estimé à près de 1,3% en 2006. Actuellement, environ 80% de la population vivent avec moins de 1\$ par jour. Le Tchad se classe au 173^e rang sur 177 sur l'échelle de l'indice de développement humain du PNUD (2006).

Trois décennies de guerre civile ont freiné le développement économique et social du pays. Elles ont en outre eu des répercussions graves sur la situation des groupes vulnérables et notamment les femmes et les enfants. La situation s'est détériorée depuis le début de 2006. La violence ne cesse de croître, se répandant même à la région du Darfour, sur la frontière avec le Soudan, et en République centrafricaine (RCA).

Tous les indicateurs de santé sont au rouge. Le réseau sanitaire national est dans l'impossibilité de satisfaire totalement les besoins de la population. La plupart des structures sont sous-équipées et manquent de personnel qualifié. Les allocations budgétaires aux secteurs prioritaires pour la réduction de la pauvreté ont été encore accrues dans la loi de finance 2004, étant donné que la majorité des revenus pétroliers a été assignés à ces secteurs.

D'après la première enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT-I) en 1995-96, l'indice de la pauvreté (à savoir le pourcentage de ménages dont les dépenses annuelles sont inférieures au niveau nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires et non alimentaires) est estimé à 42,3%. Si l'on utilise une définition transnationale du seuil de pauvreté, quatre cinquièmes des neufs millions d'habitants vivent avec moins d'un dollar par jour. Les indicateurs sociaux restent bien au-dessous des moyennes de l'Afrique subsaharienne. Plus de la moitié des habitants de plus de 15 ans (y compris la majorité des femmes) est analphabètes. L'accès à de sources améliorées d'eau potable s'est étendu au cours des trois dernières années mais reste néanmoins limité à trois personnes sur neuf. Seulement 1% de la population dispose de l'électricité et on ne compte que 550 kilomètres de routes revêtues sur un territoire de plus de 1,2 millions kilomètres carrés.

En l'absence de données sur l'évolution des revenus des ménages, il est difficile d'évaluer son impact sur la réduction de la pauvreté et sur la redistribution de cette croissance moyenne. Cela étant, on peut raisonnablement supposer que la récente augmentation du revenu national, entraînée par les investissements pétroliers et les retombées dans les secteurs de la construction et des services, bénéficie principalement aux citadins qui vivent à N'djaména et dans les villes secondaires du sud. En même temps, la population rurale du sud a subi les effets de la chute des prix mondiaux du coton jusqu'en 2002.

Les faibles indicateurs sociaux du Tchad exigent des efforts intensifs pour que l'utilisation des ressources pétrolières permette de réduire la pauvreté, et notamment des efforts spécifiques pour atteindre les pauvres dans les régions rurales et isolées du pays. Le programme de réforme soutenu par le crédit proposé, qui porte sur les dépenses publiques et les services pour le développement humain et économique, ainsi que la réforme du secteur cotonnier, fournit la politique et le cadre institutionnel approprié afin d'exécuter les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de vie.

Il est prévu que le démarrage de la production et des exportations de pétrole conduit à une forte amélioration de la croissance économique avec une augmentation du BIP réel qui atteindra 33,6% en 2004 ; 13,5 en 2005 et seulement 4,3% en 2006. Pendant la période 2007-2020, la progression du PIB devrait être environ de 2% par an en raison de la baisse prévue de la production pétrolière dans la région de Doba. En revanche, il est prévu que la croissance du secteur non pétrolier soit soutenue et que le PIB non pétrolier augmente en moyenne

d'environ 5% par an. Ces prévisions sont relativement prudentes dans la mesure où elles reposent sur l'hypothèse selon laquelle aucun nouveau site pétrolier ne sera exploité.

1.2.1- Environnement économique au Tchad

L'environnement économique a été particulièrement inhibant ces dix dernières années au Tchad et n'a pas permis entre autres de créer des emplois, des richesses ni des revenus, maintenant de nombreuses personnes en dehors des circuits de production et de consommation et donc sans moyens de défense de leurs droits. La croissance a été très faible au cours des dernières décennies. Jusqu'en 1999, elle a rarement excédé plus d'un point le taux de croissance annuel de la population ; la croissance s'est même contractée de 0,4% en 2000 par rapport à 1999. Il va de soi que ces rythmes de croissance de l'économie ne pouvaient créer suffisamment d'emplois pour une population estimée à 9,3 millions d'habitants avec un taux d'accroissement naturel de 3% correspondant à un indice synthétique de fécondité de 6,3 enfants par femme en âge de procréer (INSEED, 2004). Sans disposer de statistiques, on peut toutefois considérer que le taux de chômage doit être relativement élevé sachant que la population tchadienne comporte une forte proportion de jeunes (les moins de 15 ans représentent 48% de la population en 1993 et 50,3% en 1997 ; BCR, 1999 et INSEED, 2004).

L'inflation a par ailleurs été plus préjudiciable aux pauvres qu'aux couches aisées de la population puisqu'elle a surtout frappé les biens et services de première nécessité : les coûts de la santé, de l'eau, des ouvrages hydrauliques, des latrines, ainsi que les surcoûts de la scolarisation. Les dépenses alimentaires moyennes par habitant et par an s'élèvent à 58 297 FCFA et représentent 60% du budget des ménages tchadiens (INSEED, 2004). Ce qui porte la dépense moyenne par habitant aux alentours de 5 000 FCFA par personne, c'est-à-dire hors de portée pour la majorité des familles, dont les chefs se trouvent en chômage effectif ou déguisé (INSEED, 2004).

L'examen des facteurs qui ont limité la croissance a fait constater qu'ils sont de deux ordres principaux et favorise le travail des enfants. Il y a d'abord des facteurs liés à la faiblesse du système productif, lequel accuse les lacunes ci-après: le système demeure figé, basé sur l'agriculture et l'élevage dont les producteurs travaillent de manière archaïque et les produits ne subissent aucune transformation générant une valeur ajoutée substantielle; ce

secteur, principale source de croissance, n'a reçu qu'un volume fort réduit des investissements publics; l'entrepreneuriat privé est embryonnaire et tourné essentiellement vers les activités du commerce. Il y a ensuite des facteurs liés aux faiblesses de l'environnement économique, macro-économique, institutionnel, légal et réglementaire.

D'une manière générale, l'investissement privé a été découragé par l'état déplorable des infrastructures de transport, d'énergie et de communication dans un pays où l'environnement physique est d'ailleurs très pénalisant. Il y a également l'absence d'une politique et des stratégies fiables de développement fondées sur des mesures d'incitation et des actions de promotion cohérentes et durables. En cette matière, la plupart de stratégies et de réformes significatives relèvent d'initiatives toutes récentes dans le cadre de l'IPPTE⁴ ou de la SNRP⁵ et portent essentiellement sur l'amélioration de la gestion des finances publiques en recettes comme en dépenses de façon à assurer la stabilité et la prévisibilité de l'environnement macro-économique.

1.2.2- Situation macro-économique du Tchad

L'arrivée du pétrole changera certains paramètres de cette donne. La croissance s'est fortement augmentée, de 9% en moyenne entre 2001 et 2002 du fait des investissements massifs réalisés dans le cadre du projet pétrolier (SNRT, 2003). Les projections ont tablé sur une croissance de 37,5% en 2004, tirée par l'exploitation pétrolière.

Doté par les investissements dans le secteur pétrolier, le taux de croissance du PIB était de 9,9% en 2003 et il a été projeté à 37,8% en 2004, et 13,2% en 2005, comparé à des taux de croissance hors pétrole de 5,6% et 5,1% respectivement pour les deux années (SNRP, 2003). Le taux de croissance à long terme est projeté pour se stabiliser entre 2,4% et 2,7%. Le rythme de croissance à long terme sera inférieur aux 7% requis pour réduire la pauvreté (SNRP, 2003).

Le défi est donc de redynamiser l'offre de l'économie hors pétrole, son intégration dans les marchés mondiaux, et sa diversification dans les secteurs ayant une forte potentialité de croissance et de réduction directe de la pauvreté. Un défi de taille car le problème de

⁴ Initiative des Pays Pauvres Très Endettés.

⁵ Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

trouver les moyens de soutenir l'accélération de la croissance apportée par le secteur pétrolier n'est pas simple pour trois raisons. Premièrement, les études comparatives montrent que les économies basées sur l'exploitation des ressources naturelles croissent relativement moins vite que les économies démunies de ressources. C'est le «fléau de ressources naturelles» ou le «paradoxe de l'abondance» qui s'explique par le fait que le secteur exploitant la ressource forme très souvent un îlot dans l'économie et n'exerce que peu d'effets d'entraînement sur la croissance du reste de l'économie. La deuxième raison est que, comme les études le montrent également, les accélérations de la croissance de courte durée ne se transforment que très rarement en une croissance soutenue de long terme. Le Tchad est justement cité parmi les 12 pays africains dont les économies ont connu une telle accélération de croissance de contre durée (4% pour l'économie tchadienne dans les années 71) sans enclencher un mouvement soutenu dans le temps.

1.2.3- La dégradation des conditions économiques au Tchad

L'ECOSIT (Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad) est la seule source des données sur la dégradation des conditions de vie des populations tchadiennes. L'indice de pauvreté global, estimé au niveau national, est de 54%. Il est de 37,5% dans le Chari Baguirmi dont 34,9% à N'djaména; 55,9% dans le Logone Occidental dont 39,5% à Moundou; 50,0% dans le Moyen Chari dont 58,0% à Sarh; 50,6% dans le Ouaddaï dont 20,1% à Abéché. Les ménages les plus pauvres sont ceux dirigés par les femmes, ils représentent 44% du total à N'djaména et 67% à Sarh.

Les principales manifestations de la pauvreté humaine au Tchad liées à des facteurs de risque sont: la faim et la malnutrition résultant essentiellement du déficit et de l'insécurité alimentaire; les fortes mortalités maternelle et infantile sont la conséquence de l'accès limité des femmes aux services de santé de la reproduction ainsi que de l'exposition des enfants à des maladies infectieuses et parasitaires; la forte incidence du VIH/sida et du paludisme, due essentiellement à la non utilisation des moyens de prévention et de protection ; de l'accès limité à l'eau potable et aux services d'assainissement, est la résultante de l'insuffisance et du dysfonctionnement des points d'eau modernes, des latrines et des systèmes d'évacuation ; et la forte déscolarisation au primaire est causée par l'inaccessibilité économique (surcoût) ou culturelle (perception) de l'école.

Les faiblesses intrinsèques aux stratégies structurelles et politiques de développement ainsi que la fragilité chronique de la sécurité et de la paix sont considérées comme les déterminants structurels de la pauvreté humaine au Tchad.

Au Tchad, plus de 500 000 personnes se trouvent chaque année en situation d'insécurité alimentaire chronique et conjoncturelle (Ministère de l'Agriculture du Tchad, 2003). La faim frappe notamment des personnes particulièrement vulnérables en milieu rural ou urbain: veuves, handicapés, retraités de la fonction publique, personnes âgées sans soutien, ménage avec un grand nombre d'enfants en bas âge. Cette situation est aggravée par les crises humanitaires récurrentes comme celle qui sévit actuellement à l'Est du pays à la suite des troubles du Darfour.

a) Stratégie tchadienne de réduction de la pauvreté

La stratégie nationale de la réduction de la pauvreté (SNRP), élaborée en 2003, préconise que l'élimination progressive de la pauvreté sera réalisée par la poursuite de politiques favorables à l'accélération de la croissance économique, surtout dans les activités pratiquées par les pauvres ; l'accroissement des dépenses publiques ciblées sur les contraintes à la réduction de la pauvreté ; et l'exécution des projets et programmes sectoriels selon les cinq grands axes stratégiques, pour lesquels la SNRP fixe les objectifs, les indicateurs de performance et une matrice d'actions prioritaires.

Sur le plan économique, la première année de la mise en œuvre de la SNRP coïncide avec celle de l'exploitation du pétrole de Doba. En matière de finances publiques, les secteurs prioritaires bénéficient, en plus des dotations budgétaires ordinaires, des fonds IPPT et du bonus pétrolier. La politique visant à augmenter de 20% chaque année la part du budget des secteurs prioritaires s'est poursuivie, et les dotations budgétaires de ces secteurs représentent 60% des dépenses totales en 2003 contre 52% des dépenses exécutées en 2002 (SNRP, 2003).

Les difficultés et les contraintes sont celles relatives à l'insuffisance des ressources financières qui risque d'entraver le bon déroulement des activités dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, les aléas climatiques qui constituent un handicap à la production agricole, la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages des pauvres, et enfin la rareté de

l'énergie électrique disponible et son coût exorbitant qui dissuadent les opérateurs économiques privés.

Des différentes consultations conduites dans le cadre du processus participatif, il est ressorti que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, que l'on appréhende en termes de revenus, de niveau de vie, de capacités (moyens de production entre autres) ou de risques encourus. Le déficit de productivité est un attribut de l'essentiel des activités économiques marchandes, traduisant un déficit, voire un défaut de capacités lié aux déficiences des systèmes sanitaire et éducatif. De ce qui précède, la dimension économique de la pauvreté est très importante, il convient donc de mettre un accent particulier sur le cadre macroéconomique dans lequel s'exécute la stratégie de la réduction de la pauvreté afin de définir le cadre et d'en établir le lien avec l'évolution de la pauvreté. Au total, le Tchad est profondément touché par la pauvreté et la misère. C'est le pays le plus pauvre de la sous-région au regard des différents indicateurs sociaux publiés par les organisations internationales.

Tableau 1.3. Seuils de pauvreté alimentaire et globale par tête et par jour

	Milieu rural		N'djaména		Autres villes		Zone ECOSIT ⁶	
	FCFA	\$US	FCFA	\$US	FCFA	\$US	FCFA	\$US
Seuil de pauvreté alimentaire	151	0,303	311	0,623	213	0,43	194	0,39
Seuil de pauvreté globale	195	0,39	414	0,83	276	0,55	253	0,51

Source : INSEED/ECOSIT2, 2003-2004

b) La perception de la pauvreté par la population tchadienne

Des études ont également été menées sur la perception de la pauvreté par les populations au Tchad. Selon ces études (DSEED/ PNUD, EPBEP, 2000), cette perception est relative au milieu: on se sent pauvre par rapport à quelqu'un d'autre ou par rapport à sa capacité d'accéder aux différents marchés de biens et de services disponibles ou encore par rapport aux possibilités qui sont offertes à l'individu. Selon les résultats de l'enquête, la perception de la pauvreté par la population tchadienne apparaît très différente en milieu urbain qu'en milieu rural. Tandis que les populations urbaines placent l'éducation en première position et le manque d'argent en deuxième, les populations rurales placent, elles, le manque de matériel agricole en première position et ne classent le besoin d'éducation qu'en 7^e

⁶ L'ensemble de la zone couverte par l'ECOSIT (Enquête sur la Consommation des ménages et du Secteur Informel)

position. Dans les deux cas, l'insuffisance de structures de santé émerge comme l'une des trois dimensions majeures de la pauvreté citées par les urbains comme les ruraux.

c) Les conditions de vie des ménages au Tchad

Il n'existe à ce jour que peu de données et d'études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Tchad. L'indice de la pauvreté humaine (IPH) est l'un des plus mauvais du monde, à 52,1%, selon le PNUD, plaçant le Tchad en 86^e position dans un échantillon de 92 pays (PNUD, 1997). Les données du Rapport sur le développement humain indiquent également qu'au Tchad, le pourcentage d'analphabètes est de 49,7%, celui d'individus privés d'accès à l'eau potable de 76% et le pourcentage des personnes privées d'accès aux services de santé de 74% (PNUD, 2006).

Les données de l'enquête sur la consommation et le secteur informel (ECOSIT) réalisée en 1995/1996 ont permis de caractériser plus précisément le profil de la pauvreté au Tchad. L'indice de la pauvreté alimentaire, est estimé à 42%. Cette incidence est plus forte en milieu rural (48%) que dans les zones urbaines (34 à 38%), mais cette différence est moins marquée que dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, où les citadins ont typiquement un niveau de pauvreté plus faible. De même, l'incidence de la pauvreté globale, montre une plus forte incidence en milieu rural que dans les villes. L'extrapolation de ces données au niveau de l'ensemble du Tchad montre que 90% des pauvres sont du milieu rural. Cette mesure du degré de la pauvreté des ménages est basée sur le manque à gagner moyen des pauvres dans une région, c'est-à-dire la différence entre la consommation des ménages et le seuil de pauvreté utilisé. Les données montrent qu'il y a moins de pauvres dans les villes, et en particulier dans la capitale, que dans les campagnes.

Ce résultat suggère que les ménages ruraux ont des activités ou des atouts qui leur permettent de maintenir un certain niveau de vie faible, alors que les ménages pauvres urbains n'ont pas ces ressources et sombrent dans une pauvreté plus marquée. L'enquête démographique et de santé a permis de dresser une typologie de ménages selon le niveau de bien-être. Il apparaît que les plus pauvres ont un niveau d'éducation plus faible que les plus riches; que les femmes vivant dans de ménages pauvres ont plus de chance d'exposer leurs enfants au travail que leurs homologues de ménages riches. On note aussi une pauvreté légèrement plus prononcée dans les ménages dirigés par une femme.

Tableau 1.4. Approche absolue (Estimations de la pauvreté)

	Capitale	Villes secondaires	Autres villes	Rural sud	Rural nord	Pays
Taux de pauvreté (%)	20,8	34,4	47,8	50,6	70,3	55,0
Part de la population totale (%)	7,6	2,9	9,6	42,3	37,5	100,0
Part de la population en pauvreté (%)	2,9	1,8	8,4	38,9	48,0	100,0

Source : INSEED/ECOSIT2, 2003-2004

A cet effet, la lutte contre la pauvreté et l’encouragement à la scolarisation sont pour beaucoup d’auteurs, les principaux leviers de la lutte contre le travail des enfants. L’importance du travail des enfants constatée actuellement dans le monde est due à la pauvreté : aujourd’hui plus de 350 millions d’enfants sont obligés de travailler pour leur survie, car 1,3 milliard d’individus (sur 6 milliards d’habitants) dans le monde vivent en dessous du seuil de pauvreté (rapport de Banque Mondiale). D’après les estimations de l’UNICEF, 50 % de la population mondiale vivent dans la pauvreté. On évalue à 650 millions le nombre d’enfants dans un extrême dénuement et le nombre ne cesse d’augmenter.

Selon le rapport de la Banque Mondiale sur le développement humain publié en 2000, le Tchad est classé parmi les huit pays les plus pauvres de la planète. A peine deux enfants sur cinq âgés de 6 à 11 ans fréquentent l’école primaire. Les garçons (45,5%) sont mieux scolarisés que les filles (35,5%). Seulement 25,5% de la population âgée de plus de 15 ans savent lire et écrire. Environ une personne sur trois a accès à l’eau potable et près de trois personnes sur quatre dans les ménages ne disposent pas de latrines.

1.2.4- Pétrole, nouvel enjeu majeur de la géopolitique tchadienne

Depuis longtemps, le Tchad est resté un pays à vocation agro-pastorale. Son économie est basée essentiellement sur l’agriculture et l’élevage. Les sécheresses des Années 80 ont rendu aléatoire la production agricole et pastorale rendant le pays dépendant sur tous les plans. Son environnement économique inhibant n’a donc pas permis entre autres de créer des

Emplois, des richesses ni des revenus maintenant ainsi de nombreuse personnes en dehors des circuits de production. La croissance a été très faible au cours des dernières décennies. Jusqu'en 1999 elle a rarement excédé plus d'un point le taux de croissance annuel de la population. Il va de soit que ce rythme de croissance de l'économie ne pouvait créer suffisamment d'Emplois pour une population à forte croissance. L'examen des facteurs qui ont limité la croissance montre que la faiblesse du système productif a accusé des lacunes:

- Le système est figé sur l'agriculture et l'élevage dont les producteurs travaillent avec les outils archaïques et les produits ne subissent aucune transformation pour générer une valeur ajoutée substantielle;
- Ce secteur principal, source de croissance n'a reçu qu'un volume fort réduit des investissements publics;
- L'entreprenariat privé est embryonnaire et tourné essentiellement vers les activités du commerce.

Dernier né des Etats pétroliers, avec une capacité de production de 250 000 barils/jour, le Tchad s'est ouvert aux nouveaux acteurs, à l'occasion du programme d'exploitation pétrolière inauguré à l'An 2000. Depuis la construction de l'oléoduc Doba-Kribi en 2003 long de 1 070 kilomètre ,le Tchad a vu son taux de croissance économique faire un bond spectaculaire passant de 1% en 2001 à 15% en 2004.et 8% en 2005 .Selon Geoffrey H. Bergen représentant résident de la Banque Mondiale au Tchad (2008), les Statistiques officielles montrent les Produit Intérieur Brut(P.I.B) ont nettement dépassé les taux de croissance démographique(2,8) ces derniers Années du fait de l'exploitation du pétrole . Par exemple le PIB par tête a augmenté de 11% par An de 2003 à 2006 et le PIB non pétrolier par tête a augmenté de 2,7 % par An aux cours des mêmes périodes malgré les promesses inscrites dans ces statistiques l'exploitation du pétrole (dont la contribution à la croissance du PIB tchadien s'élève déjà à 34,4% en 2004) ne s'est guère traduite jusqu'à présent dans le quotidien de la population. Plus inquiétant peut être la mise en chantier de l'exploitation s'est traduite par une hausse brutale de l'inflation (passer de -5,4% en 2003 à un taux moyen de (7,8% pour l'Année 2005) et les effets de la dette (passée de 66% du revenu national brut en 2003 à 75% de ce revenu en 2005).

Les retombées de la rente pétrolière ont généré de très forte tension. Les bouleversements socio-économiques introduits par la mise en valeur des champs de pétrole se sont traduits par une aggravation des inégalités tant au niveau des régions qu'au sein de la

société civile. Conséquence directe : plus de 60% des tchadiens continuent de vivre en dessous du seuil de la pauvreté. Au Tchad la perturbation des circuits économiques traditionnels entraîne des bouleversements sociaux qui menacent la paix civile tandis que s'approfondit le fossé entre la masse paysanne et les bénéficiaires de la rente pétrolière. La crise du Darfour ne fait que renforcer cette perception aggravant des clivages inter-tchadiens qu'atteste en leur plan la multiplication des tensions au sein de l'Armée : compte tenu de ses effectifs (environ 30 000 Hommes certaines estimations parlent de 50 000 Hommes) et des divisions qui la minent on comprend pourquoi celle-ci revendique « la part du lion » sur le revenu pétrolier. C'est à l'actif de ces différents paramètres qu'il faut placer les événements qui s'étaient produits au Tchad en 2006 et qui ont fait de ce pays un théâtre des jeux pétrolier et guerriers.

Ainsi, l'espoir de développement suscité par l'exploitation de l'Or noir va-t-il se poursuivre ? Déjà parmi la classe politique et la société civile les voix s'élèvent pour décrier la gestion de la manne pétrolière. En effet comme partout au monde le pétrole semble être une malédiction pour le Peuple tchadien. S'il semble être admis aujourd'hui que la guerre est entrée dans la tradition des tchadiens les troubles provoqués ces derniers temps prennent une intensité jamais égalée. Seulement en cinq(5) Ans après l'exploitation pétrolière (2003-2008) le Tchad a enregistré plusieurs mouvements rebelles et connu plus de deux(2) coups d'Etat manqués. La dernière offensive en date des 2 et 3 Février 2008 a encore jeté des milliers de tchadiens sur la route de l'exile (dont la grande partie à Kousséri au Cameroun). Toutes ces Années de guerre ont freiné le développement socio-économique du Pays car l'on s'est plus préoccupé de la question sécuritaire que du développement.

Concernant le cas particulier du Tchad oriental où se trouvent les réfugiés et les IDPs il faut signaler que l'afflux de l'aide internationale dans cette région pauvre et déstabilise l'économie et la société. Les populations locales dont certaines sont venues en aide aux réfugiés avant l'arrivée des organisations internationales plus démunies que leurs hôtes désormais nourris logés et éduqués dans les camps. Les projets qui leur sont peu à peu destinés sont incapables de répondre à l'ensemble des besoins.

Au plan social le Tchad est classé au 173^{ème} rang sur 177 selon le classement mondial de 2005⁷ des pays les plus pauvres du monde et son indice de développement humain établi par le PNUD de l'ordre de 0,403 est l'un des plus faibles. Le niveau de pauvreté des tchadiens n'a cessé de s'aggraver au cours des trois dernières décennies. Selon les données d'ECOSIT réalisée en 1999, le seuil de pauvreté global au niveau national est estimé à 218 f CFA/jour et par personne. Ce seuil est inférieur au seuil de pauvreté globale standard international qui est de 1\$ (dollar soit 600 f CFA)/jour et par personne. Sur la base de ces données on peut considérer qu'au moins ½ (un sur deux) n'a pas de revenu suffisant pour satisfaire ses besoins essentiels. En 2000 (rapport du PNUD) on estime à 54% la population se trouvant en dessous du seuil de pauvreté, seulement 16 à 20% des Enfants bénéficient de la couverture vaccinale, près de 90% des habitats sont sensibles aux intempéries, seulement 30% de la population a accès à l'Eau potable, 1% a accès à l'énergie électrique, moins de 10% bénéficie des services de l'assainissement, une importante partie vit l'insécurité alimentaire chronique, les maladies épidémiques et endémiques (parmi lesquels la pandémie du VIH/SIDA) qui aurait frappé 1.704 personnes et fait 55 000 orphelins.

1.3- Situation du travail des enfants au Tchad

Considéré dans toutes ses dimensions, l'avenir du Tchad réside dans ses enfants qui seront les adultes de demain. Mais comment sera leur participation dans une économie moderne et ouverte à l'internationale s'ils ne disposent pas de moyens de participation en tant que citoyens, notamment savoir lire et écrire, des compétences qui leur permettent d'avoir un travail décent et le sentiment de bien-être physique et psychologique? De ce fait, et depuis quelques années, la question du travail des enfants est la préoccupation de nombreuses institutions et organismes internationaux car les enfants au travail seront demain des analphabètes et des ouvriers non qualifiés. Et le Tchad fait partie des pays qui manifestent la forte volonté pour combattre le travail de ses enfants qu'il considère comme ses hommes de demain, mais comment cette volonté s'est traduite en réalité?

1.3.1- Ampleur du travail des enfants au Tchad

⁷ Le Comité des droits de l'enfant examine le rapport du Tchad, disponible sur, <http://www.anr.typepad.com/>, (consulté le 03/03/2009).

L'OIT affirme que, ce XXI^{ème} siècle a débuté en comptant quelques 250 millions⁸ d'enfants assujettis aux pires formes d'exploitation. Ce sont, les petits domestiques, les petits artisans, les petits paysans, les petits bergers,... Ils risquent tous les jours, leur santé et leur vie dans l'accomplissement de travaux pénibles et perdent tous moyens de peser sur leur vie future d'adultes.

Au Tchad, les pires formes de travail des enfants suivantes ont été identifiées, après une étude réalisée par l'UNICEF en mai 2007 sur les pires formes du travail des enfants :

➤ Les enfants domestiques de l'exode rural

Ce sont des enfants âgés de 10 à 17 ans et plus, principalement originaires des régions du Mandoul et du Logone Occidental qui migrent vers N'djaména afin de se faire employer comme domestiques. Par manque d'informations sur leurs droits, ces jeunes sont victimes d'exploitation par leurs employeurs. Ils travaillent 6 jours par semaine, 8 heures par jour pour un salaire compris entre 6000 FCFA et 14000 FCFA par mois. Cependant la rémunération n'est pas toujours perçue ou est réduite suite à des accusations de vol ou de vaisselle brisée. Par manque de moyens, ces jeunes filles et garçons habitent à la périphérie de la ville et louent de petites chambres pour 8/10 personnes. Les jeunes filles sont souvent victimes d'humiliations et parfois de harcèlements sexuels par leurs employeurs. Enceintes, elles se font avorter clandestinement dans de conditions d'hygiène précaire, avec les risques de décès que cela comporte. De plus, en raison de l'insuffisance et de l'irrégularité de rémunération, certaines jeunes filles pratiquent une prostitution occasionnelle afin de pouvoir acquérir les biens de consommations (trousseau de mariage) convoités, malgré les risques d'IST/MST ou VIH/SIDA.

➤ Les enfants domestiques sous tutelle

Il s'agit des enfants placées chez les parents afin d'y être scolarisées ou chez un employeur pour des travaux domestiques contre une rémunération. Travaillant parfois comme domestiques auprès de fonctionnaires dans leur ville d'origine, ces fillettes suivent leurs employeurs lorsqu'ils sont affectés ou mutés dans une autre ville et n'ont plus la possibilité d'entrer en contact avec leurs parents. Le contrat est négocié avec les parents moyennant une somme forfaitaire ou un revenu mensuel. D'autres enfants ont été placées avec l'intervention d'un intermédiaire venu chercher les enfants dans les villages, notamment, ceux de la

⁸ Yves HOUSSON, « Contre le travail des enfants quelles solidarités ? », disponible sur, <http://www.globenet.org/enfant/d1.gif>, (consulté le 04/03/2009).

Tandjilé. Dès l'âge de 8 ans, ces enfants travaillent durant de longues journées, ne sont pas scolarisées et subissent de fréquentes humiliations ou maltraitances. Certaines d'entre elles sont privées de liberté ou victimes d'abus sexuels.

➤ **Les enfants bouviers**

Ce sont des jeunes garçons âgés de 10 à 17 ans recrutés par les éleveurs de bétail dans la région du Moyen Chari et du Mandoul pour la garde de leurs troupeaux. Après une négociation entre le père de l'enfant, l'éleveur et le chef de village, un contrat est signé fixant la durée de travail nécessaire pour l'acquisition d'un veau, soit entre 6 et 8 mois. Les conditions de travail sont difficiles pour des enfants d'agriculteurs non habitués au nomadisme et au mode de vie musulman. Victimes de maltraitances, de malnutrition et de changement d'identité (certains enfants s'islamisaient pour être mieux acceptés par leurs employeurs), ces enfants présentent parfois des troubles du comportement, ils sont devenus agressifs, aigris, ce qui ne facilite pas leur réintégration en famille. Nombre d'entre eux sont également décédés ou disparus en brousse ou sont rentrés handicapés⁹.

➤ **Les enfants mouhadjirins**

Il s'agit d'enfants placés par leurs parents auprès de marabout pour leur éducation religieuse. Cependant, lorsque les parents n'ont pas de ressources financières suffisantes pour payer leur apprentissage, les enfants peuvent être victimes d'exploitation de la part des marabouts. Ils sont contraints de mendier, de transporter des marchandises à l'aide d'un porteur ou sont placés chez un employeur. Le marabout fixe une cotisation journalière pour chaque enfant variant entre 150 FCFA et 500 FCFA ou réquisitionne le salaire ou la recette quotidienne du travail de l'enfant. Ils travaillent durant de longues journées en plus de l'apprentissage du Coran. Victimes de maltraitances lorsque la cotisation journalière n'est pas honorée, ils doivent le plus souvent mendier leur nourriture et sont hébergés dans de mauvaises conditions.

➤ **Les enfants pêcheurs**

⁹ Sandra MAIGNANT, « Analyse de la situation des pires formes de travail des enfants au Tchad », Unicef, Mai 2007, p 5.

Ce sont principalement des garçons âgés de 12 à 17 ans et plus qui sont employés par les pêcheurs comme assistants. Ils sont recrutés sur le petit marché de Ketegala de Sarh pour travailler durant la saison de la pêche, (de novembre à août) au confluent des trois fleuves locaux dans le canton de Roro, préfecture de Lac Iro. Ils commencent le travail dès 6heures du matin jusqu'à 18heures pour la préparation et la friture des poissons. Puis après une pause de deux heures, ils reprennent le travail pour la pêche de nuit de 20heures à 4heures du matin. Ces enfants sont nourris avec le reste de petits poissons frais, dorment sur un simple vieux sac de mil et manquent cruellement de sommeil. Pour leur première année de travail, ils sont rémunérés 50000 FCFA à la fin de la saison. Cependant, en cas d'accident ou de blessures, les soins ne seront pas pris en charge et l'enfant sera renvoyé chez lui sans aucune rémunération.

➤ **Les enfants victimes d'enlèvement à des fins de traite**

Il s'agit d'enlèvements d'enfants à destination du Nigeria afin d'être «vendus». Ils sont âgés de 9 à 14 ans et sont kidnappés par des inconnus tchadiens ou nigériens, avant d'être convoyés clandestinement dans les coffres de voiture vers le Nigeria. D'après un témoignage, un enfant a été «échangé» contre deux motos et un moulin à mil. Neuf cas d'enfants enlevés dans des conditions similaires et retrouvés ont été recensés depuis 2001 dont trois ont été interceptés à la frontière Cameroun / Nigéria de Banki. Peu d'informations sont disponibles sur ce sujet, notamment en raison de l'absence d'enquête des disparitions d'enfants.

➤ **Les enfants victimes d'exploitation dans les petits métiers**

Ce sont les enfants de la rue, en conflit avec leurs parents, issus de familles très démunies ou réfugiés soudanais qui s'emploient dans différents petits métiers afin de subvenir à leurs besoins et d'acquérir une autonomie financière. Peu rémunérés (100 et 200 FCFA par jour), ils travaillent du matin au soir dès l'âge de 7/10 ans en fonction des activités. Ils sont employés dans les briqueteries pour la fabrication, la cuisson et le transport des briques ; dans le transport de marchandises à l'aide de port tout ; ou dans les restaurants et cafeterias pour laver la vaisselle et servir les clients.

➤ **L'exploitation sexuelle des enfants**

Le sujet étant particulièrement tabou, très peu d'informations ont été recueillies sur cette problématique. Cependant la ville pétrolière de Doba a été désignée par les acteurs de la lutte contre le travail des enfants comme un lieu de prostitution des jeunes filles mineures.

➤ **Le travail des enfants à abolir**

On entend par «travail des enfants à abolir» (travail dommageable), toute activité qui physiquement, moralement et/ou socialement a une incidence sur la santé et l'éducation de l'enfant. Les travaux dangereux et les pires formes intrinsèques (prostitution, la traite des enfants, la servitude...) constituent les pires formes du travail des enfants.

1.3.2- Le cadre institutionnel et de protection des enfants

La réalisation des enquêtes EDS a principalement pour objectif de fournir des informations précieuses sur la situation des enfants au Tchad, et se base en grande partie sur la nécessité de surveiller la progression vers les objectifs et cibles émanant d'accords internationaux ratifiés par le gouvernement tchadien. Il s'agit de la Déclaration du Millénaire adoptée par tous les 191 Etats membres des Nations Unies en septembre 2000 et le Plan d'Action d'un Monde digne des enfants (MDE), adopté par 189 Etats membres lors d'une session spéciale des Nations Unies sur les enfants en mai 2002. Ces deux engagements se basent sur les promesses faites par la communauté internationale lors du Sommet Mondial de 1990 pour les enfants et stipulent l'amélioration des conditions de vie des enfants en général et particulièrement d'épargner les enfants des tâches qui les empêchent de jouir de leur enfance. L'UNICEF s'est vu attribuer un rôle de soutien dans le cadre de cette mission.

Outre ces engagements internationaux, le gouvernement tchadien en collaboration avec les partenaires au développement, a mis en œuvre des politiques et stratégies sectorielles pour améliorer la situation des enfants.

La promotion et la protection des droits de l'enfant constituent une des priorités des autorités tchadiennes dans leur politique générale de promotion des droits humains. C'est ainsi que, dans la recherche permanente de l'atteinte de cet objectif, plusieurs textes seront élaborés, soit en conformité avec les textes internationaux, soit dans la perspective de la satisfaction des besoins contextuels nationaux. De façon générale, on peut distinguer deux types de textes qui visent à protéger les enfants au Tchad. Ce sont les textes internationaux et les textes nationaux.

Au plan national, les textes sur le travail des enfants se réfèrent en grande partie aux textes du Droit de l'Homme et Droit du Travail. Parmi ces textes, on peut citer :

Le Code du travail tchadien¹⁰ (CTT) qui a été créé par la **Loi n° 038 du 11/12/96 portant Code du Travail**. Il apporte certaines précisions et innovations aux textes qui régissaient le droit du travail au Tchad et notamment de ceux qui régissaient le travail des enfants. L'on retient trois dispositions majeures dans le code du travail qui régissent l'emploi de la main-d'œuvre infantile. Il s'agit des articles 5, 52 et 206.

L'article 5 du CTT interdit les travaux forcés. Il dispose que: *«le travail forcé ou obligatoire est interdit. On entend par travail forcé ou obligatoire tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de son plein gré(...)»*.

L'article 52 quant à lui, affirme que, *«les enfants ne peuvent être employés dans une profession quelconque avant l'âge de quatorze ans, sauf dérogations fixées par décret sur proposition du Ministre chargé du Travail et de la Sécurité Sociale et du Ministre chargé de la Santé Publique, compte tenu des tâches qui peuvent être demandées à ces enfants. Les enfants ne peuvent être engagés qu'avec l'accord de leur représentant légal»*. Cette disposition vient abroger, l'article 2 du **décret n° 55/PR/MTJS-DOMPS du 8 février 1969 sur le travail des enfants** qui autorisait le travail des enfants de 12 ans. Ainsi dorénavant, il est interdit de recruter des enfants dans un emploi quelconque avant l'âge de 14 ans et pour les travaux dangereux avant l'âge de 16 ans.

Enfin l'article 206, énonce l'interdiction du travail de nuit des enfants. Il déclare de manière succincte que: *«le travail de nuit des enfants âgés de moins de 18 ans est interdit»*. Le législateur tchadien, même s'il ne fait pas une part belle à la question du travail des enfants, pose de manière claire et nette le postulat selon lequel, le recours au travail des enfants dans certaines conditions est interdit. Malheureusement, l'on ne note pas d'interdiction formelle.

¹⁰ Code du travail tchadien, disponible sur, www.ialtchad.com, (consulté le 15/11/2008).

La loi N°04/PR/98 du 07 août 1998, portant organisation judiciaire qui prévoit au siège de chaque Tribunal de Première Instance (TPI), une chambre pour enfants. Ceci, pour pouvoir défendre les intérêts des enfants. Cette Chambre est compétente pour connaître des affaires impliquant les enfants. Ainsi par exemple, lorsqu'un conflit social naît dans l'exercice du travail de l'enfant, cette instance est appelée à trancher (il s'agit le plus souvent des accusations de vol, de perte ou de destruction de matériels de travail, ...).

L'exécutif ne reste pas non plus, inactif. C'est ainsi, qu'on lui doit le **décret n° 55/PR/MTJS-DOMPS du 8 février 1969 sur le travail des enfants**¹¹. Dans son article premier, ce décret interdit l'emploi d'enfants de moins de 14 ans, même comme apprentis dans une entreprise du territoire de la République, à moins que celle-ci ne soit dirigée par les parents de l'enfant. L'article 2 de ce décret, quant à lui, permet que les enfants de 12 ans effectuent des travaux dits légers (disposition abrogée par l'article 52 du CTT). Il s'agit entre autres, du travail domestique (employés comme marmitons, aide-cuisiniers, gardien d'enfant, petits boy...), de cueillette dans les exploitations agricoles, et aussi de légers travaux industriels sur autorisation dans ce dernier cas, de l'inspecteur du travail. Son article 6, interdit l'emploi de jeunes travailleurs de moins de 18 ans dans les travaux relatifs: au graissage, nettoyage ou réparation des machines et mécanisme en marche ; aux manœuvres des matières explosives, irritantes, corrosives, ou vénéneuses; aux manœuvres d'appareil de lavage ou de manutention ; au travail des mines/carrières; au travail dans les laboratoires ; aux travaux de soutien aux chauffeurs, conducteurs d'engins à moteur; aux travaux de terrassement. Il interdit enfin tous les travaux exécutés de nuit. Cet article laisse une porte ouverte à la répression de tous les travaux qui, même sans tombé sous le coup de ce décret, peuvent blesser la moralité et la santé des enfants.

L'on peut aussi faire mention du **décret n° 100/AFF/MASFF du 18 juin 1963 relatif à la protection de l'enfance et de l'adolescence**. Ce texte régleme le déplacement de cette catégorie de personnes, à l'intérieur du territoire national. Malheureusement, ce texte est devenu obsolète, d'où la nécessité de la réactualiser. Sachant que le travail domestique, celui des enfants bouviers et mahadjirins sont basés fondamentalement sur le déplacement.

¹¹ CEFOD, Banque tchadienne de données juridiques, « Recueil de textes sur les droits de l'enfant », décembre 2006, p 238.

L'on note également **l'arrêté n°29/MISD/SE/SUR du 08 décembre 1999 portant création d'une brigade chargée de la protection des mineurs**. Les enfants, dans l'exécution de leurs travaux quotidiens, sont souvent victimes de violences qui peuvent être très graves. Les enfants les plus exposés étant les enfants domestiques, battus et chassés pour un rien. Les enfants mahadjirins et les enfants bouviers ne sont pas en reste. Malheureusement cette brigade n'a jamais vu le jour.

L'on note enfin, **l'arrêté n° 2062 portant création du comité national de la presse pour enfance** qui jusqu'ici, constitue un effet d'annonce.

Dans sa volonté d'assurer une protection totale des droits des enfants, le Tchad a initié d'autres instruments qui sont en cours d'adoption. Il s'agit : **du code tchadien des personnes et de la famille; du code de protection de l'enfant et de l'avant projet de loi réglementant l'Etat civil en République du Tchad**. Le processus tendant à la **ratification de la Convention de La Haye sur la coopération et la protection en matière d'adoption internationale** et du **Protocole Additionnel à la Convention des Nations Unies sur la Criminalité Transnationale visant à prévenir, punir et réprimer la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants**, a été engagé .

L'on voit donc que, le travail des enfants au Tchad est un fait réel et statistiquement prouvé. C'est ainsi qu'à la 50^{ème} session du comité des droits de l'enfant qui s'est tenue à Genève du 10 au 30 janvier 2009, *«le comité note avec préoccupation, qu'un très fort pourcentage d'enfants au Tchad travaillent, y compris des enfants âgés de seulement cinq ans»*¹².

Avec ses différents partenaires, l'Etat tchadien essaie de répondre à la nécessité de mettre un terme à l'exploitation du travail des enfants. Et ce, non seulement à travers des textes juridiques, mais aussi à travers des programmes et politiques en faveur des enfants qui sont initiés pour aider à atteindre les objectifs fixés dans les engagements pris par l'Etat. . Aussi, il est temps que la situation des enfants soit analysée et examinée avec minutie et beaucoup de sérieux par les acteurs garants de ces droits. Car, trop de choses restent à faire

¹² Comité des droits de l'enfant : Genève, 12 au 30 janvier 2009 50e session, le Comité adopte des "observations finales" sur les rapports soumis par huit pays en vertu de la Convention ou de ses Protocoles facultatifs, disponible sur, http://www.aidh.org/ONU_GE/Comite_DE/Somm_DE.htm, (consulté le 28/04/2009).

sachant que, « (...) l'enfant *est une victime privilégiée des crises et des disettes mais aussi des travaux et des épidémies*»¹³.

Ainsi, le Tchad est impliqué dans la réalisation d'un plan d'action dont les trois objectifs sont : la lutte contre les pires formes de travail, l'exploitation et la traite des enfants. Ces objectifs sont mis en œuvre pour la période 2008-2015.

Que faut-il retenir du travail des enfants au Tchad:

Nous retenons essentiellement comme facteur du travail des enfants au Tchad, la pauvreté des ménages et la perception du travail des enfants par la population tchadienne. Dont les causes sont les suivantes:

Les causes du travail des enfants

➤ Une situation économique difficile

Depuis les années 80, le Tchad connaît une grave crise économique. Malgré l'exploitation du pétrole sur le territoire tchadien, la situation économique du pays reste préoccupante. En 2006, l'IDH du Tchad s'élevait à 0,379 soit le 167^{ème} rang sur 177 pays. L'exploitation du pétrole n'a pas apporté l'effet escompté. En 2004, pour sa première année d'exploitation, le Tchad a engrangé 103 millions d'euros. La Banque Mondiale qui a cofinancé le projet a imposé une pré affectation des revenus pétroliers aux secteurs de l'éducation, la santé, du développement rural, des infrastructures et des affaires sociales. Cependant peu de projets ont pu être financés, notamment en raison de lenteurs administratives et de la capacité d'absorption des budgets par certains départements jugés prioritaires. Seuls quelques projets d'infrastructures routières, secteurs d'activités plus familiers aux procédures d'appels d'offre ont pu être financés, au détriment des autres secteurs de développement (santé, éducation, développement rural).¹⁴ Ainsi malgré un taux de croissance économique important, 60% des tchadiens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les revenus agricoles, notamment dans le secteur du coton ont chuté tandis que les prix des biens de consommation primaire augmentent. A NDjaména, en 2002, l'indice des

¹³ Jacques GELIS, *et al*, *entrer dans la vie naissance et enfance dans la vie traditionnelle*, Paris, Gallimard-Julliard, 1978, p. 13.

¹⁴ Poirson. A.C « Où est passé l'argent du pétrole tchadien ? » *Le Monde Diplomatique*. Archive – septembre 2005 www.monde-diplomatique.fr/2005/09/POIRSON/12758

prix a atteint 218% sur la base (céréales, viande, tubercules, fruits et légumes) dont le prix a été multiplié par trois depuis 1994.¹⁵

La disette de 1998 qui a dans le Sud du pays a également contribué à l'appauvrissement des ménages. L'augmentation des prix des céréales sur les marchés qui ont triplé voire quadruplé en quelques mois ainsi que l'absence de céréales sur les marchés ont conduit les agriculteurs à vendre leurs maigres biens (charrue, bœuf, petits animaux d'élevages, ...) à des prix dérisoires pour se nourrir, les privant de leur outils de travail pour l'année suivante. Le petit bétail constituait également une épargne de sécurité pour faire face aux imprévus et aux périodes de soudure.¹⁶

➤ Un contexte familial propice au travail des enfants

Le profil des enfants victimes des pires formes de travail n'a pas pu établir de manière statistique en raison du manque d'étude sur le sujet. Cependant, d'après les observations des acteurs impliqués, ces enfants seraient majoritairement issus de familles nombreuses, de familles recomposées ou seraient orphelins.

Le manque de moyen pour nourrir une famille nombreuse est l'argument fréquemment avancé par les chefs de familles pour justifier le travail des enfants ou leur placement comme domestiques ou mouhadjirin. En effet, le taux de fécondité reste toujours élevé avec un taux de 6,4 enfants par femme en 2004. Peu de femmes ont accès à la contraception. Seules 3,9% des femmes utilisent des méthodes contraceptives modernes ou traditionnelles, avec une forte disparité entre les milieux urbains et ruraux (9% des femmes en milieu urbain et 3% en milieu rural). La contraception reste perçue comme un droit réservé aux femmes citadines lettrées et l'enfant comme un don de Dieu que l'on ne peut refuser. Le faible niveau d'instruction des femmes et par conséquent l'insuffisance d'autonomie et de pouvoir décisionnel au sein du couple, leur résidence en milieu rural ainsi que le taux élevé de mortalité des enfants sont autant de facteurs favorisant une forte natalité.¹⁷ De plus la polygamie, fréquente en milieu rural, conduit à l'élargissement des familles qu'il est difficile d'assumer pour le chef de ménage considérant la situation économique actuelle. C'est aussi un facteur de travail des

¹⁵ Hassane Bakari. A. « Consommation à N'djaména ». Tchad et Culture n°213. 2002
www.cefod.org/tc213/consommation.htm

¹⁶ Magrin. G.2001. « Le Sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir ». Ed Cépia. Paris

¹⁷ Bagamla. T. « Contraception, les raisons d'un échec ». Tchad et Culture.
www.cefod.org/Tchadtculture/contraception.htm

enfants, notamment des enfants bouviers. En effet, les chefs de famille souhaitant épouser une nouvelle femme envoient leurs enfants au travailler comme bouvier afin d'acquérir les bœufs nécessaires au paiement de la dot.

Les familles recomposées, suite un décès ou une séparation peuvent également être une cause de travail des enfants. Les remariages sont fréquemment à la source du rejet des enfants issus du précédent mariage pour lesquels on refuse de dépenser l'argent du ménage (notamment pour les frais de scolarité) et que l'on pousse plus facilement vers le travail. Les abandons, décès, placements chez un proche ou la non reconnaissance de l'enfant par son père (ou sa mère) entraînent également des carences affectives, un sentiment de culpabilité chez l'enfant qui peut être tenté par «l'aventure» pour y remédier.

La situation d'orphelin est également un risque supplémentaire pour un enfant d'être victime d'une pire forme de travail. Le manque de ressources qui résulte d'un décès et le placement fréquent des enfants chez un oncle de la famille accentue la vulnérabilité de ces enfants pour qui «personne n'a de moyen». Ceci est confirmé par l'enquête démographique et de santé du Tchad de 2004 qui démontre que 22,2% des enfants orphelins travaillent contre 16,7% des enfants non orphelins. Dans le centre de formation polyvalent des enfants bouviers de Balimba, 24% des enfants accueillis sont orphelins de père ou de mère ou total sur un effectif de 25 enfants.

➤ **Les mutations socioéconomiques de la zone soudanienne**

Traditionnellement, le Nord du pays était majoritairement peuplé de communautés nomades ou sédentaires d'éleveurs ou d'agro pasteurs et le Sud d'agriculteurs. Cependant, depuis le milieu des années 90 «le Nord se déplace à grands pas vers le Sud». De nombreux éleveurs se sont installés dans la zone soudanienne réduisant la traditionnelle transhumance des animaux du Ouaddaï vers le Moyen Chari, aux villes du Sud et parfois au Nord de la République Centre Africaine. Ainsi, c'est la montée du cheptel tchadien qui se trouve au Sud durant la saison sèche. Il ya une volonté affirmée de la part des groupes d'éleveurs de se sédentariser dans le Sud afin de pouvoir revendiquer leurs droits. En se déplaçant régulièrement ils n'appartiennent à aucune région et ressentent un manque de considération. C'est pourquoi ils souhaitent se sédentariser mais aussi scolariser leurs enfants afin d'apprendre le français et pouvoir défendre leurs intérêts lorsqu'ils sont bafoués. Toutefois leur établissement sur les terres de la zone soudanienne n'est pas aisé. Les chefs de cantons sont réticents à donner des terres aux éleveurs qui sont mal perçus par la population autochtone. En effet, les conflits éleveurs / agriculteurs sont fréquents dans ces régions et

crystallisent toute tension entre les deux communautés. Les éleveurs laissent paître leurs troupeaux sur les terres des agriculteurs qui voient leurs récoltes dévastées tandis que les agriculteurs sont accusés de cultiver sur les terres des couloirs de transhumance. Les paysans sont ruinés et arrivent difficilement à faire valoir leurs droits auprès des autorités. Les éleveurs paient des amendes et dommages et intérêts qui ne sont pas reversés aux agriculteurs. Les vols des bœufs d'attelages sont également fréquents dans ces régions

Ainsi, après avoir vu leurs récoltes dévastées durant plusieurs saisons consécutives, les agriculteurs tentent de reconstituer leur capital en envoyant leurs garçons travailler comme bouvier et ramener un bœuf. Les mauvaises récoltes dues à la rareté de la pluie, le manque d'infrastructures dans les villages et le coût des frais de scolarités sont également les causes de départ des enfants comme bouviers.

➤ **Le placement des enfants sous tutelle**

Le phénomène de la traite des enfants au Tchad, notamment en ce qui concerne les enfants domestiques puise en partie ses origines dans une pratique traditionnelle de placement des enfants issus de familles rurales pauvres, chez des parents en ville. Dans une logique de solidarité familiale, les enfants étaient scolarisés en échange de quelques travaux domestiques. Les structures éducatives étant plus développées et de meilleure qualité en milieu urbain, la ville est perçue comme offrant de grandes possibilités d'ascension économique et sociale.

Les parents placent leurs enfants dans leur intérêt, avec la perspective de leur offrir un avenir meilleur. Cependant, la baisse du pouvoir d'achat des tchadiens, notamment en milieu urbain, conduit à une rationalisation du budget familial. Ainsi, la scolarisation des neveux, des nièces ou cousines éloignés confiés n'est plus une priorité et à fortiori représente l'économique d'un salaire de domestique. Le principe de solidarité familiale se transforme alors progressivement en exploitation.

Toutefois, au-delà de la perversion d'une tradition, le placement des enfants par leurs parents chez un employeur contre rémunération se développe. Ainsi, d'après l'association APLFT des enfants originaires de Kélo confiés à des inconnus pour la somme de 50000FCFA ont été identifiés dans la ville d'Abéché.

La perception du phénomène

De façon générale, les enfants tchadiens travaillent dès leur plus jeune âge aux travaux domestiques de la maison familiale ou aux travaux champêtres ou pastoraux. D'après l'enquête démographique et de santé du Tchad de 2004, 74,5% des enfants de 5 à 9 ans travaillent et 91,8% des enfants de 10 à 14 ans. Le travail des enfants est un phénomène social admis au sein de la société tchadienne, particulièrement lorsque l'enfant travaille pour ses parents. De même, lorsque l'enfant est placé chez un membre de sa famille comme domestique sans scolarisation et sans rétribution, ce n'est pas perçu comme une exploitation. En revanche, un enfant victime de maltraitance sur son lieu de travail ou travaillant pour un tiers contre une rétribution est très mal perçu, les parents sont accusés de vente d'enfant et d'irresponsabilité. Or il s'agit plutôt d'une location de la force de travail de leur enfant que d'une vente. L'employeur ne devient pas propriétaire de l'enfant mais l'emploie contre une rémunération, qu'elle soit monétaire ou en nature.

Concernant les éleveurs employeurs d'enfants bouviers, ils se dégagent de toute responsabilité en accusant les parents de leur proposer des enfants. Ils ne font que répondre à une offre de main d'œuvre infantile. C'est également l'approche adoptée par les acteurs de la lutte contre le travail des enfants bouviers. Toute l'attention ainsi que la répression sont portées sur les parents et non sur leurs employeurs. Ainsi la majorité des activités de sensibilisation, de prévention et de répression sont focalisées sur les «vendeurs» d'enfants mais très peu d'actions sont menées à l'encontre des «acheteurs», notamment en raison du manque d'accessibilité des éleveurs et de la crainte qu'ils évoquent auprès de la population autochtone.

De plus, la majorité des activités de lutte contre le travail des enfants ont été concentrées autour du phénomène des enfants bouviers et plus récemment autour des enfants domestiques au détriment des autres formes de travail des enfants. La communication semble avoir été focalisée sur une forme d'exploitation en particulier et non sur le concept d'exploitation des enfants, plus abstrait et moins facile à faire partager. Ceci a pour conséquence la difficulté des acteurs impliqués et des particuliers à identifier et prendre en charge les enfants victimes d'autres formes de travail. Ainsi un pêcheur qui avait fuit son employeur en raison de mauvaises conditions de travail est rentré à pied de Sido jusqu'à Sarh (soit 130 km) et a été recueilli par un enseignant sensibilisé sur les droits de l'enfant. Cependant, malgré l'information de la Commission Justice et Paix, l'enfant n'a pas été pris en charge par les acteurs selon la procédure de réintégration mise en place pour les enfants bouviers. Après quelques jours passés chez l'enseignant, l'enfant a pris fuite.

Synthèse partielle

L'objectif de ce chapitre était de présenter la situation globale du pays dans lequel se produit le travail des enfants. La structure et l'organisation de l'économie et la paupérisation des ménages suite à la crise économique ayant comme corollaire un système scolaire dont la capacité de rétention des élèves est en baisse sont autant d'éléments du contexte qui peuvent expliquer le travail des enfants. Tous ces obstacles font qu'en plus de la vulnérabilité naturelle de l'enfant s'ajoute un autre type de vulnérabilité engendrée par les différentes actions humaines : exploitation de l'enfant (travaux domestiques, d'élevage, champêtres...), évolution libertaire de la société faisant en sorte que, l'on oublie les conditions nécessaires à la construction de la vie psychique de l'enfant¹⁸ : divorce, remariage, abandon d'enfant..., les traditions et les pratiques religieuses n'étant pas en reste (mariage forcé, excision, corrections corporelles, etc.).

Le monde à travers la Convention de 1989, relative aux droits de l'enfant¹⁹, a compris la nécessité de protéger l'enfant de manière plus ferme, car, l'enfance est une période de la vie qui exige une protection spéciale. Cette protection vise à garantir aux enfants un environnement protecteur contre toutes les formes de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence. Cependant, certains enfants méritent, en raison de leur vulnérabilité particulière, plus d'attention. Ce sont, les enfants travailleurs, en conflit avec la loi, victimes d'abus et d'exploitation sexuels, victimes de la traite, associés aux forces et groupes armés et ceux vivant dans les zones de conflits, réfugiés, les enfants de minorités, les enfants utilisés pour le commerce illicite de la drogue.

Face à ce phénomène, le Gouvernement tchadien avec l'aide des partenaires institutionnels et des ONG, a mis en place des programmes et un cadre institutionnel et juridique visant à assurer un meilleur bien-être aux enfants. Cependant, les moyens sont limités et l'application des dispositions se heurte aux considérations culturelle, idéologique et économique.

¹⁸ Gilbert DELAGRANGE, *Comment protéger un enfant?*, Paris, Karthala, 2004, p. 32.

¹⁹ Florence LAROCHE-GRISSEROT, *les droits de l'enfant*, 2^{ème} édition, Dalloz- 2003.

CHAPITRE 2. CADRE THEORIQUE ET HYPOTHESES DE L'ETUDE

Bien que le phénomène du travail des enfants ne soit pas récent, les approches explicatives ne se sont développées que tardivement, vers les années quatre vingt dix sous l'impulsion des ONG, du BIT, et de l'UNICEF. Les économistes, sociologues et démographes se sont eux aussi intéressés au phénomène, compte tenu de l'aspect presque immoral du travail des enfants mais aussi du fait qu'il affecte la pauvreté, le développement des pays concernés. Malgré les discours officiels, l'avenir de l'enfant africain en général et en particulier l'enfant tchadien, continue de susciter moult interrogations. L'on constate un réel décalage entre l'idéal juridique prôné par la communauté internationale à travers les conventions, les conférences, les institutions, les partenariats et la réalité. Au Tchad, l'UNICEF indique qu'environ 53% d'enfants de 5 à 14 ans sont assujettis au travail²⁰.

Ce chapitre s'articule autour de deux sections : la première qui porte sur la revue de littérature sur les différentes approches de la pauvreté d'une part, et sur le travail des enfants développé aujourd'hui consciemment ou inconsciemment, autour de quelques théories notamment la théorie du capital humain, la théorie féministe du travail des enfants et la théorie marxiste d'autre part. La seconde section, quant à elle, présente la cadre conceptuel de notre étude.

2-1- Fondements théoriques

2-1-1 - L'approche de la pauvreté en termes de bien-être des ménages

Retenons que l'approche de la pauvreté fait référence au niveau des dépenses et/ou des revenus du ménage ou de l'individu (CENUA, 2007). Elle comprend dans son acception la plus étendue, tous les éléments pouvant faire l'objet d'une valorisation monétaire (Nouetagni, 2004) et est basée sur l'identification d'un niveau de revenus (ou de dépenses) minimal appelé seuil de pauvreté.

²⁰ Ibidem.

Cette approche se réfère à la notion de coût de consommation et analyse le travail des enfants à travers la pauvreté. Il existe plusieurs modèles théoriques mais qui aboutissent à des conclusions similaires. Le modèle de Basu et Van (1998, cité par Bhukuth 2004), a été élaboré pour expliquer sous un angle économique la mise au travail des enfants. Basé sur le modèle économique traditionnel du ménage, cette théorie tente d'expliquer le travail des enfants à partir du niveau de vie des ménages. Leurs travaux portent essentiellement sur les conditions de vie du ménage et l'interaction entre le travail des enfants et celui des adultes et considèrent le travail comme un bien de consommation utilisé par le ménage pour accroître le revenu lorsque celui-ci tend à diminuer en dessous d'un certain seuil.

Pour assurer le bien-être du ménage, son chef prend la décision de mettre les enfants au travail (modèle unitaire de Becker 1974). Quant aux ménages riches, ils ne sollicitent pas l'apport des enfants au revenu, le chef de ménage riche est altruiste envers ses enfants. Il convient de noter que malgré la mise au travail des enfants, le chef de ménage se soucie de leur bien-être; c'est la pauvreté qui le contraint à cette décision. Ce modèle repose sur 6 hypothèses dont les deux majeures sont l'« axiome luxueux de pauvreté » et l'« axiome de substitution ».

- L'axiome luxueux de pauvreté : les ménages ne mettent leurs enfants sur le marché du travail que si le revenu du ménage hors contribution des enfants descend en dessous du seuil de subsistance. Il découle de cet axiome que la pauvreté est un facteur déterminant du travail des enfants ; le loisir est un bien de luxe, d'où l'hypothèse luxueuse de pauvreté.
- L'axiome de substitution : il suppose que les enfants sont des substitutions à la force de travail des adultes. Ceci détermine le choix de l'employeur entre la main d'œuvre infantile et la main d'œuvre des adultes supposée plus chère. Il découle de cette hypothèse de substitution que la qualification est quasi équivalente entre les deux forces de travail et que l'employeur utilisera la main d'œuvre infantile du fait que celle-ci lui revient moins chère. Le modèle de Van et Basu a fait l'objet d'importantes études empiriques qui montrèrent des résultats controversés. Ray (2000), cité par Bhukuth, montre dans une étude comparative entre le Pérou et le Pakistan que l'hypothèse de pauvreté n'est pas vérifiée au Pérou, alors qu'elle l'est au Pakistan. D'autres études menées au Zimbabwe, au Kenya et au Bénin remettent en cause le postulat selon lequel la pauvreté et le travail des enfants ne sont pas liés Findings Nov.

(2001). La pauvreté n'est donc pas le seul facteur qui explique la mise des enfants sur le marché du travail.

L'axiome de substitution paraît moins évident. Les capacités physiques des enfants étant limitées, ils ne peuvent donc pas avoir la même productivité que les adultes et, par conséquent, ne peuvent être des substitutions à la main d'œuvre des adultes. Ceci dépend de la nature du travail à effectuer.

L'approche monétaire

Cette approche prend en compte l'ensemble des revenus du ménage et cherche à définir un seuil plus adapté qui dépend de la taille du ménage. L'approche monétaire ou quantitative de la pauvreté dont le fondement théorique relève de l'économie et du bien-être, définit la pauvreté à partir d'un indicateur monétaire de niveau de vie : revenu et/ ou consommation. Le principal problème de cette approche est que le revenu n'est pas le seul moyen d'accès aux ressources essentielles surtout en milieu rural où les pratiques de solidarité sont essentielles (Noumbissi et Sanderson, 1998 cités par Edjo Mve (2003)). La pauvreté est donc considérée comme résultant d'une insuffisance de revenu ou de consommation. On utilise la consommation totale plutôt que le revenu total car d'une part, elle est sujette à variation et s'avère donc être un bon estimateur du revenu permanent et d'autre part, elle est plus facilement mesurable par enquête (Dubois (1994) cité par Edjo Mve (2003)).

Par ailleurs, les analystes de la pauvreté objective, quant à eux, forcent la population à partager leurs valeurs et leurs aspirations ainsi que leurs points de vue sur ce qu'ils considèrent être le mode de vie « normal » dans une société donnée (Razafindrakoto et Roubaud cités par Nouetagni, 2004).

L'approche subjective

L'approche subjective de la pauvreté entend contourner ce type de problèmes. Elle se réfère non plus au jugement de l'expert, mais aussi à l'opinion de la personne enquêtée sur sa propre situation financière et son bien-être. Des questions comme « pouvez-vous joindre les deux bouts ? » et « de quel revenu nominal un ménage comme le votre doit-il disposer pour pouvoir simplement subvenir à ses besoins ? » servent alors de référence aux statisticiens pour définir un taux dit subjectif de pauvreté. Cette méthode a été mise au point par Van Praag

(1968) cité par Edjo Mve (2003). Elle permet de tenir compte de l'aspect positif que peut présenter pour un ménage le fait d'avoir des enfants.

Elle soulève souvent de vives critiques. Ses opposants lui reprochent d'être trop sensible à la formulation des questions, en particulier chaque fois que l'on utilise des langues différentes et que l'on cherche à faire des comparaisons internationales. Cette méthode ne permet pas, non plus, de préciser comment les répondants définissent leur champ de référence lorsqu'on leur demande de se déterminer par rapport à « un ménage comme le leur » ; s'agit-il d'un ménage de même profession, ayant le même nombre d'enfants, habitant le même quartier?

🔍 L'approche par les conditions de vie

Enfin, pour définir statistiquement la pauvreté, plusieurs auteurs préfèrent se fonder sur une approche en termes de conditions de vie. Ils insistent sur l'idée que ce n'est pas le manque de tel ou tel bien matériel élémentaire qui permet de définir la catégorie des pauvres, mais le cumul des handicaps. Les défenseurs de cette approche tentent de choisir des critères conformes à la définition de bien-être et de la participation sociale de la majorité de la population. Townsend cité par Edjo Mve (2003), a ainsi défini douze catégories de privation : l'alimentation, l'habillement, le chauffage, l'électricité, l'équipement du ménage, les conditions de logement, les conditions de travail, la santé, l'éducation, l'environnement, les activités familiales, de loisir, de relations sociales.

La mesure de la pauvreté se fait à partir de plusieurs indices d'accessibilité aux services de base nécessaires à la vie qui sont l'accès à l'éducation et aux services de santé de base, l'accès au logement décent et hygiénique, l'accès à une alimentation correcte et suffisante, etc. (Noumbissi et Sanderson cités par Edjo Mve, 2003). Ceux qui n'ont pas accès à ces biens sont considérés comme pauvres.

Nous allons tenir compte dans le cadre de ce travail, que de la pauvreté humaine. Ainsi, pour saisir ce concept, nous allons construire un indicateur composite « indice de disponibilité des biens » Schoumaker et Tabutin (1999) ; Noumbissi et Sanderson (1998) cités par Edjo Mve (2003) et le classement selon le niveau de vie se fera en fonction de la disponibilité des biens considérés.

Enfin, pour la construction de l'indicateur du niveau de vie, nous allons passer par la détermination d'un seuil de pauvreté. C'est une valeur critique discriminante : tout individu dont la valeur est inférieure à ce seuil est considéré comme pauvre. Un seuil peut être absolu ou relatif. Il se réfère généralement à une limite qui ne dépend pas de la distribution du niveau de vie dans la population en cause, lorsque ce seuil est absolu, alors qu'un seuil de pauvreté relatif lui, en dépend.

2-1-2 L'approche en termes de bien-être des enfants: cas particulier des enfants

Cette approche analyse le travail des enfants à travers la pauvreté du ménage. Dans les pays en développement où les pauvres sont exclus du marché financier et où le système social est défaillant, ceux-ci font un arbitrage entre rendement de l'éducation et celui du travail de leurs enfants. D'après Augenda Bhukuth, les enfants sont mis au travail si le salaire des enfants est supérieur au coût d'éducation, et si le rendement de l'éducation est inférieur au coût de l'éducation. La pauvreté conditionne alors la mise au travail des enfants au détriment de l'éducation qui conduira au bien-être futur des enfants, autrement dit les parents riches, dans un contexte d'imperfection du marché des capitaux investiront toujours dans l'acquisition du capital humain de leurs enfants. Ce constat conduit P. Ranjan (1999), rapporté par Bhututh, à construire un modèle de deux équilibres. Une situation où le marché de capitaux est parfait, situation dans laquelle les parents, quelle que soit leur situation économique, peuvent emprunter pour financer l'éducation de leurs enfants, et une autre situation où le marché des capitaux est imparfait. Dans ce deuxième cas, seuls les riches peuvent investir dans le capital humain de leur progéniture. Et Ranjan de conclure que les parents riches sont altruistes, c'est-à-dire qu'ils se soucient du bien-être de leurs enfants.

Le modèle de P. Ranjan a été critiqué par Baland et Robinson (2000) (cité par Bhututh, 2004) qui montrent que l'existence de marché de capitaux ne conduit pas forcément les parents à emprunter dans la mesure où il n'existe pas de contrat que les enfants devenus adultes vont rembourser et qu'ils seront seuls à contrôler entièrement leurs revenus. Dans l'analyse de ces auteurs, c'est un manque d'altruisme des parents qui réduisent l'investissement dans l'acquisition du capital humain des enfants parce qu'ils ne pourront pas contrôler leurs revenus futurs.

2-1-3 Approches du travail des enfants

Définitions

✓ **Enfant**

Plusieurs conceptions et définitions de l'enfance existent. Celle-ci est définie en fonction des normes culturelles, insistant sur le fait que l'enfance est une période à haut risque nécessitant la protection de la part de l'adulte. L'enfance est alors perçue comme une période de développement conduisant à l'état d'adulte ; elle est caractérisée par l'innocence, la vulnérabilité, l'immaturité et l'incapacité à assumer des responsabilités.

Toutes les définitions de l'enfant se réfèrent à l'âge. Selon la convention des Nations Unies adoptée en Assemblée Générale, est enfant tout être humain âgé de moins de 18 ans sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui est applicable. L'UNICEF distingue 3 étapes :

- la petite enfance (0-5ans) ;
- l'enfance (6-14ans) ;
- l'adolescence (15-19ans).

Cette catégorisation selon Edoh Am, (2003) ne tient pas compte du contexte socioculturel, où dans certaines ethnies du pays, le passage de l'enfance à l'âge adulte est le résultat d'un long processus qui prend en compte des facteurs biologiques générationnels et initiatiques. Toutefois ces facteurs sont différents d'une ethnie à une autre.

Au Tchad, l'âge légal minimum d'entrée en activité est fixé à 14 ans. Cependant, les enfants qui feront partie de la présente recherche, sont ceux âgés de 6 à 15 ans, compte tenu de ce que cette tranche d'âge correspond à l'âge auquel l'enfant est supposé être à l'école.

✓ **Travail des enfants**

Jamais un concept ne suscite autant de controverses dans sa définition que la notion de « Travail des enfants ». Dans presque toutes les sociétés d'Afrique subsaharienne le travail fait partie du processus de socialisation. Mais il est important de démarquer le travail socialisant de l'enfant du travail sous forme d'exploitation qui fera l'objet de notre étude.

Nous entendons par travail des enfants, toute activité génératrice de revenu ou non, exercée par un enfant appartenant aux groupes d'âge indiqués ci-haut, pour peu que ces travaux entravent la poursuite d'une scolarité normale. En effet, les simplistes résument la notion de travail des enfants à toute activité extrascolaire qui ne relève pas de la distraction. Pour eux, les activités domestiques et même les tâches ménagères les plus élémentaires telles que nettoyer la maison et veiller sur les cadets, qui seraient exécutées après les cours, devraient être prises en compte. D'autres par contre estiment que la connotation « travail des enfants » ne devrait plutôt prendre en compte que les activités économiques qui constituent un obstacle à l'épanouissement de l'enfant.

Pour le bulletin Findings (2001), le travail des enfants est « *Travail exécuté par des enfants qui sont trop jeunes au sens qu'en le faisant ils réduisent indûment leur bien-être économique présent ou leurs capacités futures à se faire un revenu, soit par le rétrécissement de leur horizon en matière de choix ou à travers la réduction de leurs propres capacités individuelles de production dans le futur* ».

Les catégories les plus courantes de travail des enfants sont :

- les travaux domestiques exercés par les enfants au sein de leur propre famille ou dans les ménages dans lesquels ils sont placés, ou comme domestiques (activité ménagère rémunérée) ;
- le travail au champ familial (gardiennage des troupeaux), dans des plantations commerciales ou dans d'autres champs ;
- le petit commerce et d'autres services rendus à des personnes qui ne sont pas membres du ménage.

Le BIT fait une distinction entre les formes de travail dans lesquelles sont engagés les enfants : des formes de travail n'incluant pas la catégorie de travail des enfants à abolir. La participation des enfants ou des adolescents à des travaux ne nuisant pas à leur santé et à leur développement physique, ou n'entravant pas leur scolarisation, est généralement considérée comme une expérience positive (« child work »). Sont incluses les activités ménagères ou familiales, exercées dans les entreprises familiales ou les activités exercées en dehors des heures scolaires et pendant les vacances. Le travail des enfants à abolir (« child labour ») selon le BIT regroupe l'ensemble des activités qui privent les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur développement physique et psychologique. Il fait référence à des travaux susceptibles de :

- nuire à la santé et au développement physique, mental, moral ou social des enfants ;
- compromettre leur éducation en les privant de toute scolarisation, en les contraignant à abandonner prématurément l'école ou en les obligeant à cumuler des activités scolaires et professionnelles, cette dernière étant longue et lourde pour eux. En effet, la notion de « pires formes de travail des enfants » semble de plus en plus être retenue pour mieux comprendre le phénomène. Dans cette optique, le travail des enfants sera défini comme une représentation sociale négative à abolir car il est appréhendé à partir de ses conséquences.

Par ailleurs, même si l'enfant n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence, il sera considéré comme un enfant travailleur s'il est identifié comme travaillant dans une affaire ou une entreprise dont il est temporairement absent. Cependant, les enfants sans emploi mais à la recherche d'un emploi ne seront pas pris en compte. A l'instar du SIMPOC, l'expression « *enfants travailleurs* » sera utilisée pour désigner les enfants économiquement actifs et prenant en compte la plupart des activités de production qu'ils accomplissent ; que ces activités soient destinées au marché ou non, rémunérées ou pas, à plein temps ou à temps partiel. Ainsi, on pourrait utiliser sans distinction, les notions "d'enfants travailleurs", "d'enfants économiquement actifs" ou plus globalement de "travail des enfants" pour désigner les multiples facettes de la même réalité.

La classification du travail s'appuie sur des critères fondés sur l'âge de l'enfant, la nature (forme) des travaux exécutés, les conditions dans lesquelles ils s'exercent et la durée ainsi que les objectifs poursuivis par chaque pays. La définition du travail des enfants selon le BIT a le mérite de distinguer le type de travail à abolir mais les données de l'enquête ne permettent pas de le construire à partir de ces critères.

Cependant l'on se pose la question suivante: Qu'est-ce que le travail des enfants? Il n'y a pas de définition universellement acceptée du Concept de travail des enfants. Les positions divergent de façon très prononcée parmi les chercheurs quant aux types d'activités qui peuvent être qualifiés de travail des enfants.

D'autres observateurs soutiennent que le travail des enfants devrait seulement prendre en compte toutes les activités économiques qui empêchent un développement normal de l'enfant en adulte responsable. Cette perspective réserve le terme de «travail des enfants» à

l'emploi dans des activités économiques fatigantes ou dangereuses pour les enfants en bas âge ainsi que les enfants dans les pires formes de travail (PFTE).

2-1-4. Les différentes théories du travail des enfants

➤ La théorie du capital humain

Un autre exemple de théorie économique d'analyse du travail des enfants est la théorie du capital humain élaborée par Schulz et Becker vers les années 1960. Fondée au départ sur l'analyse de la demande individuelle et sociale de l'éducation, de la santé et de la mobilité géographique, elle a été élargie à l'explication du travail des enfants par Y. Diallo. La théorie du capital humain repose sur l'hypothèse centrale que l'éducation augmente la productivité de celui qui la reçoit. Cette hypothèse entraîne la conclusion qu'on peut considérer l'éducation comme un investissement dans l'homme. En tant que telle, elle a un coût et un bénéfice. Le coût est constitué des dépenses scolaires directes (frais de scolarité, de fourniture scolaire...), des dépenses indirectes (uniformes, frais de transport, argent de poche...) et des d'opportunités (travail et loisir auxquels on renonce du fait de la fréquentation scolaire).

Après l'école on s'attend à travailler ; le bénéfice de l'éducation est ainsi le différentiel actualisé obtenu entre le coût de l'éducation et les revenus qu'on aura toute sa vie grâce au fait d'avoir été à l'école. Ainsi, d'après cette théorie, l'éducation est plus demandée dans les sociétés où son rendement est plus élevé que son coût. Elle est moins demandée dans les sociétés et familles où l'éducation de l'enfant coûte plus qu'elle ne rapporte. C'est ici que cette théorie intervient dans l'explication du travail des enfants. Y. Diallo (2001) cité par Soulemanou est l'un des premiers auteurs qui ont adapté cette théorie au travail des enfants. Selon Y. Diallo, le travail des enfants est lié au faible rendement du système éducatif. En effet, les parents sont chargés d'assurer la survie et le développement de la famille. Pour cela, ils doivent arbitrer entre l'investissement des ressources disponibles dans le capital humain de leurs enfants et l'investissement dans le capital physique. Si l'éducation rapporte moins qu'elle ne coûte, l'investissement dans le capital humain des enfants remportera sur l'investissement dans le capital physique. Dans le cas contraire, les parents congédieront leur enfant de l'école, investiront dans le capital physique et utiliseront sans doute les enfants dans des activités productives.

Il est cependant très difficile de se prononcer sur le rendement futur de l'éducation actuelle ; car l'éducation et l'emploi qui en découlent varient largement selon la conjoncture.

➤ **La théorie féministe du travail des enfants**

Les théories féministes tentent d'expliquer les situations que vit la femme par sa condition dans le système social. Appliquées à l'analyse du travail de la femme par Philips et Taylor (cité par Soulemanou), elles expliquent le niveau et la position inférieure de la femme dans le monde du travail par sa condition. D'après ces auteurs, le niveau d'activité des femmes et leur orientation à des activités particulières s'expliquent par les rapports de sexe construits socialement et qui sont en faveur des hommes. Cette théorie a été appliquée au travail des enfants par Elson. Selon cet auteur tout comme les femmes, l'activité des enfants est liée à la position qu'ils occupent dans la société ; position construite socialement qui fait d'eux des cadets sociaux. La position de l'enfant par rapport au travail doit être analysée comme la résultante d'une «construction sociale d'une hiérarchie par âge ; d'un système de séniorité dans lequel les cadets, en tant que tels, ne peuvent atteindre un statut social plein» (Elson, 1982: 492 cité par Soulemanou, 2001:19).

➤ **La théorie marxiste du travail des enfants**

Fondée explicitement sur la problématique marxiste du «matérialisme historique» et de la lutte des classes, la théorie marxiste a été adaptée à l'analyse du travail des enfants par M. Lavette (1994) citée par Soulemanou. Selon cette théorie le travail des enfants est lié à leur position inférieure dans le système social.

Plus fondamentalement, s'inspirant du concept de classe de Miles, M. Lavette fait des enfants une fraction de classe construite socialement et qui occupe une position inférieure au sein du système de séniorité. En tant que catégorie inférieure dans le système social, les enfants sont mis au travail par des parents dominateurs.

La priorité accordée ces dernières années aux droits des enfants a ouvert la voie à une littérature abondante sur le travail des enfants, faisant l'objet de nombreuses publications en vue de

réduire ce qu'il convient d'appeler l'exploitation des enfants. La littérature sur le travail des enfants fait état de l'examen de l'impact de la pauvreté sur le travail des enfants et du rapport plus conflictuel que complémentaire entre deux modes de scolarisation que sont la scolarisation et le travail des enfants. L'approche du Bureau International du Travail (BIT) quant à elle, aborde les conséquences nuisibles aux enfants. Les travaux du BIT catégorisent les formes de travail des enfants à abolir (les pires formes de travail des enfants) en fonction de l'âge de l'enfant, de l'intensité et du degré de nuisance du travail. Toutes ces études explorent les facteurs familiaux et les facteurs de l'offre (liés à la structure et l'organisation d'économie) qui en sont associés.

La présente recherche s'inscrit dans cette ligne et se propose d'examiner les déterminants du travail des enfants au Tchad, afin de pouvoir lutter efficacement contre ce fléau. Les enfants font partie des couches vulnérables de la population mais constituent de futures ressources humaines pour le pays. Ainsi leur exploitation à des fins opportunistes en sollicitant leur contribution économique au revenu du ménage ou en leur confiant des activités de nature à compromettre leur scolarisation ne constitue pas une solution durable pour sortir de la pauvreté.

2-2. Pauvreté et travail des enfants

Parmi les fondements économiques du travail des enfants, la pauvreté est de loin le facteur le plus récurrent qui intervient dans la littérature. « Elle est sans contexte la première de toutes les causes du travail des enfants » (Brisset, 2000 cité par Pilon), car c'est surtout dans les familles les plus pauvres que la contribution des enfants aux revenus du ménage est importante. C'est cette importance de la contribution des enfants à la survie des ménages et des familles qui révèle aussi la complexité des campagnes et programmes pour l'élimination du travail des enfants. Les études les plus récentes ont montré un recul de la pauvreté ainsi que du travail des enfants sauf en Afrique où la pauvreté stagne mais où la proportion des enfants travailleurs ne cesse d'augmenter. Y'aurait-il une corrélation positive entre travail des enfants et pauvreté ? Plusieurs recherches ont défendu un lien de causalité entre pauvreté et travail infantile. Parmi elles, les travaux de Basu et Van (1998) et Basu (1999 et 2002), cités par Bhututh, qui en ont fait une thèse exposée dans l'approche du bien-être des ménages. Grootaert et Kanbur, cité par Adjiwonou (2006) montrent que la détérioration des conditions de vie des ménages les contraint à privilégier la survie quotidienne à leur bien-être futur en utilisant la capacité productive de leurs enfants. Bien que le travail des enfants soit inacceptable, la plupart des pays les moins

avancés ne peuvent pas se permettre d'y mettre immédiatement fin, car les familles dépendent en partie de l'argent que gagnent ces enfants. Si on ne propose pas des solutions de remplacement, les tentatives visant à mettre fin au travail des enfants ne font, en général, qu'aggraver la situation de ces derniers (Unicef, 1997). En effet, l'exposition au travail des enfants dépend fortement des conditions économiques, socioculturelles et environnementales. En effet, les enfants des ménages pauvres sont plus exposés aux risques de travailler que ceux issus des ménages aisés.

De plus, dans la mesure où la gratuité de l'école n'est pas encore traduite dans les faits, l'investissement dans le capital humain est illusoire pour des ménages pauvres. Ces ménages rencontrent beaucoup de problèmes d'ordre financier qui ne leur permettent pas de répondre aux besoins d'éducation de leurs enfants. Au Ghana, Maitra et Ray (2000 ; cité par Vissého Adjiwanou, 2005) ont trouvé à l'issue de l'analyse des données d'une étude que si les enfants combinent à la fois le travail et l'école, ils contribuent en moyenne à environ 20% du revenu des ménages. Par contre si les enfants sont envoyés uniquement sur le marché du travail ce taux représente le tiers du revenu des ménages. En s'appuyant sur les données de l'enquête nationale auprès des ménages en 1995 en Côte d'Ivoire, Diallo cité par Vissého Adjiwanou montre que le travail des enfants augmente et la scolarisation baisse au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage baisse; car l'amélioration du niveau de vie des ménages conduit ces derniers à se passer de l'apport des enfants, et à leur garantir un bien-être futur à travers une scolarisation plus accrue.

La pauvreté des ménages se conjugue souvent avec certains aspects du sous-développement des pays pauvres pour aggraver la sous-scolarisation des enfants. Dans les pays pauvres, le marché financier est embryonnaire ou inexistant ; l'agriculture reste intensive en main-d'œuvre. L'existence de marchés financiers permettra aux ménages pauvres d'avoir accès aux crédits pour faire face aux chocs financiers éventuels. De ce fait, ces ménages ne dépendront plus du travail des enfants pour faire face à leurs problèmes de liquidité. Par ailleurs, l'agriculture occupe près de 70% de la population active des pays pauvres et elle a besoin d'une main-d'œuvre abondante à cause de sa sous mécanisation. Pour toutes ces raisons, les enfants sont très sollicités sur le marché du travail.

Au Burkina Faso, Lachaud, dans une étude fondée sur les enquêtes auprès des ménages de 1998 et de 2003, établit une relation positive entre pauvreté et travail des enfants. D'après lui, les privations monétaires réduisent la probabilité de scolarisation, et par conséquent augmentent la prévalence du travail infantile. Il cite également Blunch et Verner (2000) d'une part, et Grootaert (1998) et Diallo (2001) d'autre part, qui ont mis en évidence la relation positive entre la pauvreté et le travail des enfants respectivement au Ghana et en Côte d'Ivoire.

A propos de la non signification de cette relation en Zambie, Lachaud la justifie par le fait que le travail des enfants peut être le reflet d'un flux des ressources. Il conclut que la contribution des enfants de 5-14 ans économiquement actifs est nettement supérieure dans les ménages pauvres comparativement aux ménages non pauvres. Une étude menée par l'OIT en 1999 au Zimbabwe, rapportée par Ngadande (2005) atteste que les enfants issus des milieux les plus défavorisés sont plus susceptibles de chercher un emploi. Cette étude révèle que 88% des enfants qui travaillent vivent dans des ménages où le revenu mensuel est inférieur à 2000 dollars Zimbabwéens (seuil de pauvreté). Et Leila Scheich, Directrice de l'Association des femmes dans les médias de Tanzanie de conclure : « *le plus gros problème, c'est la pauvreté* ». Cette déclaration de Leila Scheikh, laisse croire qu'une augmentation substantielle du revenu éradiquerait le fléau du travail infantile. Malgré cette forte correction, la pauvreté, à elle seule n'explique pas le travail des enfants. La revue Findings relève des résultats qui remettent en cause le postulat que la pauvreté et le travail des enfants sont liés. Elle se base sur des études menées au Kenya et au Ghana.

Il faut noter que la pauvreté des ménages ne saurait être l'unique facteur explicatif du travail des enfants. Car, ce constat nous amène à évoquer d'autres facteurs déterminants du travail des enfants, notamment les facteurs culturels et ceux liés au dysfonctionnement du système éducatif, à la stabilité des ménages, à la survie des parents et à l'impact du VIH/SIDA.

2.3- Autres facteurs associés au travail des enfants

2-3-1 Facteurs d'ordre socioculturel et démographique du travail des enfants

Dans «L'enfant et son milieu en Afrique traditionnelle», P. Erny (1972) cité par PILON montre comment la participation de l'enfant aux activités productives participe de son éducation et de son entrée progressive dans le monde des adultes : l'enfant apprend aux côtés des adultes et les activités dans lesquelles il est impliqué sont fonction de son âge et de son sexe. Dans cette société traditionnelle, travail et éducation constituent un même et unique système (Salazar, 1998 cité par Jean François Kobiane). Il s'agit là d'un des premiers fondements culturels du travail des enfants, c'est-à-dire sa fonction socialisante et éducative.

La fonction de socialisation du travail intervient aussi dans certaines justifications en milieu urbain, lorsque les parents estiment que la mise au travail des enfants est instructive dans la mesure où elle leur permet d'apprécier «la valeur des choses» et l'effort requis pour les obtenir. La mise au travail des enfants est également présentée comme un moyen d'éloigner les déscolarisés du chemin de la délinquance.

Dans presque toutes les études de population, le milieu de résidence est une variable très importante. Wakam (2003) dans une communication montre que le milieu rural favorise davantage la mise au travail de l'enfant que le milieu urbain mais la prévalence du phénomène n'est pas négativement associée au degré d'urbanisation. En effet au Cameroun, il constate que la prévalence du phénomène est plus élevée dans les métropoles (Douala et Yaoundé) que dans les villes secondaires.

Dans cette synthèse de la littérature, nous nous sommes limités aux facteurs sociodémographiques et culturels de l'offre du travail des enfants. Il faut noter également l'existence des facteurs liés à la demande relative, à la structure de l'économie et au niveau de développement technologique, au développement du secteur informel.

2.3.2- Dysfonctionnement du système éducatif

La scolarisation devrait constituer une alternative à l'entrée des enfants sur le marché du travail. Ceci ne s'est pas traduit dans les faits dans la mesure où une proportion importante de la population (6-14 ans) en âge de scolarisation reste en dehors de l'école mais parmi les

enfants qui sont scolarisés, nombreux sont ceux qui sortent précocement du système. Les investissements dans les infrastructures sociales de base se sont réduits à cause des P.A.S dans la plupart des pays subsahariens au moment où la pression pour la scolarisation s'accroît au sein de la population. La réduction des investissements s'est traduite par un dysfonctionnement du système éducatif caractérisé par des effectifs pléthoriques dans les classes, le manque de ressources humaines et matérielles, l'inadéquation entre les enseignements dispensés et les débouchés réels de l'économie et surtout de nombreux échecs. La perception sociale de l'école a beaucoup évolué. L'école ne joue plus son rôle d'essor social qui naguère lui était reconnu. Si le travail des enfants peut influencer la scolarisation des enfants, l'école est parfois, elle-même, un facteur contribuant à orienter les enfants vers le travail. Cet effet du système éducatif sur le risque de mise au travail des enfants se situe à plusieurs niveaux: au niveau du coût, de la qualité, de sa capacité à répondre aux attentes et aspirations des familles et de son fonctionnement. Comme le souligne l'Unicef (1997) *«on sait que le travail empêche les enfants de fréquenter l'école, mais c'est souvent aussi la mauvaise qualité de l'enseignement qui les amène à commencer très jeunes à travailler. Toute amélioration en matière d'éducation qu'elle vienne du changement des écoles existantes, de l'adoption de méthodes pédagogiques souples et créatives, ou d'un ciblage spécifique des jeunes travailleurs, aura un impact positif sur leur emploi»*.

Selon M.C. Salazar (1998), des études et évaluations menées par la banque mondiale et d'autres institutions dans les pays d'Amérique latine mettent l'accent sur la mauvaise qualité et l'inefficacité du système éducatif comme l'un des facteurs qui occasionne la mise au travail des enfants.

L'incapacité de l'école à s'adapter aux besoins des populations, par exemple en dotant les sortants du système éducatif des compétences et savoirs leur permettant de s'insérer plus facilement dans le système économique, est aussi une raison essentielle du retrait des enfants de l'école en vue de les mettre au travail.

Tous ces problèmes démotivent les parents et même les enfants et ont pour finalité selon Bonnet (1993), cité par Adjiwonou (2005) d'amener les parents à extraire leurs enfants du système éducatif pour les faire travailler. Dans un contexte général de paupérisation, les coûts élevés d'écolage (frais de scolarité, uniforme et matériel didactique) pèsent énormément sur le budget des familles et des ménages et certains se voient alors contraints d'envoyer les enfants en apprentissage dans certains métiers où ils sont beaucoup plus en situation d'exploitation que de formation. Enfin, le dysfonctionnement de nombreuses écoles, par le

manque de personnel enseignant, est aussi un facteur qui peut occasionner le retrait des enfants de l'école et les conduire facilement sur le marché du travail.

En outre, les mesures d'accompagnement de l'objectif d'éducation pour tous ne sont pas concrétisées. De nombreuses agglomérations rurales ne disposent pas d'établissements scolaires. Quand ils existent dans d'autres, ils ne sont pas gratuits. Il faut noter que la faible couverture des services d'état civil fait que certains enfants n'aient pas de certificat de naissance et soient alors contraints d'abandonner précocement l'école.

2.3.3- Facteurs d'ordre sociologique

Cet aspect a été développé par Mohamed Bougroum et Armar Ibourk (2004). Dans les sociétés traditionnelles, les activités agricoles prédominaient et le marché du travail était peu structuré voire inexistant. Le travail s'organisait autour de l'exploitation familiale et des activités liées aux besoins du ménage. D'après ces auteurs l'organisation du travail mettait en parfaite adéquation le travail des enfants où on leur assignait des tâches bien précises (corvée de l'eau et du bois, garde de bétail). Ainsi, le travail des enfants était perçu comme faisant partie intégrante de l'éducation et un moyen de familiariser l'enfant à la réalité et à terme, lui apprendre un métier.

L'organisation traditionnelle du travail a été perturbée par l'urbanisation, l'introduction de l'école moderne, le travail salarial et individuel. On assiste alors à une sélectivité selon le niveau de vie. Les enfants des milieux favorables sont soustraits du travail, tandis que ceux des milieux défavorables sont moins chanceux. Les couches ayant bénéficié de l'essor social, généralement instruites refusent de voir leur propre enfant travailler en bas âge tout en s'accommodant du travail des enfants des couches défavorisées et de celui des enfants orphelins. Cette sélectivité sort le travail des enfants de l'objectif de socialisation à des fins d'exploitation. Le fondement culturel du travail des enfants a été remarqué dans la société Bamiléké du Cameroun par Ngueyap (1996), cité par Bekomo (2004). Dans cette société un seul enfant parmi ses pairs a droit à l'héritage légué par les parents. Le prétendant à l'héritage est celui qui aura impressionné ses parents par son travail dès l'enfance.

Le rapport d'une consultation OIT/UNICEF tenue à Abidjan (1996), met en évidence comme facteur culturel, le fait de valoriser l'ardeur précoce au travail des enfants. La religion

et l'ethnie sont considérées dans beaucoup d'études démographiques comme des facteurs de catégorisation. Cariagarajah a montré dans une étude réalisée au Ghana, qu'en raison de leurs idéologies sur les relations familiales, la richesse et sur la vie en général, les animistes et les chrétiens font plus travailler leurs enfants que les musulmans. Le fondement culturel du travail des enfants n'explique pas à lui seul la sélectivité observée. Ceci nous amène à évoquer les facteurs liés à la stabilité des ménages, la survie des parents et l'impact du VIH/SIDA.

2.3.4- Bouleversements familiaux

La famille est une institution au sein de laquelle l'enfant est appelé à grandir, où il a le droit à l'éducation, à la protection et à être nourri, bref où il bénéficie de ses droits. La stabilité de la famille est un atout fondamental pour l'avenir de l'enfant. Or de nombreuses familles sous l'emprise des facteurs tels que la coexistence conflictuelle entre la modernité et la tradition africaine, l'attrait de l'argent, l'attraction de la ville, considérés comme source de bien matériel, sont émietées et disloquées. Selon Ngandade, (2005) cette crise du bien d'équipement est à l'origine de nombreuses migrations et surtout de l'exode rural des jeunes, voire des enfants en âge scolarisable.

Ainsi, constate-t-on que nombre de parents se séparent suite à l'absence de dialogue. Ceci conduit à des ménages monoparentaux, à des ménages au sein desquels certains enfants ont un seul parent biologique parmi les parents ou qui sont confiés au chef du ménage dans lequel il vit. Cette situation n'est pas de nature à donner à l'enfant l'affection, le soutien financier et matériel nécessaires pour son développement harmonieux. Ces bouleversements familiaux, d'après Ngandade (2005) sont des facteurs de mise des enfants au travail, de la déperdition scolaire précoce et qui conduisent les enfants à la rue et particulièrement les filles qui progressent insidieusement vers la prostitution qui est le caractère le plus dégradant du travail infantile. La prostitution des enfants a davantage d'ampleur en Asie et en Amérique latine qu'en Afrique. La stabilité des familles se trouve de plus en plus affectée par l'impact du VIH/SIDA où de nombreux enfants sont orphelins.

2.3.5- Statut d'orphelin de l'enfant

L'intérêt croissant pour l'étude de la situation des orphelins est en rapport avec la pandémie du sida qui croît actuellement dans les pays en développement et particulièrement

en Afrique sub-saharienne. L'Afrique sub-saharienne, région la plus touchée par la pandémie du SIDA, est aussi la région où la proportion des enfants travailleurs est plus élevée. Cela suppose une corrélation entre ces deux phénomènes. Cette pandémie touche davantage la tranche d'âge 15-45 ans qui constitue la population productive. De nombreux parents morts de SIDA laissent des enfants orphelins et des familles qui s'enfoncent davantage dans la pauvreté. Cependant, même dans les pays à faible prévalence du VIH/Sida, comme ceux du Sahel, la question du bien-être des orphelins reste également d'actualité car les niveaux de mortalité restent élevés (Kobiane et al. 2005). Par ailleurs, dans le contexte général de paupérisation qu'est celui de l'Afrique subsaharienne, les solidarités familiales sont souvent en prise avec de nombreuses contraintes sociales et économiques, rendant parfois difficile le soutien aux orphelins. Norman Kelly, Directeur général de la plantation de thé Brooke Bond en Tanzanie explique la prévalence du travail des enfants et la diminution rapide de la main d'œuvre adulte par la forte incidence du VIH/SIDA parmi les travailleurs. Une étude de l'UNICEF réalisée dans six pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe, rapportée par Ngadande (2005) conclut: « le VIH/SIDA démantèle les familles et augmente les possibilités d'exploitation des enfants par le travail. Juste à l'âge où ces enfants devraient aller à l'école, leur lourdes et nouvelles responsabilités de chefs de famille les conduisent à abandonner leur scolarité ».

La synthèse de la littérature a permis d'identifier les facteurs qui peuvent conduire les enfants au travail. Aussi nous servirons-nous de cette synthèse pour construire le cadre conceptuel de notre recherche.

2.4- Cadre conceptuel de l'étude

2.4.1- Hypothèse de base et schéma conceptuel

✓ Hypothèse générale:

Nous pouvons retenir de ce qui précède que la pauvreté encourage le travail des enfants. En d'autres termes, la propension à faire travailler les enfants est plus grande chez les ménages pauvres que chez les ménages non pauvres. Toutefois, le niveau de vie n'est pas le seul facteur du travail des enfants. D'autres facteurs tels que le contexte socio-économique et institutionnel, les caractéristiques du chef de ménage, les caractéristiques du ménage et celles

des enfants peuvent affecter l'incidence de la pauvreté sur ce phénomène de travail des enfants.

✓ **Schéma conceptuel**

Cette hypothèse générale nous a permis de construire le cadre conceptuel qui suit :

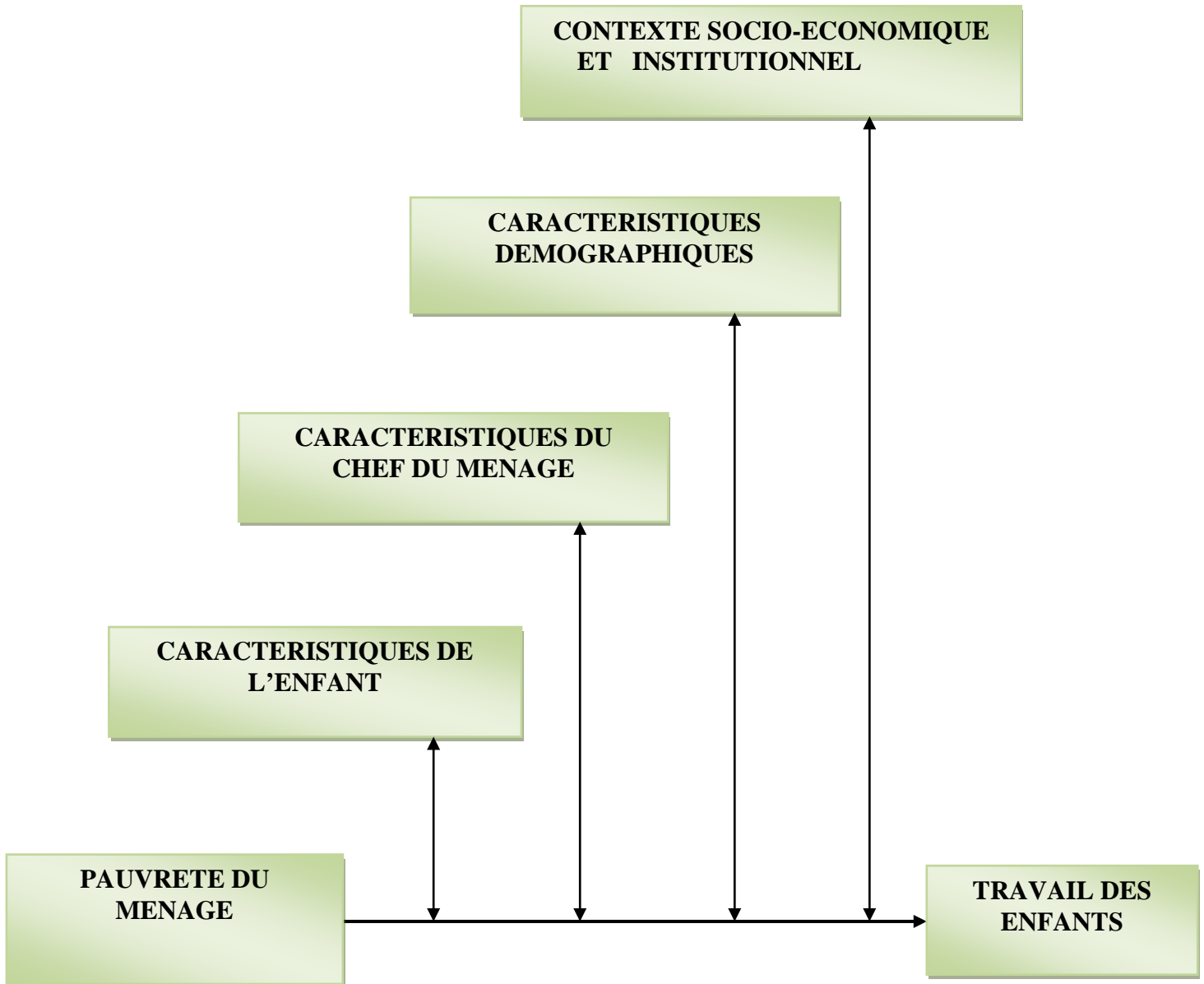


Figure 2- 1: Schéma Conceptuel du Travail des Enfants

Il est ardu d'élaborer un cadre conceptuel satisfaisant pour l'étude des liens entre pauvreté des ménages et travail des enfants, car ces liens sont multiples et complexes. Le cadre ci-dessus est inspiré de la revue de littérature. Il situe la chaîne de causalité à deux

niveaux : le contexte socioéconomique et le ménage. La décision de mise au travail des enfants se prend au niveau du ménage et dépend des caractéristiques du chef de ménage, de celles du ménage et de l'enfant qui sont influencées par le contexte socioéconomique et institutionnel. Ce cadre conceptuel permettra d'élaborer le schéma d'analyse qui mettra en évidence les déterminants du travail des enfants.

2.4.2- Définitions des concepts

2.4.2.1- Pauvreté du ménage

La pauvreté des ménages est un concept complexe, qui s'appréhende de diverses manières. Sa définition varie notamment en fonction des objectifs de l'étude, du type des données disponibles et du procédé utilisé pour construire ses indicateurs (SCHOUMAKER, 1999). Parmi ses multiples indicateurs, le revenu demeure le meilleur de part sa précision et son objectivité. Cependant, il est difficile, dans les pays du tiers monde, d'obtenir des informations fiables sur le revenu des individus à partir d'un questionnaire d'enquête (NOUETAGNI, 2004) ; ce qui ne permet pas de saisir objectivement ce concept de niveau de vie. On recourt généralement dans ce cas à une approche de la pauvreté en termes de conditions d'existence.

Dans le cadre de cette étude, nous appréhendons la pauvreté en termes de conditions d'existence en recourant au confort de l'habitat (matériaux de construction du logement, la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau de boisson, le type de toilettes, le matériau de revêtement du sol, le nombre de pièces utilisées pour dormir, le type de combustible pour la cuisine) et au confort matériel (possession de certains biens comme la télévision, la radio, la voiture etc.) en construisant un indicateur composite « niveau de vie ».

2.4.2.2- Caractéristiques de l'enfant

C'est l'ensemble des éléments permettant d'identifier l'enfant et qui expliqueraient sa vulnérabilité aux activités économiques. Elles sont saisies, dans le cadre de cette étude, à travers le sexe, l'âge, le statut scolaire, le statut d'orphelinat et le statut familial.

2.4.2.3- Caractéristiques du chef du ménage

Elles renvoient à l'ensemble des éléments permettant d'identifier et de caractériser le chef du ménage dans lequel vit l'enfant. Il s'agit dans le cadre de cette étude du niveau d'éducation, de l'appartenance religieuse et de l'ethnie.

2.4.2.4- Caractéristiques démographiques

C'est l'ensemble des éléments distinctifs du ménage. Nous nous intéresserons dans notre étude à la taille et au nombre d'enfants de moins de 5 ans. En effet, ces caractéristiques peuvent pousser ou non un enfant à exercer une activité économique.

2.4.2.5- Contexte socio-économique et institutionnel

Le contexte socio économique et institutionnel est l'ensemble des circonstances qui entourent la production d'un événement. Il englobe l'environnement physique et administratif, la situation économique, la nature et l'organisation de l'économie, les institutions et les lois existantes en matière de protection des enfants. Nous l'appréhendons dans le cadre de cette étude par la région de résidence et le degré d'urbanisation.

2.4.2.6- Travail des enfants

Le travail des enfants, appréhendé, comme l'exercice d'une activité économique génératrice de revenu ou non, par un enfant du groupe d'âge 6-15 ans. La mesure du travail est complexe pour des raisons conceptuelles, statistiques et théoriques. Certaines études excluent les tâches domestiques, ce qui réduit le niveau du phénomène, d'autres identifient tous les enfants de la tranche d'âge retenue comme des travailleurs à l'abri du sous emploi et de l'oisiveté.

Nous résumons dans le tableau qui suit, les indicateurs retenus pour chaque concept.

Tableau 2.1: Concepts et indicateurs retenus pour l'étude

CONCEPTS	INDICATEURS
Pauvreté des ménages	- Niveau de vie du ménage (Matériau principal du sol, possession de certains biens, source d'approvisionnement en eau de boisson, genre de toilette, nombre de personnes par pièce à dormir)
Caractéristiques de l'enfant	- Age - Sexe - Statut scolaire - Statut d'orphelinat - Statut familial
Caractéristiques du chef du ménage	- Niveau d'instruction - Religion - Ethnie
Caractéristiques démographiques	- Taille - Nombre d'enfants de moins de 5 ans

Cadre socioéconomique et institutionnel	- Région de résidence - Degré d'urbanisation
Travail des enfants	- Exercice d'une activité économique par un enfant âgé de 6 à 15 ans

2.4.3- Hypothèses spécifiques, schéma d'analyse et variables de l'étude

2.4.3.1- Hypothèses spécifiques et schéma d'analyse de l'étude

✓ Hypothèses spécifiques

Sur la base de la revue de la littérature précédente, nous formulons les hypothèses suivantes :

H1 : les enfants issus des ménages de niveau de vie faible courent plus de risque de travailler que ceux vivant dans des ménages de niveau de vie élevé.

H2: L'effet du niveau de vie sur l'exercice d'une activité économique par les enfants varie selon le sexe. En effet, cette influence est plus prononcée chez les garçons que chez les filles.

H2a: la propension à l'exercice d'une activité économique des enfants augmente avec l'âge,

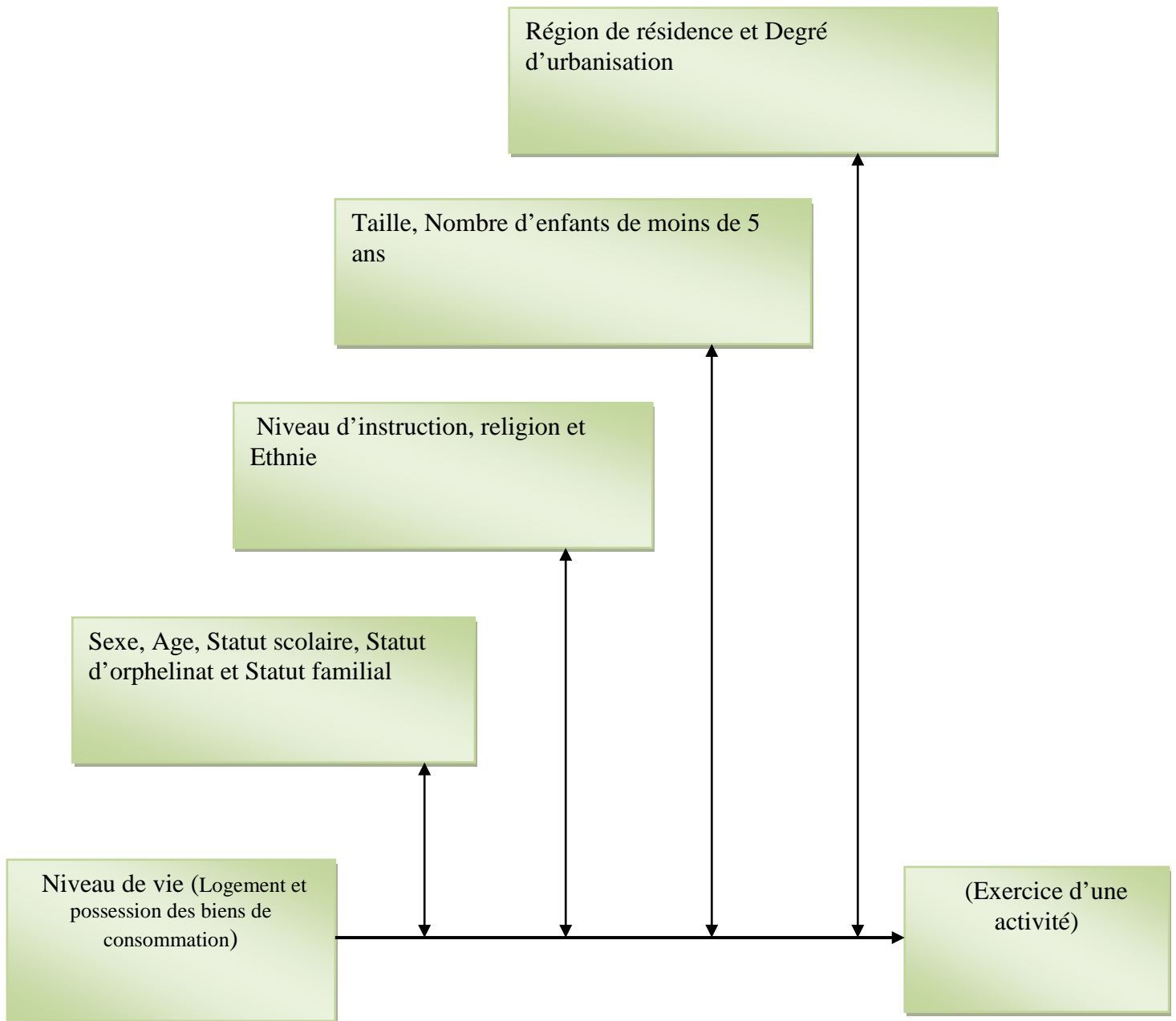
H2b: Les enfants orphelins ont plus de chance d'exercer une activité économique que leurs confrères dont leurs parents biologiques sont dans le ménage,

H2c: Le niveau d'instruction du chef de ménage a une influence sur l'effet du niveau de vie sur l'exercice d'une activité économique par les enfants. En effet, l'incidence de la pauvreté des ménages sur l'exercice d'une activité économique par les enfants est plus prononcée dans les ménages où le chef est moins instruit.

H2d : L'effet du niveau de vie des ménages sur l'exercice d'une activité par les enfants varie selon le degré d'urbanisation. En effet, cette influence est positive à N'djaména que dans les autres villes et milieu rural.

Ces hypothèses seront testées suivant le cadre d'analyse ci-après qui est l'opérationnalisation de notre cadre conceptuel.

✓ Schéma d'analyse mettant en relief les déterminants du travail des enfants.



Comme l'indique ce cadre d'analyse, nous mettons en rapport trois grands groupes de facteurs explicatifs, en plus de la variable (travail des enfants), et de la variable indépendante principale (pauvreté/niveau de vie). Ces trois groupes de facteurs incluent les caractéristiques de l'enfant, les caractéristiques du chef de ménage et les caractéristiques du ménage (y

compris le contexte rural/urbain dans lequel vit le ménage). Les définitions et mesures de ces concepts sont passées en revue ci-dessous.

2.4.3.2- Variables opérationnelles

2.4.3.2.1- Variable dépendante

Le phénomène à analyser dans cette étude est le travail des enfants, qui est défini comme l'action d'exercer une activité. De façon opérationnelle, c'est le fait d'exercer une activité rémunératrice ou non par un enfant âgé de 6 à 15 ans en dehors du ménage. Cette variable est dichotomique et vaut

- « 1 »: si l'enfant exerce une activité rémunérée ou non en dehors du ménage et;
- « 0 » s'il ne travaille pas.

2.4.3.2.2- Variable explicative principale : Niveau de vie

Dans cette étude, nous voudrions expliquer le travail des enfants au Tchad par le «Niveau de vie» du ménage qui constitue ainsi notre variable indépendante. Nous construirons pour cela un indicateur composite selon l'approche par les conditions de vie, pour appréhender ce niveau de vie du ménage auquel nous affecterons trois modalités: **Faible, Moyen et Elevé.**

2.4.3.2.3- Autres variables explicatives

Ces variables seront utilisées comme variables de contrôle et variables d'interactions. Elles renvoient aux éléments distinctifs et sont groupées en trois catégories majeures, notamment les caractéristiques individuelles des enfants, les caractéristiques du chef de ménage, les caractéristiques du ménage, et le cadre socioéconomique et institutionnel. Ces variables sont:

- Le **sexe de l'enfant** comprend deux modalités : **garçon** et **filles**;
- L'**âge de l'enfant** est une variable quantitative et a été saisi en années révolues. Nous retenons trois modalités: **les enfants de 6-9 ans, de 9-12 ans** et de **12-15 ans**;
- Le **statut familial** exprime le lien et la position d'un enfant au sein du ménage dans lequel il vit, la famille étant l'institution au sein de laquelle l'enfant jouit de ses droits

notamment le droit à l'éducation et à la protection. Cette variable a trois modalités:

Enfant biologique, enfant parenté et enfant sans lien de parenté

- Le **statut scolaire de l'enfant** permet de saisir si l'enfant fréquente une école ou pas. Elle comporte dans le cadre de cette étude trois modalités : **enfant scolarisé, déscolarisé et non scolarisé;**
- Le **niveau d'instruction du chef de ménage** distingue trois modalités : **sans niveau, primaire, secondaire et supérieur;**
- La **religion du chef du ménage** est une variable qualitative qui permet de saisir l'appartenance religieuse du chef du ménage. Elle comprend quatre modalités : **chrétien, musulman, animiste et autre;**
- L'**ethnie du chef du ménage** donne le groupe ethnique auquel appartient le chef du ménage. Ses modalités sont : **Gorane, Arabe/Peul, Ouaddaï, Baguirmi/Kanembou, Fitri-Batha/Adjarai, Sara, Tandjilé/Mayo-Kebbi, Autres/Etrangers;**
- La **taille du ménage** saisit, ici, le nombre total de personnes qui sont sous la tutelle du chef de ménage. C'est une variable quantitative que nous recodons en trois modalités : **moins de 10 personnes, 10 à 20 personnes et plus de 20 personnes;**
- Le **nombre d'enfants de moins de 5 ans** est appréhendé par trois modalités : **Aucun, 1 à 3 enfants et 4 enfants et plus;**
- Le **degré d'urbanisation** comprend aussi trois modalités: **N'djaména, petites villes et le milieu rural;**
- La **région de résidence** concerne la région d'habitation du ménage et comprend trois modalités: **Nord, Centre et Sud;**

Synthèse partielle

Ce chapitre a essentiellement permis d'explorer les travaux antérieurs sur le travail des enfants, de préciser la base théorique, de construire le cadre conceptuel et d'énoncer les hypothèses sur lesquelles porteront nos analyses. Le cadre conceptuel retenu a été inspiré de la revue de la littérature qui a conduit à examiner un certain nombre de facteurs évoqués par la plupart des auteurs ayant traité pauvreté des ménages et le phénomène du travail des enfants. Une revue thématique de la littérature nous a permis de formuler nos hypothèses en tenant compte des variables disponibles par rapport à notre fichier d'analyse. Ces hypothèses seront testées dans les prochains chapitres par la méthodologie d'analyse adéquate après avoir évalué la qualité de la source de données de notre étude.

En effet, plusieurs recherches sur la question du travail des enfants ont mis l'accent sur les caractéristiques socio-économiques, environnementales et culturelles. Ces recherches ont quasiment montré la prévalence du travail des enfants dans les ménages pauvres par rapport aux ménages riches, établissant ainsi la relation entre la pauvreté et l'activité des enfants. Pour la plupart des recherches, dont celles de Van et Basu (1998); Lachaud (2004) et BIT (2004), pauvreté et travail des enfants sont étroitement liés. Le travail des enfants est en partie tributaire des comportements du ménage et du chef de ménage, lesquels comportements sont liés aux conditions de vie des ménages.

CHAPITRE 3. SOURCES DE DONNEES ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

3-1. Sources de données

3-1-1. Présentation des données

Les données de base de cette recherche proviennent de la deuxième enquête démographique et de santé du Tchad (EDST-II, 2004). Cette enquête a été menée dans le cadre du troisième programme mondial des « Demographic and Health Survey » (DHS) réalisé dans de nombreux pays d’Afrique, d’Asie, d’Amérique du Sud et des Caraïbes. Elle a été réalisée par l’Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération avec l’assistance technique de Macro International. Cette enquête a été financée par le Gouvernement tchadien grâce à ses propres ressources, par la Banque Mondiale à travers le Projet d’Appui au secteur de santé (PASS). Les données produites se trouvent sur le site Internet de Macro International Inc. Elles comprennent un fichier ménage, un fichier individus, un fichier femme, un fichier enfants 5ans, un fichier tous les enfants. Notre travail nécessite des données sur les caractéristiques du ménage et le travail des enfants des enfants de 6 à 15ans. Ces informations sont contenues dans le fichier individus. A l’aide d’un fichier programme, nous avons extrait du fichier individu les variables nécessaires pour notre travail.

3-1-2 Objectif de l’EDST-II

La deuxième Enquête démographique et de Santé au Tchad (EDST-II), réalisée auprès d’un échantillon national de femmes de 15-49 ans et d’hommes de 15-59 ans, vise à atteindre un certain nombre d’objectif dont les principaux sont :

- Recueillir des données à l’échelle nationale et par milieu de résidence permettant de calculer divers indicateurs démographiques, en particulier les taux de fécondité et de mortalité infantile et juvénile;
- Mesurer le niveau de mortalité maternelle au niveau national;
- Analyser les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les structures du ménage et l’utilisation de la contraception;

- Identifier les catégories de femmes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants susceptibles d'utiliser la contraception;
- Mesurer les taux de connaissance et de pratique contraceptive par méthode, selon diverses caractéristiques sociodémographiques des femmes et des hommes;
- Recueillir des données détaillées sur la santé maternelle et infantile: visites prénatales, assistance à l'accouchement, allaitement, vaccination, supplément en vitamine A, prévalence et traitement de la diarrhée et d'autres maladies chez les enfants de moins de cinq ans;
- Evaluer le niveau de consommation de sel iodé;
- Déterminer l'état nutritionnel des mères et des enfants de moins de cinq ans au moyen des mesures anthropométriques (poids et taille);
- Recueillir des données détaillées sur la connaissance, les opinions et attitudes des femmes et des hommes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida;
- Recueillir des données sur les handicaps, le travail des enfants et l'enregistrement des naissances à l'état-civil;
- Recueillir des informations sur les connaissances et pratiques de l'excision et de l'ablation de la lchette et de l'opinion des femmes et des hommes par rapport à ces pratiques.

De plus, EDST-II fournit des informations sur la disponibilité et l'accessibilité des services socioéconomiques et sanitaires au niveau des communautés. Ces informations sont significatives au niveau national, au niveau du milieu de résidence (N'djaména, autres villes, et milieu rural) et au niveau des zones de résidence qui constituent chacune un regroupement de régions qui partagent des us et coutumes et des liens historiques. Les 18 régions sont regroupées comme suit :

- Zone 1: N'djaména
- Zone 2: BET, Kanem et Lac.
- Zone 3: Batha, Guéra et Salamat.
- Zone 4: Ouaddaï et Wadi Fira.
- Zone 5: Hadjer Lamis et Chari Baguirmi.
- Zone 6: Mayo Kebbi Est et Mayo Kebbi Ouest.

- Zone 7: Logone Occidentale, Logone Orientale et Tandjilé.
- Zone 8: Mandoul et Moyen Chari.

3-2 Echantillonnage

Le plan de sondage de l'EDST-II du Tchad a été conçu pour fournir des estimations sur un grand nombre d'indicateurs sur la situation des enfants et des femmes. L'échantillon de l'EDST-II est un échantillon représentatif au niveau national, en zones urbaines et rurales, basé sur un plan sondage par grappes stratifié à deux degrés. Au premier degré, 196 grappes ont été tirées à partir de la liste des zones de dénombrement (ZD) établie lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1993. Toutes les grappes sélectionnées ont fait l'objet d'un dénombrement exhaustif des ménages. Au deuxième degré, des ménages ont été tirés à partir de la liste des ménages établie lors de l'opération de dénombrement. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans (résidentes habituelles ou visiteuses) qui se trouvaient dans les ménages ont été enquêtées. En plus, dans un ménage sur trois, tous les hommes de 15 à 59 ans (résidents habituels ou visiteurs) ont été enquêtés.

Au cours de l'enquête, réalisée sur le terrain du 23 juillet au 10 décembre 2004, les 196 grappes sélectionnées dans l'échantillon ont pu être enquêtées. Au total sur 5512 ménages qui ont été sélectionnés, 5369 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 99%.

A l'intérieur de 5369 ménages enquêtés, 6 262 femmes âgées de 15-49 ans ont été identifiées comme éligibles pour l'enquête individuelle et, pour 6085 d'entre elles, l'interview a pu être menée à bien. Le taux de réponse s'établit donc à 97% pour l'enquête auprès des femmes. L'enquête homme a été réalisée dans un ménage sur trois : au total, 1999 hommes de 15-59 ans ont été identifiés dans les ménages du sous-échantillon. Parmi ces 1999 hommes devant être interviewés individuellement, 1887 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 94%. Quelque soit le sexe, les taux de réponse en milieu rural sont légèrement élevés que ceux obtenus en milieu urbain.

Tableau 3.1. Taille et couverture de l'échantillon

Effectifs des ménages, des femmes et des hommes sélectionnés, identifiés et enquêtés, et taux de réponse selon le milieu de résidence, EDST-II, 2004					
Enquête	Résidence				
	N'djaména	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Total
Enquête ménage					
Ménages sélectionnés	853	1 303	2 156	2 988	5 144
Ménages identifiés	838	1 292	2 130	2 824	4 954
Ménages enquêtés	822	1 285	2 107	2 817	4 924
Taux de réponse (ménages)	98,6	99,5	99,1	99,8	99,4
Enquête femme					
Femmes éligibles	1 392	1 594	2 986	3 276	6 262
Femmes enquêtées	1 324	1 562	2 886	3 199	6 085
Taux de réponse (femmes)	95,1	98,0	96,7	97,6	97,2
Taille de l'échantillon de l'étude	606	614	1220	640	1860

Source : Traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

3-2-1. Population cible et informations recueillies

La population cible de cette étude est une population infantile c'est-à-dire les enfants âgés de 6 à 15 ans. Afin d'atteindre les objectifs fixés, trois types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage pour recueillir des informations sur tous les membres et visiteurs du ménage et sur les caractéristiques de l'habitat ;
- un questionnaire individuel femme administré dans chaque ménage à toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans ;
- un questionnaire individuel enfant, administré aux mères ou personnes en charge des enfants de moins de cinq ans vivant dans le ménage.

Chaque type de questionnaire comprend des modules différents.

Le questionnaire ménage comprend les modules suivants:

- liste des membres du ménage
- éducation
- eau et assainissement
- caractéristiques du chef de ménage et de l'habitat
- sécurité de la propriété/Durabilité de l'habitat
- moustiquaires traitées aux insecticides

- enfants vulnérables et orphelins du fait du sida
- travail des enfants
- discipline des enfants
- iodation du sel.

Le questionnaire individuel femme comprend les modules suivants :

- mortalité des enfants
- anatoxine tétanique (Protection contre le tétanos néonatal)
- santé maternelle et du nouveau-né
- union/Mariage et polygamie
- sécurité de la propriété pour femme
- contraception
- excision/mutilations génitales féminines
- attitudes face à la violence conjugale
- comportement sexuel
- connaissance du VIH/SIDA.

Le questionnaire individuel enfant a été administré aux mères ou aux personnes en charge des enfants de moins de cinq ans vivant dans le ménage. Ce questionnaire est administré aux mères des enfants de moins de cinq ans ; dans le cas où la mère ne figure pas sur la liste établie sur les membres du ménage, la personne en charge de l'enfant est identifiée et interviewée. Le questionnaire individuel enfant comprend les modules suivants:

- enregistrement de la naissance à l'état-civil et apprentissage précoce
- développement de l'enfant
- vitamine A
- déparasitage
- allaitement
- traitement des maladies
- paludisme
- vaccination
- anthropométrie.

Ces questionnaires sont basés sur le modèle de questionnaire EDST-II. A partir de la version anglaise du modèle de questionnaire EDST-II, les questionnaires ont été traduits en

français et ont été prétestés. Sur la base des résultats de ce test, des modifications ont été apportées à la formulation et à la traduction des questionnaires.

A l'enquête, EDSII 2004, le travail des enfants a été saisi par plusieurs questions dont 3 nous paraissent importantes pour saisir le travail infantile dans la société tchadienne.

Dans cette société le travail des enfants est essentiellement constitué des tâches domestiques du ménage dans lequel vit l'enfant, de la vente des marchandises, de la garde des troupeaux et des activités champêtres. Une autre composante du travail infantile est le travail fait à quelqu'un qui n'est pas du ménage. Ces 3 questions sont les suivantes:

- au cours de la semaine dernière (nom) avait-il fait un travail quelconque pour quelqu'un qui n'est pas membre du ménage ? Les modalités de cette question permettent de savoir si le travail est rémunérant ou non rémunérant.
- au cours de la semaine dernière (nom) avait il/elle aidé aux travaux du ménage ?
- au cours de la semaine dernière (nom) avait il/elle fait des travaux pour la famille (dans une ferme, ou un commerce ou vendre des marchandises dans la rue) ?

Chacune de ces trois questions est suivie d'une question permettant de savoir le nombre d'heures passées dans le travail pendant la semaine. D'après les dispositions de l'UNICEF un enfant est considéré comme "travailleur" au moment de l'enquête si:

- ✓ entre 5 et 11 ans, il a effectué durant la semaine qui a précédé l'enquête, au moins une heure de travail rémunérée ou de travaux champêtres, de commerce ou un travail quelconque à quelqu'un qui n'est pas membre de son ménage ou encore 28 heures de travaux ménagers durant la même semaine ;
- ✓ entre 12 et 14 ans, il a effectué durant la semaine qui a précédé l'enquête, au moins 14 heures de travail rémunérées ou de travaux champêtres, de commerce ou un travail quelconque à quelqu'un qui n'est pas membre de son ménage ou encore 28 heures de travaux ménagers durant la même semaine. La variable dépendante est construite à partir de ces critères.

3-2-2 Limites de l'enquête

L'essentiel des variables pouvant servir à une recherche sur les déterminants du travail des enfants a été saisi par l'enquête mais cette dernière comporte certaines limites par rapport

à cette étude. La revue de la littérature montre une relation du phénomène avec certaines variables qui n'ont pas été saisies lors de l'enquête notamment:

- l'absence d'informations relatives au système scolaire caractérisé par l'insuffisance de l'offre d'infrastructures scolaires dans certaines localités, du redoublement suivi de déperdition. L'effet du dysfonctionnement du système scolaire ne pourra pas être appréhendé au niveau individuel des enfants;
- l'activité du chef de ménage et son statut dans l'activité;
- le type de ménage (monogamique ou polygamique).

En revanche, l'enquête a été réalisée pendant la période scolaire. Ceci permet une meilleure estimation de la prévalence du travail des enfants et permet d'obtenir de meilleurs résultats, une fois l'évaluation de la qualité des données assurée.

3-3 Evaluation de la qualité des données

En dépit des dispositions relatives à la formation des enquêteurs et à la saisie des données recueillies pour améliorer la qualité des données, les résultats issus des opérations de collecte demeurent particulièrement, dans les pays en voie de développement, entachés de nombreuses erreurs provenant de diverses sources. Ces erreurs peuvent être de nature à conduire les utilisateurs potentiels à des conclusions invraisemblables.

Toute statistique issue des enquêtes peut être entachée d'erreurs qui soient dues entre autres aux méthodes ou processus de collecte. D'où la nécessité d'évaluer la qualité des données et d'opérer ensuite des ajustements éventuels. L'évaluation de la qualité des données permettant ainsi d'apprécier la cohérence interne et externe des données. En effet, pour la fiabilité des résultats issus des analyses, les données à utiliser doivent être de bonne qualité. Pour évaluer la qualité des données, nous avons examiné le taux de non réponse pour chaque variable du fichier, puis nous avons mis un accent particulier sur l'évaluation des données sur l'âge.

Le taux de non réponse est un indicateur couramment utilisé pour juger de la qualité des données avant même de procéder à toute autre méthode d'évaluation tant graphique que numérique. Pour l'ensemble des variables, le taux de non réponse est inférieur 10%. Généralement, on considère que les données sont de bonne qualité si le taux de non réponse est inférieur ou égale à 10%.

3-3-1. Evaluation des taux de non-réponse

Pour évaluer les données il est indispensable de s'assurer de la représentativité de l'échantillon par les taux de réponse des différents questionnaires et de certaines variables supposées déterminantes pour les études envisagées. L'enquête a été d'une bonne couverture au niveau national. Hormis le questionnaire femme dont le taux de réponse au niveau national est de 97% avec des disparités selon le milieu de résidence (88,3% en milieu urbain contre 95,4% en milieu rural), le taux de réponse des autres questionnaires se situe au delà de 98%. Il ressort des résultats de l'enquête qu'il n'y a pas d'écart sensible entre les taux de réponse des ménages, au niveau du milieu de résidence. Il est à noter également que la proportion des réponses manquantes aux variables de l'étude est très faible, ce qui permet d'utiliser ces variables dans les analyses.

Les tableaux 3.2 et 3.3 présentent respectivement les taux de réponse des questionnaires et des différentes variables retenues dans le cadre d'analyse.

Tableau 3.2. Taux de réponse des différents questionnaires

Questionnaire	Effectifs identifiés	Taux de non-réponse
Ménage	5.144	0
Femmes	6.262	0
Enfants de moins 5 ans	5.635	0

Source: traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

Tableau 3.3. Taux de non réponse de quelques variables d'analyse de l'étude

Variabes	Réponses Valides	Valeurs Manquantes	Taux de non Réponses
Niveau de vie du ménage	5144	00	0,0
Taille du ménage	5144	00	0,0
Région de résidence	5144	00	0,0
Degré d'urbanisation	5144	00	0,0
Exercice d'une activité	5090	54	1,0
Religion du CM	5144	1,0	0,0

Niveau d'instruction du CM	5144	4,0	1,0
Ethnie du CM	5144	00	0,0
Statut scolaire de l'enfant	5144	00	0,0
Statut d'orphelinat	5144	00	0,0
Statut familial de l'enfant	5144	00	0,0
Nombre d'enfants de moins de 5ans	5144	00	0,0
Age de l'enfant	5144	00	0,0
Sexe de l'enfant	5144	00	0,0

Source: traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

3-3-2. Structure par âge et par sexe de la population

L'évaluation des données relatives à la structure par âge et sexe peut se faire au niveau externe c'est-à-dire en comparant la structure par âge à celle provenant d'autres sources de données plus ou moins fiables (recensement, Etat-civil, enquête, etc.) ou avec celles des pays présentant des caractéristiques semblables; et d'autre part au niveau interne. Nous n'utiliserons que ce dernier car ne disposant pas de données concernant les structures par âge non seulement sur plusieurs périodes mais aussi sur d'autres pays, car l'âge fait partie des variables mal déclarées lors des opérations de collecte de données. Les facteurs expliquant les erreurs sont d'ordre culturel, institutionnel (mauvais fonctionnement de l'état civil) et liés à l'analphabétisme. Les mauvaises déclarations de l'âge peuvent être volontaires ou non.

Notre évaluation des données sera à la fois graphique et quantitative. L'évaluation graphique consiste à l'observation de la régularité de la pyramide des âges et à l'examen des rapports de masculinité suivant l'âge. En ce qui concerne l'évaluation quantitative, elle se fait par l'examen des proportions des non réponses et à partir d'indices mesurant le degré de concentration des déclarations autour de certains âges. Parmi ces indices on peut citer: l'indice de Whipple, de Myers, de Bachi et de l'indice combiné des Nations Unies. Dans notre cas nous n'utiliserons que les indices de Whipple et de Myers, car ils sont particulièrement appropriés pour notre type de données.

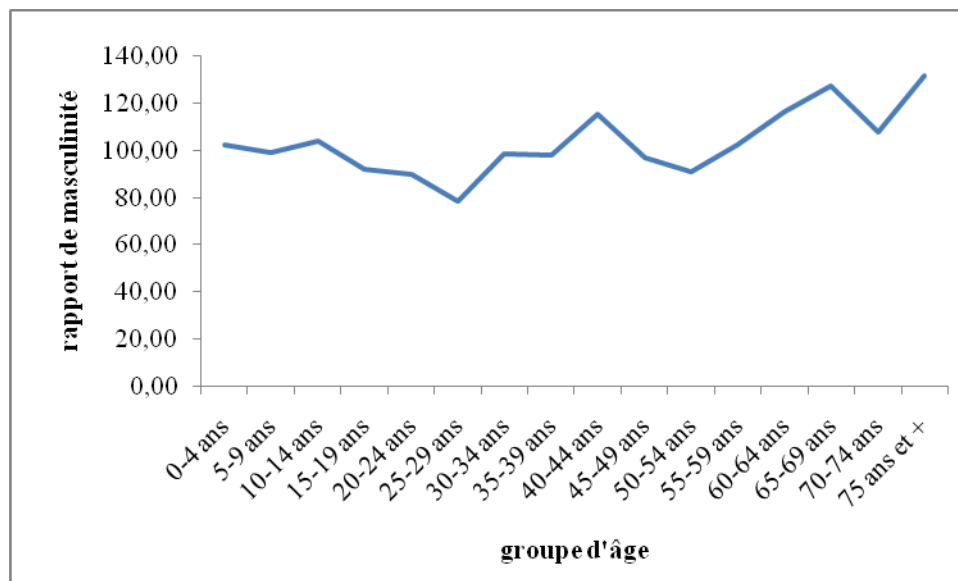
3-3-3. L'évaluation graphique

De manière générale, l'analyse graphique est un moyen privilégié de l'étude de la qualité des données. Cette méthode consiste à construire la pyramide des âges à l'aide de la répartition par âge et par sexe des individus des ménages enquêtés et à observer si l'allure de la pyramide est régulière ou pas. Mais avant de construire la pyramide des âges, il convient d'examiner la courbe des effectifs par âge et par sexe.

a) - Courbe d'évolution des effectifs

Cette courbe, comme l'indique le graphique ci-dessous, montre de fortes irrégularités dans la déclaration de l'âge, surtout au niveau des âges ronds illustrés par des pics plus élevés au niveau des âges terminés par 0 ou 5. Ce graphique montre par ailleurs qu'entre 15 et 45 ans, les pics sont plus élevés pour les individus de sexe féminin, ce qui pourrait traduire une mauvaise déclaration des âges de ces derniers. Cela pourrait s'expliquer par l'émigration massive des garçons de cet âge à la recherche d'emploi.

Graphique 3.1. Courbe d'évolution des effectifs par groupe d'âges



Source Traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

On observe sur le graphique ci-dessus une diminution des effectifs en «dents de scie». Les saillies et les creux dénotent une mauvaise déclaration des âges. D'une manière générale, la population enquêtée a une préférence pour les âges se terminant par 0 et 5. Les âges ronds et semi-ronds sont plus attractifs chez le sexe féminin que le sexe masculin. Pour minimiser

les biais que peuvent entraîner l'imprécision de la déclaration des âges dans l'interprétation des résultats, nous avons procédé à un regroupement des effectifs par groupe d'âges quinquennaux. Ce procédé a conduit à la construction d'une pyramide des âges permettant d'analyser l'évolution des structures par âge des deux sous-populations (masculine et féminine). La pyramide des âges est un instrument privilégié de l'analyse de la qualité des données car la répartition par âge et par sexe d'une population obéit à de certaines règles Djourdebbé et Bonkougou (2005).

En procédant à un regroupement en groupes d'âges quinquennaux des âges, on parvient à réduire les effets néfastes de cette mauvaise déclaration de l'âge. Cette opération a abouti à la construction de la pyramide des âges ci-dessous.

Tableau 3.4. Rapport de masculinité selon le groupe d'âges

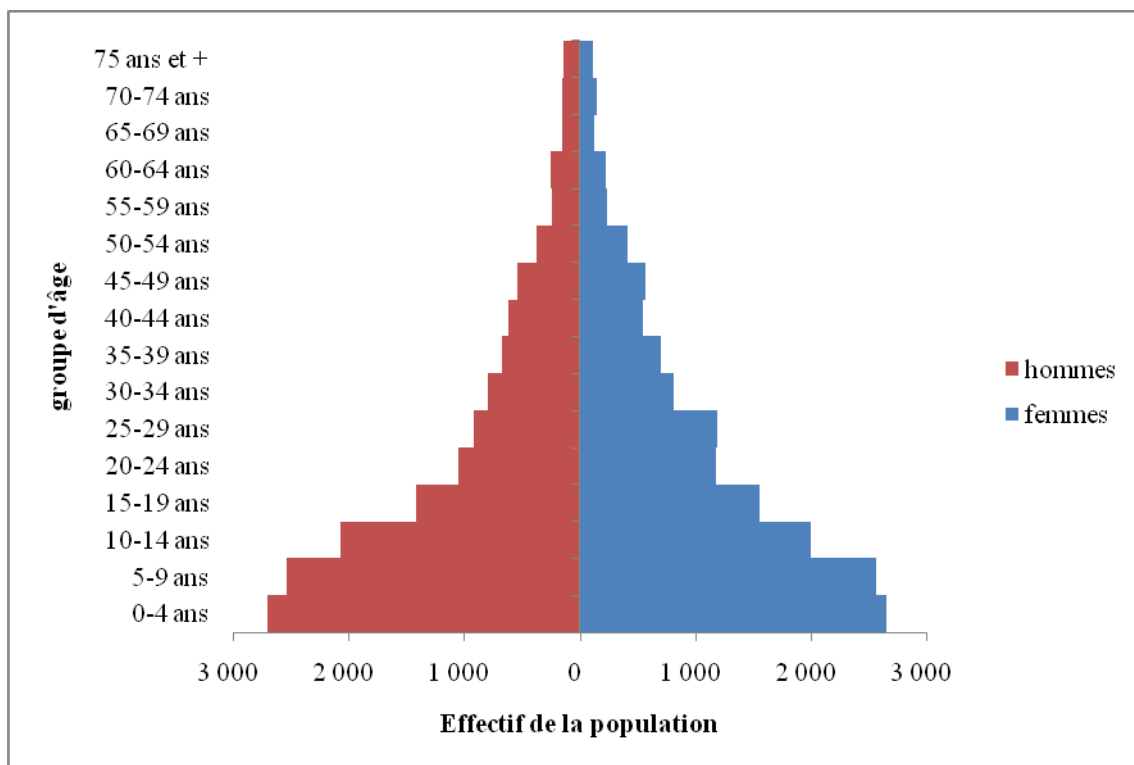
groupe âges	Rapport de masculinité
0-4 ans	102,27
5-9 ans	99,02
10-14 ans	103,81
15-19 ans	91,91
20-24 ans	89,68
25-29 ans	78,29
30-34 ans	98,76
35-39 ans	98,12
40-44 ans	115,21
45-49 ans	96,99
50-54 ans	90,93
55-59 ans	102,12
60-64 ans	116,74
65-69 ans	127,20
70-74 ans	107,75
75 ans et +	131,82

Source Traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

b) - Pyramide des âges

La pyramide des âges est une représentation graphique de la répartition de la population par âge et par sexe. Elle permet de voir les erreurs de déclaration sur l'âge et le sexe c'est-à-dire des irrégularités (échancrures et saillies) dans certains groupes d'âges. L'attraction ou la répulsion de certains âges entraîne des pyramides des âges très perturbées, surtout lorsqu'elles sont tracées par année d'âge. Dans notre cas, les biais sur les déclarations d'âge peuvent être réduits par le regroupement des groupes d'âge quinquennaux du fait de la compassion des mauvaises déclarations entre les âges voisins.

Graphique 3.2 Structure par âge et par sexe de la population recensée dans le cadre de l'EDST-II de 2004



Source Traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

Cette pyramide des âges a une allure quasi-régulière, en forme triangulaire avec une base large et un sommet rétréci. Cette allure est propre aux pays africains à forte fécondité et mortalité. De même, elle traduit de la jeunesse de la population tchadienne. Au regard de son allure, nous pouvons présumer que les données sur l'âge sont de qualité acceptable pour notre étude.

3-3-4. Les méthodes statistiques (quantitatives)

Ces méthodes ont recours à certains indices pour évaluer l'attraction ou la répulsion observée dans la déclaration de certains âges.

➤ L'indice de Whipple

L'indice de Whipple (I_w) permet de mettre en évidence les distorsions dans la déclaration de l'âge provenant de l'attraction pour les chiffres 0 et 5 au sein du groupe d'âge 23-62 ans.

Il donne l'attraction ou la répulsion sur les âges se terminant par 0 ou par 5.

Si P_x est la population âgée de x ans et IW l'indice de Whipple, le calcul se fait avec la formule suivante :

$$IW(0) = \frac{10 * (P30 + P40 + P50 + P60)}{\sum_{x=23}^{62} P_x}$$

$$IW(5) = \frac{10 * (P25 + P35 + P45 + P55)}{\sum_{x=23}^{62} P_x}$$

Si $I_w = 1$, il n'y a pas de préférence ni pour 0 ni pour 5, donc pas d'attraction ni de répulsion.

La déclaration est bonne ;

Si $I_w < 1$, il y a une répulsion pour les âges terminés par 0 ou 5 ;

Si $I_w > 1$, il y a une attraction pour les âges terminés par 0 ou 5 ;

Si $I_w = 0$, aucun des âges déclarés ne se termine ni par 0, ni par 5 ;

Si $I_w = 5$, tous les âges déclarés se terminent par 0 ou 5.

Tableau 3.5 : Valeurs de l'indice de Whipple calculé pour chaque sexe et pour les deux sexes

Ages	Hommes	Femmes	Ensemble
0	2,03	1,85	1,93
5	1,90	1,90	1,90

➤ L'indice de Myers

Quant à l'indice de Myers (I_m), il mesure l'attraction ou la répulsion pour les âges terminés par les chiffres allant de 0 à 9.

L'indice de Myers varie entre 0 et 180. Si $I_m=0$, il n'y a aucune distorsion sur les âges tandis que si $I_m=180$, cela signifie que tous les individus recensés ont un âge terminé par le même chiffre.

Les résultats du calcul de ces deux indices effectué à l'aide de la procédure SINGAGE du logiciel PAS, sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 3.6. Tableau récapitulatif des valeurs des coefficients et indices de Myers selon le sexe et pour l'ensemble de la population (EDS Tchad, 2004)

Coefficients de MYERS			
Chiffre	Hommes	Femmes	Ensemble
0	9,91	9,29	9,56
1	-4,74	-4,61	-4,67
2	0,94	0,51	0,73
3	-2,94	-3,39	-3,17
4	-2,00	-2,60	-2,26
5	6,15	5,90	5,99
6	-2,16	-1,67	-1,90
7	-1,66	-1,52	-1,59
8	-0,02	1,36	0,69
9	-3,49	-3,28	-3,38
Indices de MYERS			
	34	34,13	33,94

Source Traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

Les calculs ont conduit comme l'indiquent les tableaux ci-dessus, à des indices de Whipple de 2,03, 1,85 et 1,93 respectivement pour les individus de sexe masculin, ceux de sexe féminin et pour l'ensemble. Nous constatons que quelque soit le sexe, l'indice de Whipple est compris entre 1 et 5. Il y a donc attraction pour les chiffres 0 et 5 et cette attraction est plus forte chez les individus de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin. Néanmoins, le fait que cet indice soit plus proche de 1 que de 5 permet de penser qu'en dépit des irrégularités qui pourraient exister au niveau de la déclaration de l'âge, cette dernière est acceptable. Les indices de Myers obtenus par sexe et pour l'ensemble sont respectivement de

34 et 34,13 pour les individus de sexe masculin et ceux de sexe féminin et de 33,94 pour l'ensemble. Ces indices sont plus proches de 0 que 180, ce qui conforte la conclusion tirée ci-dessus quant à la nature acceptable des données sur l'âge. Cependant, ces indices permettent d'affiner davantage l'analyse par rapport à l'indice de Whipple. En effet, bien que l'attraction pour les âges terminés par les chiffres 0 et 5 soit confirmée, l'indice de Myers permet de constater que les individus de sexe masculin ont un attrait plus marqué pour les âges terminés par le chiffre 0 alors que ceux de sexe féminin sont plus attirés par les âges terminés par le chiffre 5. Par ailleurs, l'indice de Myers fait ressortir une répulsion pour les âges terminés par les chiffres 1, 4 et 9.

Dans l'ensemble, bien que nous puissions déplorer la nature très grossière des données sur l'âge, nous pensons que ces dernières sont quand même acceptables et n'entraveront pas significativement les résultats de nos analyses.

3-3-5. Sources d'erreurs

Les statistiques démographiques comme toutes les statistiques issues des enquêtes ou d'autres sources comportent des erreurs qui sont dues entre autres à la méthodologie de collecte de données utilisées et aux difficultés pour les enquêtées de se souvenir des événements passés. Le défaut de mémoire combiné au faible niveau d'instruction des enquêtées conduit le plus souvent à des déclarations erronées des événements. Les EDS étant des enquêtes à caractère rétrospectif, les données recueillies sur cette base ne peuvent qu'être entachées d'erreurs. D'où la nécessité d'évaluer la qualité de ces données afin de les ajuster au cas où elles s'avèreraient défectueuses en vue de leur utilisation comme base d'estimation.

Les données qui seront utilisées pour cette étude ne sont pas parfaites, elles présentent quelques imperfections. La critique que nous pouvons formuler est la surestimation de l'effectif des enfants qui sont mis au travail. Laquelle surestimation aura pour explication le manque criard de centres d'accueil et de rééducation des enfants de la rue, les enfants enrôlés dans les conflits armés et communautaires d'une part et d'autre part, l'insuffisance quantitative des organismes et ONG œuvrant pour la cause des enfants.

3.4. Méthodologie d'analyse

Afin d'atteindre certains des objectifs fixés à savoir identifier les caractéristiques des enfants actifs et les niveaux, tendances actuelles et déterminants du travail infantile, nous allons recourir à deux méthodes d'analyse : l'analyse descriptive et l'analyse explicative.

3.4.1. Analyse descriptive

Cette analyse permet de mettre en relief les associations entre le niveau de vie du ménage et les caractéristiques liées à l'enfant et à son milieu de résidence (environnement familial) d'une part, et les caractéristiques du ménage d'autre part. Pour tester l'association entre les variables, nous utilisons des tableaux croisés et des tests de khi-deux. La procédure est celle de CROSSTABS du logiciel SPSS. Dans nos tableaux, nous indiquerons les corrélations significatives au seuil de 1%, 5% ou de 10%. Au-delà de 10%, nous supposons que les variables ne sont pas significativement corrélées.

3.4.2. Analyse explicative

La présente étude a pour objectif de mettre en évidence les facteurs explicatifs du travail des enfants selon le niveau de vie de leur ménage. Etant donné la nature dichotomique de notre variable dépendante (travail, ne travail pas), nous utilisons le modèle de régression logistique. Notre choix pour ce modèle a été guidé par les informations et la nature des variables dont nous disposons. Comme énoncé plus haut, notre variable dépendante est dichotomique (c'est-à-dire de modalité 0 et 1) et a été saisie par la réponse « oui » si l'enfant exerce une activité actuellement pour quelqu'un autre qu'un membre de sa famille au sens du travail des enfants et « non » s'il ne travaille pas. La nature de nos variables sied avec les fondements de base de l'application de cette méthode de régression.

La démarche méthodologique consiste à expliquer pourquoi les enfants sont mis au travail et à indiquer parmi les variables introduites dans le modèle, celles qui expliquent le phénomène étudié.

Notre analyse consistera à estimer la probabilité de travail $P(y=1)$ en fonction de plusieurs variables indépendantes, X_1, X_2, \dots, X_n . Au lieu d'utiliser la probabilité elle-même, on peut calculer des « odds » (θ), tels que :

$$\theta(y = 1) = \frac{P}{1-P}$$

Pour linéariser θ , on prend son logarithme népérien. Ce qui nous donne :

$$\log(\theta) = \log\left(\frac{P}{1-P}\right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n$$

La procédure « logistic regression » de SPSS permet d'estimer les coefficients β_0, \dots, β_n . Ces valeurs permettent ensuite de calculer les valeurs de Z, puis les probabilités de travailler (P) pour individu dont les caractéristiques (X_1, \dots, X_n) sont connues. Ce calcul se fait de la manière suivante

$$Z' = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n$$

$$\text{avec } Z = \ln\left(\frac{P}{1-P}\right)$$

$$e^Z = \frac{P}{1-P}$$

$$\Rightarrow P = (1-P)e^Z - P e^Z$$

$$\Rightarrow P + P e^Z = e^Z$$

$$\Rightarrow P(1 + e^Z) = e^Z$$

$$\Rightarrow P = \frac{e^Z}{1+e^Z}$$

3-5. Interprétation des résultats

Cette régression fournit plusieurs statistiques en particulier la probabilité de khi2 associée au modèle, le pouvoir prédictif du modèle (pseudoR2), les rapports de chances (Odds ratios), le seuil de signification ($P > Z$), des paramètres B, la statistique r qui est la contribution de chaque variable à l'explication du modèle et l'intervalle de confiance des paramètres.

La statistique r donne la contribution de chaque variable dans l'explication de la variable dépendante par le modèle. Nous produirons les modèles séquentiellement. Cette méthode permet de voir l'évolution de la contribution de la variable indépendante et les rapports de chance au fur et à mesure que l'on intègre les variables de contrôle. Nous baserons aussi l'essentiel des discussions sur la valeur des coefficients de régression associés à chacune des variables (B) et surtout sur leurs valeurs exponentiées (e^B) qui indiquent le rapport de côte, c'est à dire les rapports de travail entre deux groupes. Ainsi par exemple, une valeur de (e^B) égale à 1,2 pour la variable sexe indique que les garçons ont 1,2 fois plus de chances de travailler que les filles (groupe de référence)

3-6. Présentation des résultats

L'examen de l'effet des variables explicatives se fera suivant le modèle de régression dit pas à pas. Celle-ci consiste à introduire de manière séquentielle les différentes variables explicatives dans le modèle. Cette méthode pas à pas se justifie par le fait qu'une variable peut s'avérer significative ou non significative, mais l'introduction d'une nouvelle variable peut annuler ou faire sortir son effet. Ceci suppose que la relation précédente était amplifiée par la non prise en compte de cette dernière.

Nous présenterons les effets bruts relatifs à chacune des variables explicatives et les effets nets issus du modèle qui intégrera pas à pas les différentes variables explicatives jusqu'au modèle saturé qui est celui où toutes les variables y seront intégrées. Ces différents paramètres facilitent l'interprétation des résultats.

3.7. Construction de l'indicateur de niveau de vie

La dimension monétaire du niveau de vie est la plus connue. Elle est déterminée à partir des variables sur le revenu et la consommation des ménages, or il est difficile d'appréhender ces variables dans un contexte caractérisé par la prépondérance du secteur informel. La dimension matérielle permet de pallier à cette difficulté selon l'hypothèse que les caractéristiques du logement dans lequel vivent les ménages sont fortement tributaires du pouvoir d'achat du chef de ménage.

Cependant, notre indicateur de niveau de vie sera construit par le modèle de l'analyse en composante principale (ACP) à partir des informations relatives aux caractéristiques de l'habitat, les variables d'infrastructures et les variables concernant les biens d'équipement : nous citons les matériaux de construction des murs, du plancher et du toit, de la possession de certains biens (électricité, radio, télévision, réfrigérateur, bicyclette, motocyclette, téléphone, chameaux, chevaux, pirogue, voiture), au mode d'approvisionnement en eau de boisson et du type d'aisance. Ces variables retenues seront toutes dichotomisées.

Tableau 3.7. Informations et pondération utilisées pour la construction de l'indicateur des conditions de vie des ménages

Variabes	Modalités
Matériaux des murs	Pailles Terres Dur
Matériaux du toit	Pailles Tôles Béton
Matériaux du sol	Terre Ciment Carreaux Marbre ou Moquette
Eau de boisson	Eau de surface Puits Fontaine
Type de toilette	Nature Latrine Chasse eau
Possession radio	Oui Non
Possession cheval ou chameau	Oui Non
Possession de vélo	Oui Non
Possession électricité	Non Oui
Possession de la télévision	Non Oui
Possession de réfrigérateur	Non Oui
Possession de moto	Non Oui
Possession de voiture	Non Oui

Source Traitement des données de l'EDS Tchad, 2004

NB Le niveau de vie = nature des matériaux des murs + nature des matériaux du toit + nature des matériaux du sol + source d'approvisionnement en eau de boisson + type de toilettes + biens disponibles (radio, cheval ou chameau, vélo, électricité, télévision, réfrigérateur, moto, voiture).

Plusieurs de nos variables qui sont entrées dans la construction de notre indicateur de niveau de vie enregistrent des pourcentages de réponses valides de 100%. Aucune valeur manquante n'a atteint 2%, ce qui nous permet d'affirmer que la qualité de notre indicateur niveau de vie a été relativement bonne.

Le niveau de vie est un élément de différenciation des individus. A ce titre, il permet d'expliquer bon nombre de comportements et d'attitudes des individus. Traditionnellement, le

niveau de vie se mesure à partir du revenu. L'on définit ainsi des tranches de revenus qui permettent de catégoriser les individus selon leur niveau de revenu (c'est l'approche monétaire). Nous voyons bien que cette classification nécessite que l'on dispose d'une variable qui indique le revenu de chaque individu. La difficulté de pouvoir disposer d'une telle variable dans les pays en développement amène souvent à utiliser les caractéristiques des logements et la possession de certains biens (approche non monétaire), plus faciles à obtenir.

Dans le cadre de cette étude, nous avons donc opté pour l'approche non monétaire. Pour ce faire, nous avons retenu parmi les caractéristiques des logements, la nature du sol, le type de toilettes et la source d'approvisionnement en eau. Nous avons ajouté à ces variables la possession de certains biens tels que le réfrigérateur, le téléphone, la voiture, la moto, le poste téléviseur, le cheval ou le chameau. Chacune des modalités de ces variables a été dichotomisée. Pour construire cet indicateur composite, nous avons utilisé l'analyse en facteur commun et spécifique, en ayant recours à la procédure factor du logiciel SPSS. Sur la base de cet indicateur, les ménages ont été regroupés en trois catégories: les « faibles », les « moyens », les « élevés ».

3.8. Profil de pauvreté

Les variables ayant servi à la construction de cet indicateur, bien que ne permettant pas la lecture de la réalité du moment, constituent des indicateurs non moins négligeables donnant une idée des conditions socioéconomiques des ménages. Il semble important de caractériser les différentes classes socioéconomiques afin de mieux situer les résultats par rapport à l'approche adoptée dans cette étude. Il s'agit de tester l'identifiant de la pauvreté à trois niveaux. Ainsi, avons-nous les profils suivants:

Les ménages de niveau de vie faible habitent des maisons dont le sol et le mur sont en terre et le toit en paille (92,8%, 100,0% ; 98,7%, 99,2% et 56,9%, 92,4% respectivement en milieu urbain et rural). Ils s'approvisionnent en eau de boisson principalement à la rivière, au puits ou aux forages. En termes de confort du logement, les maisons de ces ménages n'ont pas de toilette ; la lumière du jour et le pétrole sont les principaux modes d'éclairage et le bois, le moyen énergétique de cuisson. En termes de biens, ces ménages ne possèdent pas la télévision, le réfrigérateur, le vcd/dvd, la radio, le téléphone fixe, l'ordinateur ; le seul bien à leur possession est le bétail (chameaux, chevaux, bœufs, vaches, chèvres, moutons,

poulets/pintades, porcs). Ce type de ménage est le plus souvent représenté en milieu rural. Par contre, généralement en milieu urbain, on retrouve

Tableau 3.8. : Répartition (en %) des ménages de niveau de vie faible par caractéristique de l'habitat selon le milieu de résidence à l'EDST-II

Caractéristiques de l'habitat		Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
Matériaux des murs	Pailles	56,9	92,4
	Terres parpaings	98,7 1,3	99,2 0,0
Matériaux du toit	Pailles	95,3	99,1
	Tôles	7,2	2,4
	Béton	0,0	0,0
Matériaux du sol	Terre	92,8	100,0
	Ciment	21,6	7,2
	Carreaux	8,1	0,0
	Marbre ou Moquette	0,0	0,0
Eau de boisson	Eau de surface (rivière)	31,6	45,6
	Puits	65,8	79,5
	Forage	9,8	13,2
	Fontaine	12,4	5,8
Type de toilette	Nature	99,2	99,9
	Latrine	47,2	2,1
	Chasse eau	0,1	0,0
Energie de cuisson	Gaz	0,0	0,0
	Pétrole	2,4	0,0
	Bois/Charbons	100,0	100,0

Possession électricité	Non	100,0	100,0
	Oui	0,0	0,0

Une comparaison des proportions des ménages de niveau de vie faible en milieu urbain et en milieu rural selon les caractéristiques de l'habitat montre de façon globale que les pauvres des deux milieux présentent le même profil de pauvreté. En d'autres termes, les ménages de niveau de vie faible des deux milieux de résidence présentent globalement la même typologie du point de vue du standing de l'habitat.

Tableau 3.9. Pourcentage des ménages de niveau de vie faible possédant certains biens de consommations durables selon le milieu de résidence à l'EDST-II

Biens durables	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Radio	11,6	17,4
Chameau ou Cheval	61,2	64,1
Charette	2,3	7,3
Vélo	3,1	5,2
Télévision	0,0	0,0
Réfrigérateur	0,0	0,0
Moto	0,0	0,0
Voiture	0,0	0,0
Téléphone fixe	0,0	0,0
Téléviseur	0,0	0,0

Les ménages de niveau de vie moyen habitent des logements dont le mur et le sol sont les plus souvent en terre et le toit en pailles et quelques rares en tôles (98,1% ; 100% et 89,3% ; 73,7% respectivement en milieu urbain et rural). La source d’approvisionnement en eau de boisson est diversifiée : fontaine + robinet commun, puits (sources aménagées, sources non aménagées), eau de surface (rivière). Ces ménages n’utilisent pas l’électricité comme principale source d’énergie pour l’éclairage. S’agissant du mode énergétique de cuisson, c’est le charbon ou le bois de chauffe qui est le plus utilisé. Contrairement aux ménages de niveau de vie faible, les ménages de niveau de vie moyen ont pour lieu d’aisance des latrines (améliorées et non améliorées). En outre, ils possèdent la radio, les chameaux ou chevaux, la charrette et le vélo. Cependant, ils n’ont généralement pas le téléphone fixe à la maison, l’ordinateur, le réfrigérateur. (Tableau 3.11)

Tableau 3.10. : Répartition (en %) des ménages de niveau de vie moyen par caractéristique de l’habitat selon le milieu de résidence à l’EDST-II

Caractéristiques de l’habitat		Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
Matériaux des murs	Pailles	51,9	56,4
	Terres parpaings	98,1 0,0	100,0 0,0
Matériaux du toit	Pailles	89,3	73,7
	Tôles	10,7	26,3
	Béton	0,0	0,0
Matériaux du sol	Terre	92,8	100,0
	Ciment	21,6	7,2
	Carreaux	8,1	0,0
	Marbre ou Moquette	0,0	0,0
Eau de boisson	Eau de surface (rivière)	31,6	45,6
	Puits	65,8	79,5
	Forage	9,8 12,4	13,2

	Fontaine		5,8
Type de toilette	Nature	92,2	89,6
	Latrine	87,2	12,1
	Chasse eau	6,1	0,0
Energie de cuisson	Gaz	0,0	0,0
	Pétrole	2,4	0,0
	Bois/Charbons	100,0	100,0
Possession électricité	Non	100,0	100,0
	Oui	0,0	0,0

Il se dégage globalement de la comparaison des proportions que la source d'approvisionnement en eau de boisson est le seul élément qui différencie de façon perceptible les ménages de niveau de vie moyen du milieu urbain de ceux du milieu rural. En effet, en milieu urbain les bornes fontaines sont relativement accessibles aux ménages de cette classe alors que leur absence en milieu rural expliquerait le fait que les ménages ruraux de niveau de vie moyen se contentent de l'eau de puits ou de rivières.

Tableau 3.11. Pourcentage des ménages de niveau de vie moyen possédant certains biens de consommations durables selon le milieu de résidence à l'EDST-II

Biens durables	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Radio	39,8	25,9
Chameau ou Cheval	39,2	39,9
Charette	4,9	10,6
Vélo	19,4	29,8
Télévision	0,0	0,0
Réfrigérateur	0,0	0,0
Moto	0,0	0,0
Voiture	0,0	0,0
Téléphone fixe	0,0	0,0
Téléviseur	0,0	0,0

Milieu urbain et milieu rural présentent la même configuration des ménages de niveau de vie moyen en termes de biens de consommation durable en leur possession. C'est ce qui ressort en fait d'une lecture comparative du tableau 3.11 puisque les proportions des ménages de cette classe par rapport aux biens possédés sont globalement comparables.

Les ménages de niveau de vie élevé logent dans des villas. Le toit des habitations est en béton/tuile ou en tôle, le mur en parpaings et le sol en carreau, en marbre ou couvert de moquette (25,3% ;26,9%, 60,7% ;56,3%, 14,9% ; 5,4%, 71,4% et 88,1%, 17,1% ;2,0%, 46,6% et 8,2% respectivement en milieu urbain et rural). Du point de vue du confort du logement, ils sont à l'aise : ils ont une toilette à chasse d'eau. L'électricité est le mode d'éclairage tout comme pour les ménages de niveau de vie moyen. Le principal moyen énergétique de cuisson est le gaz et le charbon de bois. Le robinet à l'intérieur du ménage est

la principale source d’approvisionnement en eau de boisson. A l’exception du bétail, ces ménages possèdent tous les autres biens à savoir la radio, le vcd/dvd, le téléphone fixe, la télévision, le réfrigérateur et l’ordinateur.

Tableau 3.12. : Répartition (en %) des ménages de niveau de vie élevé par caractéristique de l’habitat selon le milieu de résidence à l’EDST-II

Caractéristiques de l’habitat		Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
Matériaux des murs	Pailles	2,2	4,8
	Terres parpaings	71,4 14,9	88,1 5,4
Matériaux du toit	Pailles	12,1	60,1
	Tôles	60,7	56,3
	Béton	25,3	26,9
Matériaux du sol	Terre	45,8	64,2
	Ciment	46,6	8,2
	Carreaux	17,1	2,0
	Marbre ou Moquette	7,0	0,7
Eau de boisson	Eau de surface (rivière)	1,6	1,3
	Puits	45,8	89,5
	Forage	9,8	30,9
	Fontaine	25,4	2,8
Type de toilette	Nature	9,2	49,2
	Latrine	74,2	48,1
	Chasse eau	11,8	0,4
Energie de cuisson	Gaz	0,0	0,0
	Pétrole	2,4	0,0

	Bois/Charbons	100,0	100,0
Possession électricité	Non	77,9	98,7
	Oui	22,1	1,3

Quelques différences s'observent et semblent distinguer légèrement le profil de niveau de vie élevé du milieu urbain de celui du milieu rural au niveau de deux types de caractéristiques de l'habitat. Il s'agit de la source d'approvisionnement en eau et de l'électricité. En particulier, la forte utilisation de bornes fontaines en milieu urbain contre les puits en milieu rural d'une part, et le recours exclusif à l'électricité comme moyen d'éclairage en milieu urbain, d'autre part constituent les points de divergence entre les ménages de niveau de vie élevé de la zone urbaine et ceux de la zone rurale. Cependant, il faut relever le fait que la possession de ces éléments caractéristiques de l'habitat est conditionnée par leur disponibilité dans la zone et ne saurait être entièrement associée aux conditions économiques d'un ménage rural ; puisque l'eau courante et l'électricité ne sont pas le propre de ce milieu, notamment dans les pays pauvres. Par conséquent, la différence constatée devrait être nuancée.

Tableau 3.13. Pourcentage des ménages de niveau de vie élevé possédant certains biens de consommations durables selon le milieu de résidence à l'EDST-II

Biens durables	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Radio	89,8	67,9
Chameau ou Cheval	15,7	26,4
Charette	5,9	22,6
Vélo	43,0	60,3
Télévision	0,0	0,0
Réfrigérateur	7,9	1,2
Moto	29,9	8,4
Voiture	10,9	3,0
Téléphone fixe	4,9	0,0
Téléviseur	20,2	3,8

Une analyse comparative de la configuration générale des ménages de niveau vie élevé du milieu urbain et ceux du milieu rural en termes de biens durables possédés permet de constater qu'il n'y a aucune différence majeure à ce niveau. Les ménages de niveau de vie élevé présentent donc globalement le même profil de biens possédés, qu'ils soient en milieu urbain ou en milieu rural, à part quelques nuances observées.

Synthèse partielle

L'objet de ce chapitre était de présenter la source des données, les modèles statistiques et d'évaluer la qualité des données. Dans l'évaluation de la qualité de données, l'élément essentiel à relever est que, bien que les âges ne soient pas parfaitement déclarés, les données de l'EDST 2004 sont dans l'ensemble de qualité acceptable pour se prêter à des analyses statistiques adéquates surtout que les taux de réponses sont très élevées. Ainsi, grâce à des analyses descriptives et explicatives, nous allons essayer de tester la validité de nos hypothèses et répondre aux questions qui ont suscité la réalisation de cette étude scientifique.

Après la définition des concepts, du choix du cadre d'analyse et les hypothèses de notre recherche, le présent chapitre jette les bases des différentes analyses. Le prochain chapitre permettra de catégoriser les enfants en situation d'activité et de vérifier les hypothèses émises mais aussi d'atteindre l'objectif fixé celui de l'identification des niveaux, tendances actuelles et déterminants du travail des enfants.

CHAPITRE 4. NIVEAUX, TENDANCES ACTUELLES ET DETERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS

Ce chapitre portera sur l'analyse descriptive des données en mettant l'accent sur l'association entre la pauvreté et le travail des enfants. La prévalence du travail des enfants est estimée à 56% au Tchad, ce pourcentage est susceptible de varier significativement selon les variables liées aux caractéristiques de l'enfant, de leur environnement et de leurs parents. Le présent chapitre a pour objectif d'évaluer la proportion des enfants au travail suivant ces différentes variables et permet d'examiner les associations entre ces variables au moyen des tableaux croisés et de la statistique de Khi deux mais aussi d'identifier les niveaux, tendances actuelles et les déterminants par l'analyse multivariée. Tel que présumé dans notre schéma d'analyse.

Le travail des enfants a été appréhendé à partir de trois types de travail :

- les travaux domestiques ;
- les travaux champêtres, la vente des marchandises dans la rue ;
- le travail pour quelqu'un qui n'est pas du ménage.

4.1- ANALYSE DIFFERENTIELLE DU TRAVAIL DES ENFANTS PAR NIVEAU DE VIE AU TCHAD

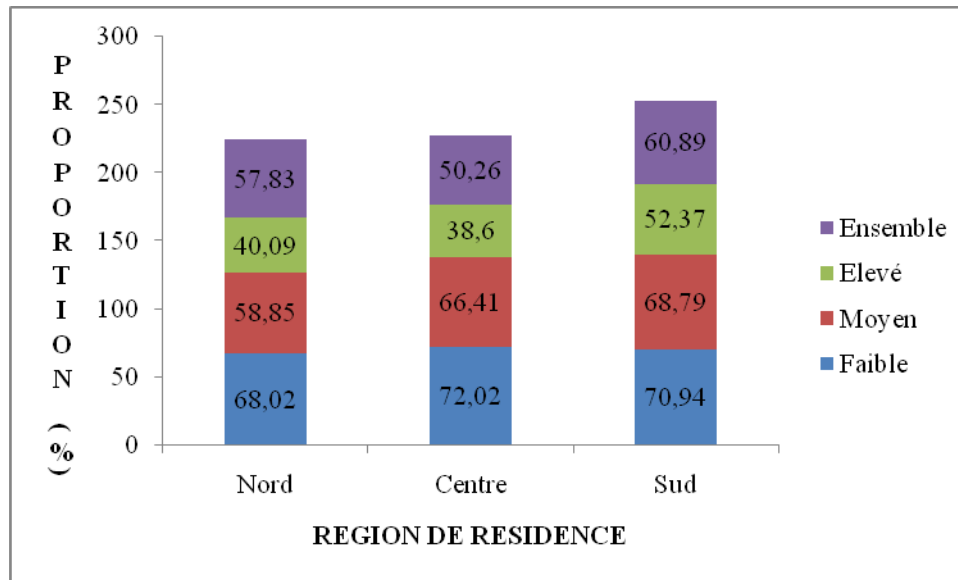
L'interprétation des résultats, à l'aide du test de khi-deux, permettra d'apprécier le degré de la relation entre la variable expliquée et la variable explicative. Deux variables sont significativement associées si la probabilité de khi-deux produite par le test est inférieure à 5%.

4-1-1. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon la région de résidence

Concernant la région de résidence (tableau 4.1 en annexe), on constate qu'il y a une discrimination du travail des enfants au Tchad. Quelque soit le niveau de vie des ménages, il a été remarqué que la région du Sud est celle qui a la proportion la plus élevée en matière de travail des enfants. Pour les ménages de niveau de vie faible, on observe que le travail des enfants est accentué dans presque toutes les régions, quelque soit la région de résidence (68%

au Nord, 72% au Centre et 70% au Sud). On note une baisse relative dans les ménages à niveau de vie élevé (40% au Nord, 38% au Centre et 52% au Sud contre respectivement 58,9% au Nord, 66% au Centre et 68% au Sud dans les ménages à niveau de vie moyen).

Graphique 4.1 : Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon la région de résidence.

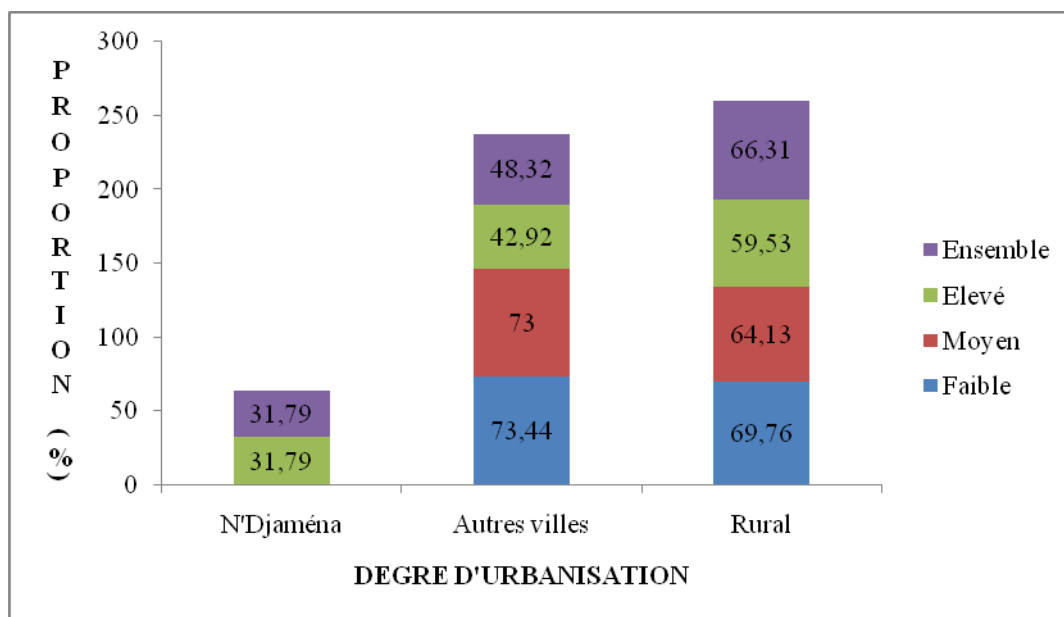


Source: Traitement des données de l'EDST II (2004)

4-1.2. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon le degré d'urbanisation

Le degré d'urbanisation est significativement associé au phénomène du travail des enfants au seuil de 1%. Le tableau 4.2 (en annexe) montre une disparité de la participation des enfants au travail selon le degré d'urbanisation. En effet, le phénomène est plus accentué dans les autres villes et campagnes qu'à N'djaména, notamment 73,44%, pour autres villes et 69,76% en zones rurales, dans les ménages à niveau de vie faible contre seulement 31,79% à N'djaména dans les ménages à niveau de vie élevé. Comme on pouvait s'y attendre, ces proportions d'activité des enfants croissent avec le degré d'urbanisation.

Graphique 4.2 : Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le degré d'urbanisation.



Source: Traitement des données de l'EDST II (2004)

4-1.3. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon les caractéristiques de l'enfant

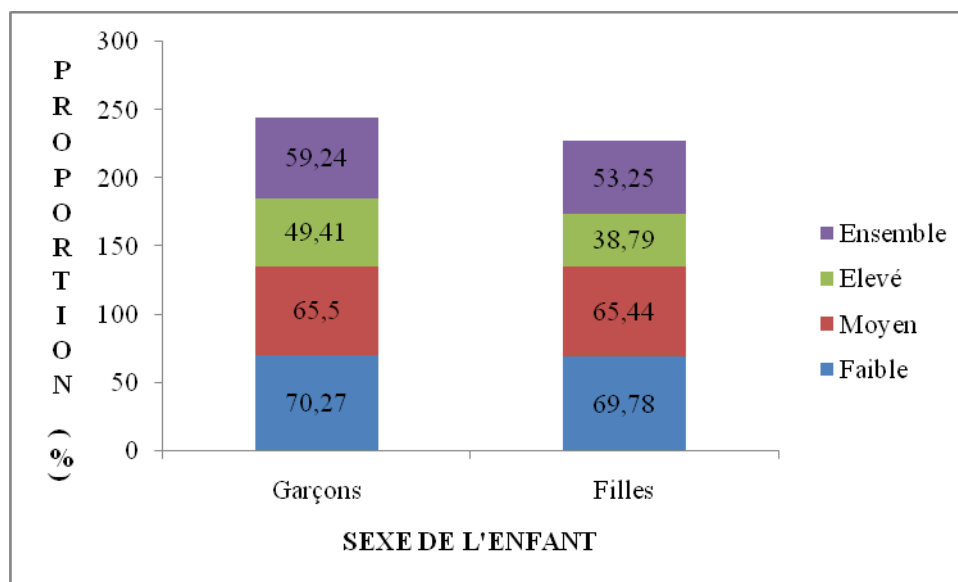
✓ Le sexe de l'enfant

Le test de khi deux montre que l'exercice d'une activité par les enfants est significativement associé à leur sexe (significatif au seuil de 1%). Les données recueillies nous permettent d'établir cette relation. Il ressort du tableau 4.3 (en annexe) que les filles sont relativement moins mises au travail que les garçons.

Les garçons de ménage de niveau de vie faible, exercent précocement une activité (70,3%) que ceux des autres ménages (65,5% pour ceux de ménage de niveau de vie moyen et 49,4% pour ceux de ménage de niveau de vie élevé). Bien que quelque soit le niveau de vie considéré, le taux d'exercice d'une activité pour les filles est faible par rapport à celui des garçons, on observe que comme chez les garçons, les filles de ménage de niveau de vie faible exercent beaucoup plus vite une activité (69,8% dans les ménages de niveau de vie faible

contre 65,4% dans les ménages de niveau de vie moyen et 38,8% dans les ménages de niveau de vie élevé)

Graphique 4.3 : Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le sexe.

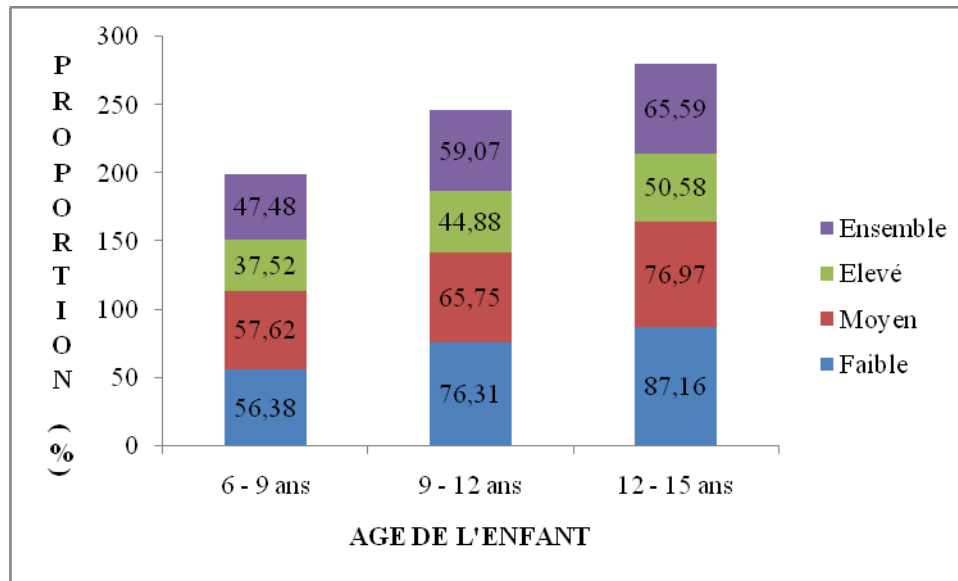


Source: Traitement des données de l'EDST II (2004)

✓ **L'âge l'enfant**

Le tableau 4.4 (en annexe) montre que l'âge de l'enfant est significativement associé au seuil de 1% à l'exercice d'une activité par ce dernier. L'âge de l'enfant joue ainsi un rôle primordial dans sa participation à l'activité économique. Il ressort en effet que, quelque soit le niveau de vie des ménages considéré, les enfants de la tranche d'âge 12-15 ans travaillent plus que ceux de la tranche d'âge 9-12 ans et ceux de la tranche d'âge 6-9 ans. Nous notons dans les ménages de niveau de vie faible que 87,2% des enfants de 12-15 ans exercent une activité contre 76,3% des enfants de 9-12 ans et 56,4% des enfants de tranche d'âge 6-9 ans.

Dans les ménages de niveau de vie moyen, on note 77,0% des enfants de 12-15 ans qui exercent une activité contre 65,8% des enfants de 9-12 ans et 57,6% des enfants de 6-9 ans. Aussi, dans les ménages de niveau de vie élevé 50,6% des enfants de tranche d'âge 12-15 ans qui exercent une activité contre 44,9% des enfants de 9-12 ans et 37,5% ans.

Graphique 4.4 : Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon l'âge.

Source: Traitement des données de l'EDST II (2004)

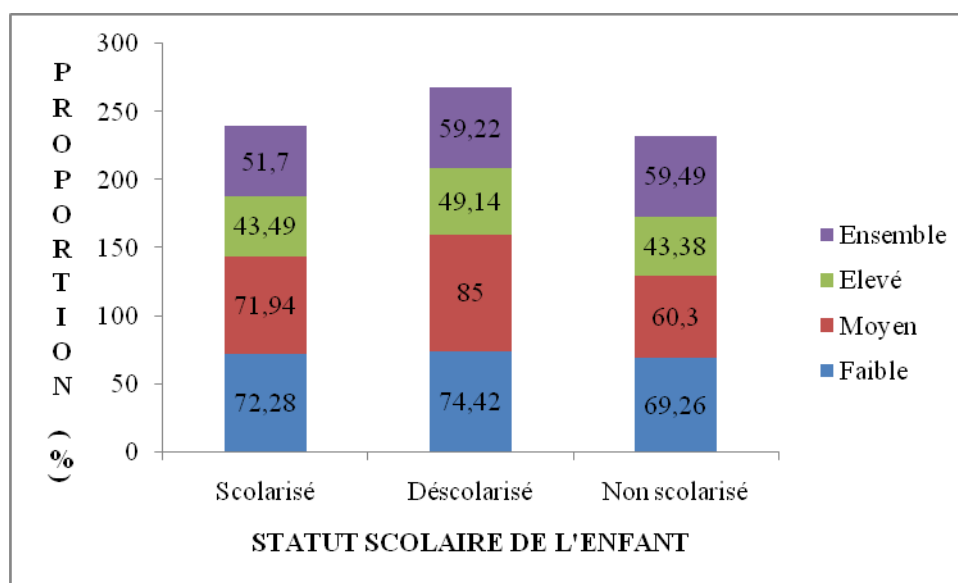
✓ Le statut scolaire

Le statut scolaire de l'enfant et l'exercice d'une activité économique sont significativement liés au seuil de 1% (tableau 4.5 en annexe). Nous notons que 74,4% des enfants des ménages de niveau de vie faible déscolarisés exercent une activité, contre 72,3% des enfants scolarisés et 69,3% des enfants non scolarisés de même niveau de vie.

Dans les ménages de niveau de vie moyen, presque le même constat s'observe. En effet, les enfants déscolarisés entrent beaucoup plus vite en vie active (85,0%) que ceux scolarisés (71,9%) et non scolarisés (60,3%).

Aussi, dans les ménages de niveau de vie élevé, les enfants déscolarisés sont ceux qui entrent précocement en vie active. On note en effet, que 49,1% des enfants déscolarisés appartenant à ce niveau de vie exercent une activité économique contre 43,5% des enfants scolarisés et 43,4% des enfants non scolarisés.

Graphique 4.5 : Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le statut scolaire de l'enfant.



Source: Traitement des données de l'EDST II (2004)

Le statut d'orphelinat

Le tableau 4.6 en annexe, montre qu'il n'y a pas une association entre le statut d'orphelinat et l'exercice d'une activité par l'enfant.

✓ Le statut familial

Il ressort du tableau 4.7 en annexe, que le statut familial de l'enfant et l'exercice d'une activité par l'enfant ne sont pas significativement associés.

4-1.4. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon les caractéristiques du chef de ménage

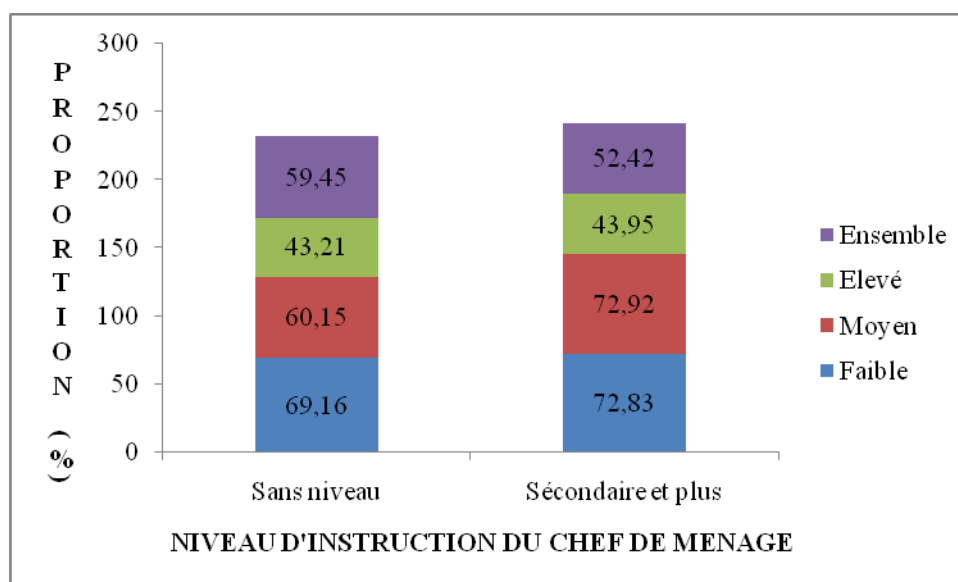
✓ Le niveau d'instruction

La relation entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'exercice d'une activité par les enfants sont significativement associés au seuil de 1% (tableau 4.8 en annexe). Il ressort en effet que 72,83% des enfants issus des ménages de niveau de vie faible dont le chef du ménage à un niveau d'éducation secondaire ou plus exercent une activité économique contre 69,16% de ceux dont le chef de ménage est sans niveau d'éducation.

Le même constat s’observe dans les ménages de niveau de vie moyen. On note en effet, 72,92% des enfants dont le chef de ménage à un niveau d’éducation secondaire ou plus contre 60,15% des enfants dont le chef de ménage est sans niveau d’éducation.

Par contre, dans les ménages de niveau de vie élevé, les enfants appartenant au ménage dont le chef est de niveau d’éducation secondaire ou plus adoptent presque le même comportement d’entrer en activité économique (43,7%) que ceux appartenant au ménage dont le chef est sans niveau (43,94%). Quelque soit le niveau d’instruction du chef des ménages de niveau de vie élevé, les enfants de ces ménages ont sensiblement le même risque d’entrer en vie active.

Graphique 4.6 : Proportion (%) d’enfant au travail par le niveau de vie selon le niveau d’instruction du chef de ménage



Source: Traitement des données de l’EDST II (2004)

✓ **Religion du chef de ménage**

Le tableau 4.9 (en annexe) montre que l’appartenance religieuse du chef de ménage et l’exercice d’une activité économique par les enfants du ménage ne sont pas significativement associés.

✓ **Ethnie du chef de ménage**

Le tableau 4.10 (en annexe), montre qu'il n'existe pas une relation entre l'ethnie du chef de ménage et l'exercice d'une activité par l'enfant.

4-1.5. Niveaux de l'exercice d'une activité des enfants par le niveau de vie selon les caractéristiques du ménage

✓ **Taille du ménage**

Il ressort du tableau 4.11 (en annexe), que la taille du ménage et l'exercice d'une activité par l'enfant ne sont pas significativement associés.

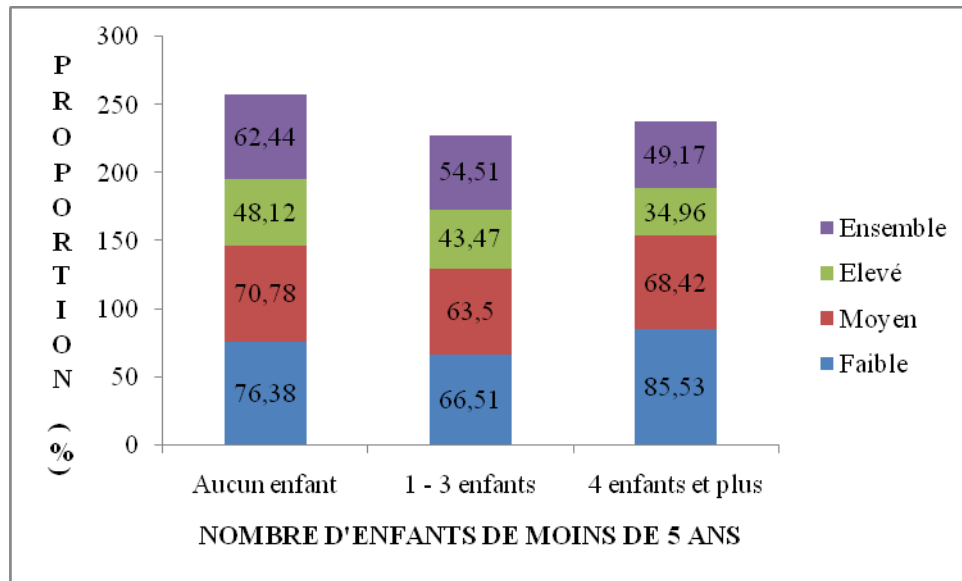
✓ **Nombre d'enfants de moins de 5 ans**

La relation entre le nombre d'enfants de moins de 5 ans et l'exercice d'une activité par l'enfant sont significativement associés au seuil de 1%. En effet, dans les ménages de niveau de vie faible, on note les enfants des ménages d'au moins 4 enfants de moins de 5 ans exercent plus une activité économique (85,5%) que leurs homologues des ménages n'ayant aucun enfant de moins de 5 ans (76,4%), et ceux des ménages ayant 1 à 3 enfants de cette tranche d'âge (66,5%).

Par contre, dans les ménages de niveau de vie moyen, le constat est tout à fait le contraire. On note en effet que 70,8% des enfants appartenant aux ménages n'ayant aucun enfant de moins de 5 ans, exercent une activité économique, 68,4% de ceux qui appartiennent aux ménages ayant au moins 4 enfants de moins de 5 ans et 63,5% de ceux ayant 1 à 3 enfants de moins de 5 ans.

Comme dans les ménages de niveau de vie moyen, les enfants de ménage de niveau élevé n'ayant aucun enfant de moins de 5 ans exercent plus une activité économique que ceux de ménage de même niveau de vie, mais dont le nombre d'enfants de moins 5 ans est différent. On note ainsi 48,1% d'enfants dont le ménage n'a aucun enfant de moins de 5 ans contre 43,5% d'enfants de ménage ayant 1 à 3 enfants de moins de 5 ans, et 35,0% de ceux appartenant aux ménages ayant au moins 4 enfants de moins de 5 ans.

Graphique 4.8 : Proportion (%) d'enfant au travail par le niveau de vie selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans.



Source: Traitement des données de l'EDST II (2004)

L'analyse bivariée a permis d'établir des relations entre la variable dépendante et les variables descriptives retenues dans le cadre d'analyse. Les analyses ont confirmé ce qui existe dans la littérature. Il a été constaté que le travail des enfants dans l'ensemble est plus observé dans le milieu rural que dans les autres villes. Les résultats obtenus ont montré que le travail des enfants augmente avec l'âge des enfants et beaucoup chez les garçons que chez les filles. Il ressort également que les enfants adoptifs sont beaucoup plus exposés au risque de travail que ceux ayant les parents dans le ménage.

Nous avons aussi remarqué une forte association entre le niveau d'instruction et le travail des enfants. Toute chose étant égale par ailleurs, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, moins le travail des enfants est sollicité, selon la littérature. Par contre, l'analyse descriptive a trouvé plutôt le contraire. Il a été constaté qu'il y a une forte proportion d'enfants travailleurs issus des ménages de niveau de vie faible par rapport aux enfants des ménages de niveau de vie moyen et ceux des ménages de niveau de vie élevé. Par ailleurs, la relation entre le phénomène et le statut familial de l'enfant a le même sens que ce qui est décrite dans la littérature, mais cette relation n'est pas significative au seuil de 1%. Il en ressort que les enfants sans lien de parenté avec le CM travaillent plus que les autres. Il apparaît aussi que les variables telles que l'ethnie du chef de ménage, la religion du chef de ménage ne sont pas significativement associées au travail des enfants au seuil de 1%.

Certaines des variables qui sont significativement associées en analyse bivariée peuvent perdre leurs effets en présence d'autres variables explicatives. Donc, nous ne pouvons pas d'emblée décider de la pertinence de ces variables sur le travail des enfants. Il sera procédé par la suite aux analyses multivariées explicatives afin de pouvoir identifier les déterminants du travail des enfants.

4.2- ESSAI D'EXPLICATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU TCHAD

L'objectif de cette section est d'identifier, dans une approche multivariée, d'une part l'effet du niveau de vie du ménage et des autres variables explicatives sur le travail des enfants, et d'autre part l'interaction et la contribution de ces variables sur l'exercice d'une activité économique

L'approche multivariée est basée sur le modèle de régression logistique dont la justification du choix et les fondements théoriques ont été brièvement exposés au chapitre 3. Rappelons simplement que l'application de ce modèle statistique, dont les rapports de cotes (« Odds Ratios ») constituent les bases essentielles d'interprétation, se justifie en raison de la nature dichotomique de notre variable dépendante.

Ajoutons également que nous avons opté pour des modèles pas à pas dans le but de rechercher l'effet de chaque variable explicative sur la relation entre le niveau de vie du ménage et l'exercice d'une activité économique par les enfants, conformément à la logique de notre cadre d'analyse. Treize modèles de régression pas à pas sont constitués selon les structures suivantes :

- Modèle 1 (M1): Niveau de vie du ménage;
- Modèle 2 (M2): Modèle M1 + Région de résidence;
- Modèle 3 (M3): Modèle M2 + Degré d'urbanisation;
- Modèle 4 (M4): Modèle M3 + Taille du ménage;
- Modèle 5 (M5): Modèle M4 + Nombre d'enfants de moins de 5 ans;
- Modèle 6 (M6): Modèle M5 + Niveau d'instruction du chef de ménage;
- Modèle 7 (M7): Modèle M6 + Religion du chef de ménage;
- Modèle 8 (M8): Modèle M7 + Ethnie du chef de ménage;

- Modèle 9 (M9): Modèle M8 + Sexe de l'enfant;
- Modèle 10 (M10): Modèle M9 + Age de l'enfant;
- Modèle 11 (M11): Modèle M10 + Statut scolaire de l'enfant;
- Modèle 12 (M12): Modèle M11 + Statut d'orphelinat de l'enfant;
- Modèle 13 (M13): Modèle M12 + Statut familial de l'enfant.

4.2.1- Les Effets nets des différentes variables explicatives sur l'exercice d'une activité

4.2.1.1- Effets du niveau de vie du ménage sur l'activité économique des enfants

4.2.1.1.1- Effets bruts du niveau de vie du ménage sur l'activité économique

Le modèle M1 du tableau 4.12 (en annexe) montre que le niveau de vie du ménage pris individuellement, est un facteur explicatif de l'exercice d'une activité économique par les enfants.

En effet, les enfants qui appartiennent aux ménages de niveau de vie faible et ceux qui appartiennent aux ménages de niveau de vie moyen ont respectivement 3 fois et 2,44 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux appartenant aux ménages de niveau de vie élevé.

Ceci se justifierait en effet, par le fait que les enfants de pauvres doivent vite entrer en activité économique pour faire face à certaines difficultés de la vie... Le risque d'exercer une activité par un enfant de 6 à 15 ans diminue lorsque le niveau du ménage auquel il appartient augmente.

4.2.1.1.2- Effets nets du niveau de vie du ménage sur l'activité économique

a°)- En présence de la région de résidence

Lorsqu'on prend en considération l'effet de la région de résidence (Modèle M2 du tableau 4.12 (en annexe), on constate le risque d'exercer une activité économique chez les enfants de ménages de niveau de vie faible augmente, alors qu'il baisse chez ceux des ménages de niveau de vie moyen.

En effet, les enfants de niveau de vie faible ont 3,14 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux des ménages de niveau de vie élevé. Les enfants de niveau de

vie moyen, quant eux, n'ont plus que 2,32 fois plus de risque par rapport à ceux des ménages de niveau de vie élevé.

La variation des taux d'activités des enfants selon la région de résidence s'explique probablement par les conditions socioéconomiques, culturelles et la dotation en équipement d'infrastructures qui varient d'une région à une autre. Ces éléments contextuels peuvent épargner les enfants de certaines tâches ménagères telles que la recherche de l'eau et du bois. Cette situation diminue du Nord au sud en passant par le Centre, on note une forte densité de la population tchadienne au Sud du pays. Ainsi, le phénomène des enfants bouviers très accentué dans cette région du Sud.

Au Tchad, le taux élevé des enfants travailleurs pourrait s'expliquer par la perception du travail des enfants d'une part et d'autre part, par le poids de la tradition et par le fait des activités agro-pastorales où les enfants sont sollicités pour aider les parents au champ et garder les troupeaux de bétail et les amener au pâturage.

b°)- En présence de la région de résidence et du degré d'urbanisation

En prenant en considération les variables du cadre socio-économique et institutionnel (modèle M3 du tableau 4.12 (en annexe), on constate que bien que demeurant significatif, les risques d'exercer une activité économique par les enfants des ménages de niveau de vie faible et ceux de niveau de vie moyen par rapport à ceux des ménages de niveau de vie élevé diminuent. Ceci implique qu'en présence de ces variables, le niveau de vie du ménage perd son pouvoir explicatif.

En effet, les enfants de ménage de niveau de vie faible et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus respectivement que 2,08 fois et 1,67 fois plus de risque d'exercer une activité économique que les enfants de ménages de niveau de vie élevé.

c°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation et taille du ménage

Si on prend en compte les variables la région de résidence, le degré d'urbanisation et la taille du ménage modèle M4 du tableau 4.12 (en annexe), on observe une légère diminution du taux de l'exercice d'une activité économique par les enfants issus des ménages de niveau de vie faible et ceux issus des ménages de niveau de vie moyen par rapport à leurs

homologues des ménages de niveau de vie élevé. Mais en gardant toujours sa significativité au seuil de 1%.

En effet, on note respectivement les enfants des ménages de niveau de vie faible et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus que 2,06 et 1,65 fois plus de risque d'exercer une activité économique que leurs confrères des ménages de niveau de vie élevé.

d°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage et le nombre d'enfants de moins de 5 ans

Lorsqu'on prend en considération la région de résidence, le degré d'urbanisation, la taille du ménage et le nombre d'enfants de moins de 5 ans, (modèle 5 du tableau 4 12 (en annexe)), nous constatons que le risque d'exercer une activité économique par les enfants vivant dans des ménages de niveau de vie faible et ceux des ménages de niveau de vie moyen baisse. Toutefois, le niveau de vie reste significatif au seuil de 1%.

En effet, le niveau de vie perd son pouvoir explicatif, lorsqu'on intègre ces variables. Les enfants des ménages de niveau de vie faible et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus que respectivement 2,00 fois et 1,62 fois plus de risque d'entrer dans la vie active précocement que leurs homologues vivant dans des ménages de niveau de vie élevé.

f°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans et niveau d'instruction du chef de ménage

Le modèle M6 du tableau 4.12 (en annexe) montre qu'en intégrant les variables région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans et niveau d'instruction du chef de ménage, on constate que le niveau de vie perd un peu son pouvoir explicatif (ces rapports de cotes ayant diminué par rapport à ceux du modèle brut)

En effet, les enfants des ménages de niveau de vie faible n'ont plus que 2,09 fois plus de risque d'entrer en activité économique prématurément et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus que 1,66 fois plus de risque d'exercer une activité économique précoce par rapport à ceux des ménages de niveau de vie élevé.

g°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau d'instruction du chef de ménage et la religion du chef de ménage

Si on prend en considération les variables la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau d'instruction du chef de ménage et la religion du chef de ménage (modèle M7 du tableau 4.12 (en annexe)), nous constatons que par rapport au modèle brut, il y a une diminution du risque d'entrer précocement dans la vie active chez les enfants issus des ménages de niveau de vie faible et ceux de niveau de vie moyen. Ce qui signifie que le niveau de vie du ménage explique un peu moins l'exercice d'une activité économique chez les enfants, en présence de ces variables explicatives. Par rapport au modèle précédent M6, l'introduction de la religion dans le modèle a entraîné une augmentation du risque chez les enfants issus de ménage de niveau de faible, et une légère diminution chez ceux de ménage de niveau de vie moyen. Le niveau de vie du ménage demeurant toujours significatif au seuil de 1%.

Ceci laisse constater que les enfants vivant dans des ménages de niveau de vie faible et ceux vivant dans les ménages de niveau de vie moyen exercent une activité économique très précocement. On note en effet que les enfants des ménages de niveau de vie faible et ceux de niveau de vie moyen ont respectivement 2,11 fois et 1,64 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux des ménages de niveau de vie élevé.

h°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage et l'ethnie du chef de ménage

En intégrant ces variables, la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage et l'ethnie du chef de ménage (modèle M8 du tableau 4.12 (en annexe)), on constate que les risques d'exercer une activité économique pour les enfants de ménage de niveau de vie pauvre et de ménage de niveau de vie moyen sont restés presque constants.

En effet, les enfants des ménages de niveau de vie faible et ceux de niveau de vie moyen ont respectivement 2,14 fois et 1,63 fois plus de risque d'entrer prématurément en activité économique que leurs confrères vivant dans les ménages de niveau de vie élevé.

i°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage et le sexe de l'enfant

Si on prend en considération les variables région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage et sexe de l'enfant, le modèle M9 du tableau 4.12 (en annexe), une légère diminution du risque d'entrer dans la vie active des enfants a été observée dans les ménages de niveau de vie faible et on constate chez les enfants vivant dans des ménages de niveau de vie moyen par rapport au modèle précédent M8.

En effet, on note respectivement les enfants des ménages de niveau de vie faible et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus que 2,13 et 1,63 fois plus de risque d'exercer une activité économique que leurs homologues issus des ménages de niveau de vie élevé.

J°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe et âge de l'enfant

Le modèle M10 du tableau 4.12 (en annexe) montre qu'en considérant les variables la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans et le niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe de l'enfant et l'âge de l'enfant. On constate que par rapport au modèle M1 (brut), le risque d'exercer une activité économique par les enfants baisse, mais par rapport au modèle précédent M9 le risque augmente chez les enfants issus des ménages de niveau de vie faible et une légère baisse chez les enfants vivant dans des ménages de niveau de vie moyen.

On note cependant que les enfants des ménages de niveau de vie faible n'ont plus que 2,18 fois plus de risque d'entrer en activité économique prématurément et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus qu'aussi 1,61 fois plus de risque d'exercer une activité économique précocement par rapport à ceux vivant dans des ménages de niveau de vie élevé.

k°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage,

religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe et âge de l'enfant et le statut scolaire de l'enfant

Lorsqu'on prend en considération les variables région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe et âge de l'enfant et le statut scolaire de l'enfant, le modèle M11 du tableau 4.12 (en annexe), il a été constaté que par rapport au modèle M1 (brut), le risque d'exercer une activité économique précoce chez les enfants baisse. Mais le niveau de vie garde toujours son seuil significatif de 1%.

Cependant, on note que les enfants issus des ménages de niveau de vie faible n'ont plus que 2,17 fois plus de risque d'entrer dans la vie active prématurément et ceux des ménages de niveau de vie moyen n'ont plus que 1,60 fois plus de risque d'exercer une activité économique précoce par rapport à ceux vivant dans des ménages de niveau de vie élevé.

l°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe, âge, statut scolaire et statut d'orphelinat de l'enfant

Le même constat du modèle précédent a été observé dans le modèle M12 du tableau 4.12 (en annexe), lorsqu'on introduit les variables région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe, âge, statut scolaire et statut d'orphelinat de l'enfant

En effet, après constat, on note que les enfants vivant dans des ménages de niveau de vie faible et ceux issus des ménages de niveau de vie moyen exercent une activité économique très précocement. On note ainsi que les enfants des ménages de niveau de vie faible ont 2,17 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux des ménages de niveau de vie élevé ; pendant que les enfants de niveau de vie moyen n'ont que 1,60 fois plus de risque.

m°)- En présence de la région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage,

religion du chef de ménage, ethnie du chef de ménage, sexe, âge, statut scolaire, statut d'orphelinat et statut familial de l'enfant

En intégrant les variables région de résidence, degré d'urbanisation, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage, religion du chef de ménage et l'ethnie du chef de ménage, sexe, âge, statut scolaire, statut d'orphelinat et statut familial de l'enfant, on obtient le modèle saturé net (Modèle M13 du tableau 4.12 (en annexe)).

Il ressort de ce tableau que le niveau de vie de ménage apparaît comme un facteur explicatif de l'exercice d'une activité par les enfants de 6 à 15 ans. En effet, bien que le passage du modèle brut M0 au modèle saturé M13 entraîne une diminution de ses rapports de cotes «odds ratio», impliquant ainsi une perte du pouvoir explicatif de l'exercice d'une activité économique par les enfants lorsqu'on prend en considération les autres variables explicatives, le niveau de vie du ménage reste toujours significatif au seuil de 1%.

On note d'autre part, que les enfants appartenant aux ménages de niveau de vie faible et ceux appartenant aux ménages de niveau de vie moyen courent respectivement 2,17 fois et 1,60 fois plus de risque d'exercer une activité économique que leurs homologues des ménages de niveau de vie élevé.

Tout ceci se justifierait en effet, par le fait que les enfants des pauvres doivent vite entrer en activité économique pour faire face à certaines difficultés de la vie... Le risque d'exercer une activité par un enfant âgé de 6 à 15 ans diminue lorsque le niveau de vie du ménage auquel il appartient augmente.

4.2.1.2- Effets nets de la région de résidence sur l'exercice d'une activité par les enfants

Le tableau 4.13, montre comme dans le cas précédent que la région de résidence perd son pouvoir explicatif lorsqu'on prend en considération les autres variables : les risques diminuant lorsqu'on passe du modèle brut au modèle saturé. Il ressort, toute fois de ce tableau que les enfants de la région du Nord courent 32% moins de risque d'exercer une activité économique que ceux de la région du Centre.

En effet, la région du Nord étant majoritairement couverte par le désert, les enfants sont de moins en moins sollicités pour les travaux champêtres et pastoraux que dans la région du Centre où les terres sont productrices...

4.2.1.3- Effets nets du degré d'urbanisation sur l'exercice d'une activité par les enfants

Il ressort du tableau 4.13, que les enfants vivant dans les zones rurales, généralement moins scolarisés et où les travaux champêtres et pastoraux dominent, sont plus exposés au risque d'exercer une activité économique que ceux des villes moyennes et des grandes villes. En effet, les enfants de N'djaména et des autres villes courent respectivement 75% et 33% moins de risque d'exercer une activité économique que ceux des zones rurales. On constate aussi que le risque d'exercer une activité économique diminue avec le degré d'urbanisation. C'est ainsi que les enfants de N'djaména sont les moins exposés à ce phénomène.

En effet, cette variation du risque d'exercer une activité économique par les enfants suivant le degré d'urbanisation est logique et confirme ce qui existe dans la littérature sur le travail des enfants. Le manque d'informations sur les droits des enfants, le faible équipement en infrastructures et en adduction d'eau pour l'épanouissement des enfants ainsi que les activités économiques essentiellement agraires sont de nature à favoriser davantage la participation des enfants aux activités champêtres et domestiques.

Le faible risque du phénomène à N'djaména ne doit pas occulter le caractère préoccupant du phénomène. En milieu rural pour la plupart des cas, les enfants travaillent en famille sous le regard bienveillant de leurs parents. Même s'ils sont engagés dans des activités productives rémunératrices, très peu cependant, exécutent des travaux hasardeux et pénibles contrairement aux enfants de N'djaména, issus de l'exode rural qui parfois sont exclusivement engagés dans les travaux ménagers, dans les activités informelles et de vente à la sauvette.

4.2.1.4- Effets nets du Nombre d'enfants de moins de 5 ans sur l'exercice d'une activité par les enfants

D'après le tableau 4.13, les enfants appartenant aux ménages n'ayant aucun enfant de moins de 5 ans sont plus exposés au risque d'exercer une activité économique : on note que ces enfants courent 1,34 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux appartenant aux ménages ayant 1 à 3 enfants de moins de 5 ans.

En effet, cette tendance confirme la littérature selon laquelle la structure du ménage, appréhendée ici par le nombre d'enfants de moins de cinq ans est un facteur de mise au travail des enfants. Nous pouvons supposer que les enfants un peu plus âgés sont sollicités pour garder ou laver leurs petits frères et petites sœurs de moins de cinq ans.

4.2.1.5- Effets nets de l'ethnie du Chef de ménage sur l'exercice d'une activité par les enfants

Le facteur ethnie gagne en pouvoir explicatif lorsqu'on prend en considération les autres variables, les risques d'exercer une activité économique par les enfants augmentant lorsqu'on passe du modèle brut M0 au modèle saturé M13. Le tableau 4.13, montre que l'ethnie est un facteur explicatif de l'exercice d'une activité économique par les enfants car, il ressort que les enfants Sara courent 1,40 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux du groupe ethnique Arabe/Peul ; et ceux du groupe ethnique Tandjilé/Mayo-Kebbi courent quant 1,68 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux du groupe ethnique Arabe/Peul.

Il ressort de ce fait, que les enfants du groupe ethnique Arabe/Peul sont moins exposés au risque d'exercer une activité économique que ceux de groupe ethnique Sara et Tandjilé/Mayo-Kebbi. Ceci confirme que d'ailleurs les résultats obtenus au niveau descriptif s'expliqueraient en effet, par le fait que les Arabes/Peuls résident majoritairement dans les zones désertiques....

4.2.1.6- Effets nets du sexe de l'enfant sur l'exercice d'une activité par les enfants

Comme prouvé au niveau descriptif, le tableau 4.13 montre que les garçons courent 1,24 fois plus de risque d'exercer une activité économique que les filles. En effet, Ceci s'explique par la nature composite de la variable dépendante qui prend en compte aussi bien les activités ménagères, champêtres que celles liées au commerce. Si les petites filles sont

plus sollicitées dans les tâches domestiques et la vente des marchandises dans la rue et dans le travail de portefaix, elles sont par ailleurs moins nombreuses voire absentes dans les activités champêtres, artisanales et le phénomène enfants bouviers. La participation des filles à l'activité économique ou domestique est considérée par la société tchadienne comme un apprentissage de la vie de femme pour son futur foyer. Ceci peut entraîner la déperdition scolaire des filles.

4.2.1.7- Effets nets de l'âge sur l'exercice d'une activité par les enfants

Le passage du modèle brut M0 au modèle saturé M13, montre que l'âge de l'enfant explique plus l'exercice d'une activité par ce dernier lorsqu'on prend en considération les autres variables car, les risques augmentent lors de ce passage. Il ressort en effet, du tableau 4.13, que les enfants du groupe d'âge 12 à 15 ans et ceux du groupe d'âge 9 à 12 ans courent respectivement 2,70 fois et 1,77 fois plus de risque d'exercer une activité économique que ceux de la tranche d'âge 6 à 9 ans.

En effet, ceci s'expliquerait par le fait que l'âge de l'enfant joue un rôle primordial dans sa participation à l'activité économique. Les résultats obtenus ont prouvé ce qui a été démontré dans la revue de la littérature selon laquelle les enfants travaillent plus quand ils avancent en âge. Il a été constaté dans la plupart des études sur le phénomène (Diallo, 2000; Bekono, 2004) que les travaux confiés aux enfants sont généralement des tâches manuelles et physiques, qui ne requièrent aucune éducation, ni formation particulière.

4.2.2- Hiérarchisation des facteurs des risques

Nous appelons facteurs des risques dans cette étude, toute variable qui s'est révélée significative dans le modèle saturé (modèle M13). Dans un contexte de limitation budgétaire, la hiérarchie contributive des facteurs est très pertinente dans la mesure où elle permet de définir des échelles de priorités pour l'action et la recherche (Beninguisse, 2003).

Il s'agit ainsi de:

- Niveau de vie des ménages;
- Région de résidence;
- Degré d'urbanisation ;

- Nombre d'enfants de moins de 5 ans;
- Ethnie du chef de ménage;
- Sexe de l'enfant;
- Age de l'enfant

Après avoir identifié ces facteurs, il importe de les hiérarchiser afin d'identifier le facteur qui contribue plus dans l'explication de l'exercice d'une activité économique par les enfants. Les contributions seront calculées à l'aide de la formule suivante:

$$\text{Contribution Ci} = \frac{(Y_f - Y_{f-i})}{Y_f} * 100$$

Où Ci désigne la contribution du facteur i;

Y_f désigne le khi-deux du modèle finale;

Y_{f-i} désigne le Khi-deux du modèle sans la variable dont on veut déterminer la contribution.

Le tableau 4.1 récapitule les contributions de tous les facteurs de risque que nous avons cité plus haut

Tableau 4.1. Contribution des facteurs

FACTEUR DE RISQUE	Y_f	Y_{f-i}	Ci (%)
Niveau de vie du ménage	697,32	624,96	10,38
Région de résidence	697,32	669,15	4,04
Degré d'urbanisation	697,32	586,49	15,89
Nombre d'enfants de -5 ans	697,32	682,07	2,19
Ethnie du Chef du Ménage	697,32	669,96	3,92
Age de l'enfant	697,32	518,4	25,66
Sexe de l'enfant	697,32	683,19	2,03

Il ressort de ce tableau que l'âge de l'enfant est le facteur qui contribue le plus à l'explication de l'exercice d'une activité économique par les enfants (25,66%), suivi de degré d'urbanisation (15,89%) et de niveau de vie du ménage (10,38%). Cela est contraire à nos attentes puisqu'on s'attendait à ce que ça soit le niveau de vie de ménage qui ait la plus grande contribution. Cette faible contribution du niveau de vie s'expliquerait par les biais que comporte cet indicateur composite que nous avons choisi pour saisir la pauvreté. En effet,

l'indicateur composite niveau de vie à lui seul ne serait pas suffisant pour appréhender la pauvreté.

4.2.3. Discussion des principaux résultats

Les résultats ci-dessus obtenus méritent d'être discutés. C'est justement ce à quoi nous allons nous atteler : dans presque tous les modèles testés, l'importance de la variable niveau de vie est omniprésente. Ainsi il ressort des résultats que le niveau de vie a une influence significative sur le risque d'exercer une activité économique par les enfants.

Dans toutes les méthodes d'analyse utilisées dans cette étude, il ressort que les chances pour que les enfants des ménages de niveau de vie faible exercent une activité économique sont plus élevées, surtout dans les autres villes et dans les campagnes. Ces résultats sont plus significatifs en zone rurale, quelque soit le niveau de vie. L'augmentation du niveau de vie réduit la dépendance des parents sur les enfants, améliore le niveau d'équipement et permet aux parents d'engager des ménagères. Ceci a pour conséquence de réduire le temps consacré par les enfants au travail. Etant donné que la mise au travail des enfants est une stratégie de survie des parents, on a observé un taux élevé du nombre d'enfants travailleurs avec la baisse du niveau de vie des ménages. Ainsi donc, le niveau de vie des ménages est un facteur discriminant de la mise au travail des enfants.

De façon plus détaillée, il ressort que :

Le degré d'urbanisation apparaît comme facteur déterminant du travail des enfants. En effet, les taux d'activité des enfants croissent avec le degré d'urbanisation en matière d'infrastructures et équipement pour l'épanouissement des enfants. Malgré l'introduction de la variable degré d'urbanisation, l'incidence du niveau de vie est restée significative. Donc l'influence du niveau de vie sur le travail des enfants se réalise sans passer par cette variable. Le niveau de vie des ménages agit directement ou indirectement sur l'entrée en vie précoce des enfants, peut-être en passant par d'autres variables qui n'ont pas été utilisées dans cette étude.

La variation des taux d'activités des enfants selon la région de résidence s'explique probablement par les conditions socioéconomiques, culturelles et la dotation en équipement d'infrastructure qui varient d'une région à une autre. Cela a été confirmé par Akoto et

Tabutin, (1987) la région de résidence constitue une variable pour laquelle on relève d'importants différentiels. Ces éléments contextuels peuvent épargner les enfants de certaines tâches ménagères telles que la recherche de l'eau et du bois. Cette situation diminue du Nord au sud en passant par le Centre, on note une forte densité de la population tchadienne au Sud du pays, ainsi que le phénomène des enfants bouviers très accentué dans cette région du Sud. L'introduction de cette variable n'a pas d'effet sur le niveau de vie, car ce dernier diminue en pouvoir explicatif tout en restant significatif.

Au Tchad, le taux élevé des enfants travailleurs pourrait s'expliquer par la perception du travail des enfants d'une part, et d'autre part, par le poids de la tradition ; Mais également, par le fait des activités agro-pastorales où les enfants sont sollicités pour aider les parents au champ et garder les troupeaux de bétail et les amener au pâturage.

Lorsqu'on introduit la variable nombre d'enfants de moins de 5 ans, le niveau de vie perd son pouvoir explicatif, mais son incidence reste significative au seuil de 1%. En effet, le risque du travail des enfants augmente à mesure que le ménage compte plus d'enfants de moins de cinq ans. Cette tendance confirme la littérature selon laquelle la structure du ménage, appréhendée ici par le nombre d'enfants de moins de cinq ans, est un facteur de mise au travail des enfants. Nous pouvons supposer que les enfants un peu plus âgés sont sollicités pour garder ou laver leurs petits frères et petites sœurs de moins de cinq ans.

En prenant en compte la variable groupe ethnique, le niveau de vie perd son pouvoir explicatif mais tout en gardant son seuil significatif. Ceci dit qu'au Tchad, la répartition spatiale des ethnies est fortement liée au découpage régional.

Lorsqu'on prend en compte la variable sexe de l'enfant, on s'entendait à ce que ça soit les filles qui travaillent plus que les garçons, mais un constat contraire est observé. Les garçons sont orientés plus vers le travail tandis que les filles sont légèrement moins sollicitées vers le travail. Tout travail confondu, les garçons travaillent plus souvent que les filles et plus longtemps. Ceci est dû peut être à la question du genre qui est de donner la même chance aux deux sexes, et bannir la discrimination souvent faite aux filles au profit des garçons.

En considérant la variable âge de l'enfant, on constate que le travail des enfants croît avec l'âge. En effet l'âge est un facteur explicatif d'entrer dans vie active. Au-delà des approches de mesure, le fait de travailler à un jeune âge peut entraver la scolarité, compromettre la santé de l'enfant et son développement et influencer le type d'activités et le niveau de vie auxquels il aura accès à l'âge adulte. De ce fait, les statistiques sur le travail des enfants au Tchad imposent alors de prendre en considération la problématique de la main-

d'œuvre infantine dans la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre dans cette région en raison de son ampleur et de ses caractéristiques.

Pour étudier les raisons invoquées par le ménage pour que l'enfant ne soit pas scolarisé. On notera surtout que, dans plus de la moitié des cas, c'est la pauvreté et ce sont les parents eux mêmes qui se sont opposés à la scolarisation de leurs enfants et que ce ne sont pas a priori des contraintes qui s'exercent sur le ménage, mais bien un libre choix. La seconde justification donnée est la participation des enfants à des activités qui permettent d'aider les parents. La dernière justification importante, qui se rapproche grandement de la première, est que l'école n'est pas utile. Les choix de travail peuvent avoir une influence sur la scolarisation des enfants, notamment parce que l'enfant peut être fatigué par le travail.

Le fait que la scolarité est trop chère n'est que rarement invoqué puisque les écoles primaires, souvent publiques, sont généralement quasi gratuites. Même les écoles privées pratiquent un tarif dégressif en fonction du statut du ménage.

Au Tchad, les enfants qui n'ont pas d'extrait de naissance ne peuvent être scolarisés de façon immédiate (cela arrive dès que les parents de l'enfant «négligent» de faire enregistrer leur enfant, ce qui est généralement le cas lorsque le père ne reconnaît pas son enfant); de même, les enfants âgés de plus de 7 ans n'ont plus le droit d'être scolarisés.

Dans ces cas, un tribunal doit statuer pour lui attribuer des documents nécessaires; ceci engendre des coûts et des délais, pour des familles qui sont déjà celles les moins promptes à scolariser leurs enfants.

CONCLUSION GENERALE

La lutte contre la pauvreté est un défi majeur à relever par les gouvernements des pays en développement en collaboration avec les organismes internationaux. Ce défi n'est cependant pas facile à relever du fait que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, recouvrant notamment l'alimentation, la santé, le logement, l'éducation et l'emploi. C'est ce dernier aspect qui nous préoccupe particulièrement dans ce travail dans la mesure où l'emploi contribue non seulement à la croissance de la productivité des biens (croissance économique) mais aussi à la qualité, et/ou la réduction de la fécondité et à l'amélioration du niveau de santé.

Cependant, le travail des enfants est une question complexe imbriquée dans la culture et dans l'économie de la société tchadienne. Perçu comme un moyen de socialisation et d'aguerrissement par certains ménages, le volume horaire et l'intensité du travail peuvent limiter les rendements scolaires et être une cause de déscolarisation précoce des enfants qui est une préoccupation au Tchad. Ce problème de déscolarisation retarderait la réalisation de l'objectif 2 des OMD. Faire travailler les enfants est aussi une stratégie que déploient d'autres ménages notamment les plus indigents afin de réduire leur pauvreté mais, un enfant qui travaille, réduit ces capacités d'acquérir une instruction et une formation et risque de ce fait, de s'engager dans un travail qui n'exige aucune qualification, compromettant ainsi son essor social.

L'objectif de cette recherche est d'examiner l'impact de la pauvreté sur le travail des enfants, et la variation de cet impact en fonction d'autres caractéristiques des enfants et du ménage. C'est ainsi que nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- évaluer le niveau global du phénomène dans chaque région économique au Tchad selon le niveau de vie du ménage;
- évaluer le niveau du phénomène suivant les caractéristiques du ménage, du chef de ménage et de l'enfant au Tchad selon le niveau de vie du ménage. C'est-à-dire examiner l'impact du niveau de vie sur le travail des enfants;

- identifier les facteurs à la base de cette variation du phénomène et mesurer particulièrement l'effet de niveau de vie selon le statut de l'enfant (statut scolaire, enfants confiés et orphelins) sur le phénomène au Tchad.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons utilisé les données de l'EDS-II du Tchad de 2004. Deux types d'analyse ont été effectués : l'analyse bivariée et multivariée. L'analyse bivariée a permis de caractériser les enfants selon le niveau de vie du ménage, et d'estimer les taux de l'exercice d'une activité économique selon certaines caractéristiques. L'analyse multivariée basée sur la régression logistique a consisté à rechercher quelques déterminants du travail des enfants.

Après la présentation des éléments du contexte de l'étude susceptibles de comprendre la mise au travail des enfants, la revue de la littérature nous a permis de nous rendre compte de la complexité de la mesure du travail pour des raisons conceptuelles, statistiques et théoriques. Deux approches théoriques expliquent le travail des enfants : l'approche en termes du bien-être des enfants et l'approche en termes du bien-être des ménages. Sur le plan empirique, la revue de la littérature a servi à faire le tour des différents facteurs associés. Ce travail nous a permis de construire le cadre conceptuel, ensuite d'énoncer les hypothèses et de bâtir le schéma d'analyse

Les hypothèses suivantes ont été posées :

H1 : les enfants issus des ménages de niveau de vie faible courent plus de risque de travailler que ceux vivant dans des ménages de niveau de vie élevé.

H2: L'effet du niveau de vie sur l'exercice d'une activité économique par les enfants varie selon le sexe. En effet, cette influence est plus prononcée chez les garçons que chez les filles.

H2a: la propension à l'exercice d'une activité économique des enfants augmente avec l'âge,

H2b: Les enfants orphelins ont plus de chance d'exercer une activité économique que leurs confrères dont leurs parents biologiques sont dans le ménage,

H2c: Le niveau d'instruction du chef de ménage a une influence sur l'effet du niveau de vie sur l'exercice d'une activité économique par les enfants. En effet, l'incidence de la pauvreté des ménages sur l'exercice d'une activité économique par les enfants est plus prononcée dans les ménages où le chef est moins instruit.

H2d : L'effet du niveau de vie des ménages sur l'exercice d'une activité par les enfants varie selon le degré d'urbanisation. En effet, cette influence est positive à N'djaména que dans les autres villes et milieu rural.

Nous résumons dans le tableau qui suit les résultats de test de ces hypothèses.

Tableau 4.2. Les résultats du test des hypothèses

HYPOTHESES	VALIDITE
H1 : les enfants issus des ménages de niveau de vie faible courent plus de risque de travailler que ceux vivant dans des ménages de niveau de vie élevé.	Confirmée
H2 : L'effet du niveau de vie sur l'exercice d'une activité économique par les enfants varie selon le sexe. En effet, quelque soit le niveau de vie, les garçons courent plus de risque d'exercer une activité économique précoce que les filles.	Confirmée
H2a : la propension à l'exercice d'une activité économique des enfants est très élevée chez les enfants plus âgés que ceux qui sont moins âgés,	Confirmée
H2b : Les enfants orphelins ont plus de chance d'exercer une activité économique que leurs confrères dont leurs parents biologiques sont dans le ménage	Confirmée
H2c : Le niveau d'instruction du ménage à une influence sur l'effet du niveau de vie du ménage sur l'exercice d'une activité économique par les enfants. En effet, la probabilité d'exercer une activité économique par des enfants est plus élevée dans les ménages où le chef est moins instruit.	Non confirmée

H2d : L'effet du niveau de vie des ménages sur l'exercice d'une activité par les enfants varie selon le degré d'urbanisation. En effet, les enfants ruraux courent plus de risque que ceux de N'djaména.	Confirmée
--	-----------

Cette étude présente quelques limites qu'il convient de mentionner :

La première limite de ce travail est liée à la nature de l'indicateur de pauvreté construit. En effet, comme soulignée ci-dessus, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel dont l'indicateur devrait être le reflet. Malheureusement, la prise en compte de toutes ces dimensions n'est pas toujours facile du fait qu'il est difficile de collecter toutes les informations y relatives. De ce fait, l'indicateur que nous avons construit rend plus compte du niveau de confort des individus que de leur niveau de vie. En plus, si les informations sur les dépenses des ménages étaient disponibles, cela nous aurait permis d'apprécier la part du revenu que les ménages pauvres consacrent pour satisfaire leurs besoins et de déterminer l'impact qu'aurait le transfert d'une part plus importante du coût des enfants à prendre en charge au sein des ménages.

Tout travail scientifique a notamment pour but de contribuer à la résolution d'un problème en vue d'assurer le bien-être de la population. Nous ne pouvons pas terminer notre propos sans formuler quelques recommandations. Compte tenu des limites ci-dessus, nous suggérons ce qui suit pour les études ultérieures.

- Approfondir l'analyse en tenant compte non seulement des aspects quantitatifs de la politique du travail des enfants, mais aussi des aspects qualitatifs.
- Prendre en compte le niveau des dépenses des ménages pour déterminer l'impact des politiques du travail des enfants sur les ménages pauvres.
- Il serait souhaitable que d'autres études soient menées à partir d'enquêtes spécifiques pour approfondir l'analyse du lien entre la pauvreté des ménages et le travail des enfants afin de mettre en relief les causes du travail des enfants.

- Rendre le système scolaire plus dynamique en améliorant le programme d'enseignement ; améliorer l'offre scolaire pour accroître davantage le taux de scolarisation et retenir plus longtemps les enfants dans le système.
- Prendre de toute urgence des mesures efficaces pour pouvoir enregistrer tous les enfants à leur naissance de manière à pouvoir déterminer leur âge sans fraude possible. Ceci permettra d'identifier avec exactitude l'âge d'entrer dans la vie active des enfants

Aux autorités gouvernementales, nous suggérons :

- Que la lutte contre la pauvreté soit une priorité nationale dont le droit de l'enfant ne serait qu'une des composantes. Dans cette optique, un accent particulier doit être accordé au milieu rural, où le cadre de vie est dans la majorité pauvre. Le succès dans la lutte contre la pauvreté en dépend.
- Faire de la lutte contre le travail des enfants une partie intégrante des efforts nationaux de développement et de la lutte contre la pauvreté, en particulier des politiques et programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale.
- Prendre immédiatement des mesures efficaces pour interdire et éliminer de toute urgence les pires formes de travail des enfants. Faciliter la réadaptation et l'intégration sociale des enfants libérés des pires formes de travail des enfants, notamment en leur assurant gratuitement une éducation de base et, dans la mesure du possible, une formation professionnelle.
- Pour avancer dans le processus de la lutte contre la pauvreté et le travail des enfants dont l'égalité de sexes (femmes et hommes) est un élément central, il est important de renforcer l'éducation des filles dans le but d'accéder à un travail réellement décent. Et une lutte efficace contre le trafic des fillettes rurales, qui partent à la ville s'occuper des ménages des parents éloignés sans contrat de travail et sans rémunération ou qui sont vendues pour effectuer des travaux domestiques et exploiter dans le commerce sexuel. Il faut une égalité de chances entre filles et garçons pour une émergence.

Aux organisations non gouvernementales en général et en particulier à l'UNICEF

- Engagement plus soutenu auprès des acteurs de la lutte contre le travail des enfants, en particulier en appuyant et en rationalisant des initiatives de coordination des activités dans les régions de prédilection du travail des enfants.
- Identifier les formes d'exploitation prioritaires sur lesquelles l'UNICEF pourrait développer les premières activités de lutte contre les pires formes de travail des enfants
- Organiser les rencontres entre les principaux acteurs et les comités de protection pour l'élaboration d'un plan d'action participatif pour chaque forme d'exploitation.
- Assurer la formation et la mobilisation des comités de protection dans la collecte et l'analyse des données.

BIBLIOGRAPHIE

MANUELS, TRAITES, DICTIONNAIRES ET COURS

- MANUELS ET TRAITES

Banque Mondiale (1996), Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne, résumé analytique, Washington D.C., 27p.

Banque Mondiale (2006), Les indicateurs du développement humain au Tchad, N'djaména, 2006, 158p.

B.I.T, (1995), Le travail des enfants : Manuel d'information, Genève, 81p.

Comité de pilotage de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP), «Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, 2003-2004».

OIT (2004), *Le travail des enfants : un manuel à l'usage des étudiants*, Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants, Genève Suisse 312p.

PNUD (2000), Rapport sur la pauvreté : vaincre la pauvreté humaine, 144p.

PNUD (2006), rapport mondial sur le développement humain, 2006. Au-delà de la pénurie : Pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau, 422p.

UNICEF-PNUD (1990), Enfants et environnement, 73 pages.

UNFPA (2004), « Etat de la population mondiale 2004 : Le consensus du Caire, dix ans après : la population, la santé en matière de reproduction et l'effort mondial pour éliminer la pauvreté. », 116p.

UNFPA (2006), « projet descriptif de programme de pays révisé du Tchad », N'djaména, 2006, 16p.

RECUEILS ET DICTIONNAIRE

BOUDON. R et BOURRICAUD. F, 1998. Dictionnaire critique de la sociologie./ Paris, PUF

CORNU G., Vocabulaire juridique, Quadrige/PUF, 2002, 941 pages. L'*Internaute encyclopédie*, disponible sur, <http://www.linternaute.org/>, (consulté le 30/12/2007).

FERREOL G. et al (2002), Dictionnaire de sociologie, Armand Colin, Paris, 242p.

REY A., *Dictionnaire le Robert*, paris- France, 1995, 353 pages.

OUVRAGES :

AKOTO E. et KAMDEM H. (1998), « Comportement procréateur à la crise et milieu d'habitat en Afrique », in F GENDREAU (éds) (1998). Crise, pauvreté et changement démographiques dans les pays du sud, Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996, UREF/AUPELF, pp 317-337.

BALAAM Yves, *Enfant de la rue et de la prison dans une ville africaine 1975 – 1992*, presses de l'UCAC, Juin 1997, Yaoundé Cameroun 189 pages.

BECKER. Gary S. (1975), *Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, New York, National Bureau of Economic research, Columbia University Press, 268 p.

BOUKONGOU J. D., *Dignité Humaine en Afrique Centrale 1987 – 2007 version provisoire*, APDHAC, Yaoundé, Juin 2007, 155 pages.

DELAGRANGE G., *comment protéger un enfant?*, Paris, Karthala, 2004, 183 pages.

DUMONT René (1989) « Pour l'Afrique, j'accuse » Pocket

ELOUNDOU-ENYEGUE, PM and J. DaVanzo. (2003), "Economic Downturns and Schooling Inequalities: Cameroon 1987-95." *Population Studies* 57(2):183-197.

KOBIANE J. F., (2006), « Ecole et travail des enfants dans les pays du Sud : situation actuelle et perspectives », pp 185 – 204, in PILON M., *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, Les collections du CEPED, Groupe d'intérêt scientifique INED – IRD – PARIS I – PARIS V – PARIS X, France, 246p

LANGE M. F. (1996), « Une force de travail disputé : la main d'œuvre enfantine en milieu rural togolais », in Schlemmer B., *L'enfant exploité : oppression, mise au travail et prolétarisation* pp 206 – 224, Ldition Karthala ORSTOM, Paris France.

LAHLOU M (1999), "Les problèmes de l'emploi et de la pauvreté, 3ème conférence africaine sur la population, Durban6-10 déc. La population africaine au 21ème siècle, vol I.

MARCOUX, Richard (1994a), « Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali », Etudes et travaux du CERPOD, N°12, 200 p

- LAROCHE-GRISSEROT F.**, *les droits de l'enfant*, 2^{ème} édition, Paris-Dalloz, 2003, 119pages.
- MARCOUX R.** (1996), « Le travail, un jeu d'enfants ? A propos de la contribution des enfants à la subsistance des ménages au Mali », in PILON M., *Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, Paris, ENSEA-INS, ORSTOM, URD.
- NGUEYAP E.** (1996), « Société, réussite économique et travail des enfants : le cas des Bamiléké du Cameroun », in Schlemmer B., *L'enfant exploité : oppression, mise au travail et prolétarianisation* pp 393 – 405, édition Karthala ORSTOM, Paris France.
- NOUBISSI, A et J.P Sanderson** (1998), « pauvreté et comportement démographique au Cameroun : à la recherche d'un indicateur de pauvreté » in F.Gendreau, *Crise, Pauvreté et Changements démographiques dans les pays du sud*, ESTEM, Paris p.149-163.
- SHAPIRO, David et B. Oleko Tambashe** (2000), « Gender, Poverty, Family Structure, and Investments in Children's Education, Congo, (Working Paper), Department of Economics, University Park, Pennsylvanie, 29 p.
- WAKAM Jean**, (2003b), « Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », in *Education, Famille et Dynamique démographique*, sous la direction de M. Cosio, R. Marcoux et A Quesnel, CICRED, pp 183-217.
- WAKAM Jean, Mburano Rwenge et Mathias KUEPIE** (1998), « pauvreté et structure familiale dans trois métropoles africaines : Yaoundé, Abidjan et Dakar », in : Francis GENDREAU (éd.), *crises, pauvreté et changement démographique dans les pays du Sud*, AUPELF-UREF, Edition ESTEM, Paris.

THESES ET MEMOIRES

- BEKONO M. B.**, (2003), *Les déterminants du travail des enfants selon le milieu de résidence au Cameroun*, mémoire de DESS de démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, Yaoundé Cameroun 108p.
- EDJO MVE D.** (2003), *Pauvreté et fécondité des femmes en Afrique subsaharienne : cas du Gabon*, mémoire de DESS, Yaoundé, 2003, 102p.
- MENSAH S. L.**, (2004), *Scolarisation et travail des enfants au Togo*, mémoire de DESS de démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, Yaoundé Cameroun, 85p
- NGANDA M.**, (2005), *Les déterminants du travail des enfants au Tchad*, mémoire de DESS de démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, Yaoundé Cameroun, 85p

NADJIHOROU M. N., (2007), *Pauvreté et accès aux soins obstétricaux au Tchad*, mémoire de DESS de démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, Yaoundé Cameroun 125p.

NOUETAGNI S., (2004) Crise économique, pauvreté et modification de la fécondité dans les deux métropoles camerounaises (Douala et Yaoundé), Thèse de Doctorat en Démographie, Université Paris I- Panthéon Sorbonne Sciences Humaines, 368p.

ETUDES

ADJIWONOU V., (2005), « Impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants de 6 – 14 ans au Togo » Centre d'Etude et de Recherche en Economie Internationale (CERDI-France) et Unité de Recherche Démographique (URD), Université de Lomé, 16p. www.google.fr déterminants du travail des enfants.

ANDVIG J., CANAGARAJAH S. et KIELLAND A., (2001), « Le travail des enfants en Afrique : Problématique et défis », Findings novembre 2001, 8p.

MAIGNANT S., « Analyse de la situation des pires formes de travail des enfants au Tchad », Unicef, Mai 2007, 54 pages.

MENGUE M. T., (1999), *Les enfants de la rue au Cameroun : cas des villes de Maroua, Garoua, Ngaoundéré et Yaoundé* UNICEF, 125p.

MEJJATI A. R., (2002), « Le travail des enfants au Maroc une approche socio démographique », Understanding's children work, Unicef, OIT, Banque Mondiale, 38p.

POIRIER J., BAYA B., ZOUNGRANA C. (1996), *Travail de enfants et division des tâches au sein des ménages*, les travaux de l'UERD Ouagadougou, Burkina Faso, 23p Plan Cadre des Nations unies Pour l'aide au développement (Undaf-Tchad), disponible sur, www.undog.org, (consulté le 24/04/2009).

YETNA Backina (1999), «la mesure de la pauvreté en Afrique francophone, bilan et proposition d'amélioration. 3ème conférence mondiale sur la population, Durban 6-10 déc »in la population africaine au 21ème siècle vol1-p.493-511.

ARTICLES

ABDOULAYE IBRAHIM A., «Moi, l'enfant "mouhadjir"», disponible sur, <http://www.cefod.org/spip.php>, (consulté le 27/04/2009). «A propos du travail des enfants?», disponible sur, <http://www.ilo.org/ipecc/facts/lang--fr/>, (consulté le 28/03/2009).

- ARTETA M., OIT** : le travail des enfants diminue partout dans le monde, disponible sur, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?>, (consulté le 03/04/2009).
- AYISSI A et al.**, «Droits et misères de l'enfant en Afrique, Enquête au cœur d'une "invisible" tragédie», disponible sur, http://www.cairn.info/article_p.php, (consulté le 23/04/2009).
- BAMBE N.**, «Dossier Tchad : La jeunesse face aux mutations Enfant tchadien, une richesse en perte de vitesse», disponible sur, <http://www.cefod.org/spip.php>, (consulté le 03/04/2009).
- BASU K. et VAN P H.** (1998), « The economics of child labour », in *The American Economy Review*, 88, (3), pp 554 – 575.
- BOUKONGOU J. D.**, « le système africain de protection des droits de l'homme », in *Protection des droits de l'homme en Afrique, Manuel des formateurs*, PP. 113-146.
- BHUKUTH A.** (2004), « Le travail des enfants, une revue de la littérature économique récente », *Ethiques Economiques*, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Centre d'Economie pour l'Ethique de l'Environnement et de développement (C3ED) UMR IRD/C3ED, 23p.
- BOUGROUM M. et IBOURK A** (2004), « Les déterminants du travail des enfants et analyse micro économique de la demande d'éducation non formelle au Maroc : cas du secteur de l'artisanat », *CRED, Université Cadi Ayyard, Marrackech, Maroc* 22p.
- DIALLO Y. et KONE K.S.**, (2001), « Pauvreté des ménages et phénomène des enfants en Cote d'Ivoire », *Colloque chaire UNESCO Pauvreté et développement durable, Université Montesquieu-Bordeaux IV*, 22 et 23 novembre, 24p.
- HAMMOUDA N.** (2005), « L'estimation du volume et des déterminants du travail des enfants en Algérie », *INSEE- Actes des journées de méthodologie statistiques 2005*, 17p.
- Cadre de concertation, numéro spécial, «Pour une enfance digne, mobilisons-nous!», avril 2007, 12 pages. Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement (CEFOD), Conférence du CEFOD, «La convention relative aux droits de l'enfant, 10 ans après quel bilan?», novembre 1999, 16 pages.
- Confédération syndicale internationale (CSI): normes fondamentales du travail internationalement reconnues au Tchad, disponible sur, www.ohchr.org, (consulté le 30/03/2009).
- DIDAMA M.**, «Traite des enfants au Tchad», disponible sur, <http://www.humanrights-geneva.info/spip.php>, (consulté le 25/04/2009).
- DUBOIS, J.L.** (1994), « Mesurer la pauvreté, système d'information et cadre d'analyse », les cahiers d'Ocisca, n°5,33p.

- EDORH A. M.**, (2003), « Le travail des enfants au Togo : facteurs explicatives et implications sociales », Séminaire Travail et scolarisation des enfants en Afrique : états des connaissances et perceptives », Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 21p.
- FEUDJIO K.** (2000), *Lutte contre le travail des enfants à des fins d'exploitation économique en Afrique de l'Ouest et du Centre, étude et tendances actuelles*, Rapport du Cameroun.
- GBADAMASSI F.**, (2006), Rapport du BIT sur le travail des enfants dans le monde, mai 2006, 10p.
- Dossier Tchad : La jeunesse face aux mutations Enfant tchadien, une richesse en perte de vitesse, disponible sur, www.cefod.org, (consulté le 03/04/2009).
- GBADAMASSI F.**, «Afrique : le travail des enfants n'est pas une fatalité», disponible sur, <http://www.afrik.com/article9796.html>, (consulté le 04/05/2009).
- HOUSSON Y.**, «Contre le travail des enfants quelles solidarités?», disponible sur, <http://www.globenet.org/enfant/d1.gif>, (consulté le 04/03/2009).
- La protection nationale et internationale des droits de l'homme au Tchad, disponible sur, La protection nationale et internationale des droits de l'homme au Tchad, disponible sur, <http://www.w3.org/1999/xhtml> "><head>, (consulté le 28/03/2009).
- LEROY A.**, «Contre le travail des enfants ? Prédésumé à débattre...», disponible sur, <http://www.michelcollon.info/index.php>, (consulté le 08/04/2009).
- LOISE G** (1993), Choix entre le nombre d'enfant et leur scolarisation : le cas du Kenya, Rapport abrégé de recherche n°8, Nairobi, Academy science Publishers.
- Magazine de l'OIT : TRAVAIL, N° 23, «comment éviter le travail des enfants», disponible sur, <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/magazine/23/child.htm>, (consulté le 06/04/2009).
- MBONDA E-M.**, «extrême pauvreté et violation des droits de l'homme», in Protection des droits de l'homme en Afrique, Manuel des formateurs, Manuel des formateurs, presses de l'UCAC, 2007, pp. 75-95.
- MENGUE M. T.**, «violences domestiques et vie familiale en Afrique», in Protection des droits de l'homme en Afrique, Manuel des formateurs, Manuel des formateurs, presses de l'UCAC, 2007, pp. 956 111.
- MINCHE H.** (2003), « De la pertinence du concept de travail des enfants dans le contexte culturel camerounais », Séminaire « Travail et scolarisation des enfants en Afrique : états des connaissances et perceptives », Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 15p.
- LACHAUD J. P.** (2004), « Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso », Université Montesquieu-Bordeau IV-France, 28p.

PILON, Marc et Denis CLEVENOT (1996), « Femmes et scolarisation des enfants », Communication au Séminaire international « Femmes et Gestion des ressources », IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24 p.

RAVALLION, Martin. (1996), « comparaisons de la pauvreté, LSMS document de travail N°122, Banque Mondiale, Washington, 162 p.

SEIFU H., «Accès des enfants au système africain de protection des droits de l'homme», disponible sur, http://www.coe.int/t/transversalprojects/children/justicespeeches/seifu_FR.asp, (consulté le 03/04/2009). «Travail des Enfants et éducation: questions et réponses», disponible sur, <http://www.ilo.org/ipec>, (consulté le 05/05/2009).

Tchad et culture n° 254, janvier 2007, La santé au Tchad, Un secteur prioritaire soumis à de rudes épreuves, N°djaména, 154p.

DOCUMENTS

Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant adoptée en Juillet 1990 par la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements.

Les conventions de l'OIT:

- Convention 73 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination
- Convention n° 138 sur l'âge minimum
- Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 44/24 du 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 02 septembre 1990.

CEFOD, Banque tchadienne de données juridiques, Recueil de textes sur les droits de l'enfant, décembre 2006, 248 pages (contient presque tous les textes évoqués dans le cadre de ce travail).

Code du travail tchadien, disponible sur, www.ialtchad.com, (consulté le 15/11/2008).

Code pénal tchadien, disponible sur, www.ialtchad.com, (consulté le 15/11/2008). 12 avril 2007 affaire des neuf personnes auteurs et complices présumés d'un trafic d'enfants dont été victimes quatre filles mineures, âgées de neuf à 14 ans, retrouvées à N°Djaména, la capitale, et réduites en esclaves par leurs employeurs.

Tchad (1994), Déclaration de la politique de population, Ministère du Plan et de la Coopération, Direction de la planification, du développement et de la reconstruction, N°djaména, 30p.

Tchad (2004), Bilan commun de pays du Tchad: Etat de la pauvreté humaine au Tchad, N'djaména, septembre 2004.

- RAPPORTS, COMMUNICATIONS ET AVIS

Assemblée Parlementaire de la francophonie, Section I.IXXXIVe, Québec, 4 au 7 juillet 2008, Réseau des femmes parlementaires, Rapport sur les droits de l'Enfant : suivi de la Convention internationale des droits de l'Enfant, 74 pages.

BIT, Equipe Multidisciplinaire pour l'Afrique Centrale, (EMAC), Atelier tripartite sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants en Afrique Centrale, Douala, Cameroun 1999, Rapport général, 86 pages.

Comité des droits de l'enfant, compte rendu analytique de la 548e séance, rapport du Tchad, 1999, disponible sur, www.unhcr.ch, (consulté le 28/03/2009).

Comité des droits de l'enfant : Genève, 12 au 30 janvier 2009 50e session, le Comité adopte des "observations finales" sur les rapports soumis par huit pays en vertu de la Convention ou de ses Protocoles facultatifs, disponible sur, http://www.aidh.org/ONU_GE/Comite_DE/Somm_DE.htm, (consulté le 28/04/2009).

Le Comité des droits de l'enfant examine le rapport du Tchad, disponible sur, <http://www.anr.typepad.com/>, (consulté le 03/03/2009).

Halte au travail des enfants, disponible sur, http://www.ilo.org/global/What_we_do/lang--fr/, (consulté le 03/04/2009).

Les droits de l'enfant, Rapport de l'UNESCO, disponible sur, <http://www.aidh.org/DE/unesco-educ-04.htm>, (consulté le 18 /01 /2009).

Rapport Analytique sur la situation des Droits de l'Homme au Tchad, janvier-décembre 2007, disponible sur, <http://www.laltdh.org/>, (consulté le 22/11/2008).

Rapport de l'OIT du 09/06/2004, publié, à l'occasion de la troisième Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, un rapport inédit sur le travail domestique des enfants, disponible sur, http://www.ilo.org/global/What_we_do/lang--fr/, (consulté le 03/04/2009).

Rapport mondial 2003/2004 de suivi sur l'éducation pour tous (EPT), rapport d'étude sur les défis de l'EPT au Tchad, disponible sur, <http://purl.org/dc/elements/1.1/>, (consulté le 28/04/2009).

Réponses écrites du Gouvernement du Tchad à la liste des Points à traiter (Crc/C/Tcd/Q/2), à l'occasion de l'examen du deuxième rapport du Tchad (Crc/C/Tcd/2), consulté sur, http://www.unhcr.ch/french/html/intlinst_fr, (le 04/05/2009).

République du Tchad, violences contre les enfants, réponses du gouvernement du Tchad septembre 2004, 22 pages

UNICEF- Tchad, statistiques, disponible sur, <http://www.w3c.org/TR/1999/REC-html401-19991224/loose.dtd>, (consulté le 15/04/2009).

Le travail des enfants, que faire ? Document soumis aux fins de discussion à la réunion tripartite informelle au niveau ministériel, Genève 12 JUIN 1996, BIT Genève, 56 pages.

EDS Tchad (2004), « Rapport final ». Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), N'djaména, Tchad et ORC Macro, Calverton, Maryland USA, Septembre 2004, 414p.

EDS Tchad (1996/1997), « Rapport final ». Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), N'djaména, Tchad et ORC Macro, Calverton, Maryland USA, 1997.

MARTINEZ H., (2005), « Rapport d'activité 2005 de la section française de l'assemblée parlementaire de la francophonie », (2005). **VIGNIKIN K., (2003)** « Travail et scolarisation des enfants : deux modes de socialisation complémentaires ou conflictuels? », Séminaire Travail et scolarisation des enfants eu Afrique : états des connaissances et perceptives », Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 16p.

Tchad (1995), Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1993, rapport d'analyse, vol.3, tome 6, N'djaména, 17p.

Tchad (1997b), Rapport sur le développement humain au Tchad, N'djaména, 105p

WAKAM J., (2003), «Travail et scolarisation des enfants au Cameroun. Essai d'identification des facteurs déterminants la mise au travail plutôt qu'à l'école à partir des données du recensement », séminaire « Travail et scolarisation des enfants eu Afrique : états des connaissances et perceptives », Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 12p.

ZOUNOU K. et BIAOU A., (2003), « Revenu des ménages et travail des enfants : quelles relations peut-on établir ? », Séminaire « Travail et scolarisation des enfants eu Afrique : états des connaissances et perceptives », Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 12p.

LES SITES INTERNET VISITES :

- <http://www.unfpa.org>
- <http://www.who.int>
- <http://www.bank.org>
- <http://www.undp.org>
- <http://www.cefod.intnet.td>
- <http://www.unicef.org/french/ffl/09/index.html>

http://www.ceped.ined.fr/activite/publi/integral/html/dossier/dpf/dossiers_cpd_48.pdf

URL: <http://www.chilinfo.org/eddb/index.htm>.

ANNEXES

Tableau 4.3. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon la région de résidence

Région de résidence	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Nord	Faible	Effectif Proportion	252 32,0%	536 68,0%
	Moyen	Effectif Proportion	79 41,1%	113 58,9%
	Elevé	Effectif Proportion	278 59,9%	186 40,1%
Centre	Faible	Effectif Proportion	155 28,0%	399 72,0%
	Moyen	Effectif Proportion	43 33,6%	85 66,4%
	Elevé	Effectif Proportion	743 61,4%	467 38,6%
Sud	Faible	Effectif Proportion	145 29,1%	354 70,9%
	Moyen	Effectif Proportion	108 31,2%	238 68,8%
	Elevé	Effectif Proportion	433 57,6%	476 52,4%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30%	1289 70%
	Moyen	Effectif Proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,000			

Tableau 4.4. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le degré d'urbanisation

Degré d'urbanisation	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
N'djaména	Faible	Effectif Proportion		
	Moyen	Effectif Proportion		
	Elevé	Effectif Proportion	575 68,2%	268 31,8%
Autres villes	Faible	Effectif Proportion	34 26,6%	94 73,4%
	Moyen	Effectif Proportion	27 27,0%	73 73,0%
	Elevé	Effectif	601	452

		Proportion	57,1%	42,9%
Rural	Faible	Effectif	518	1195
		Proportion	30,2%	69,8%
	Moyen	Effectif	203	363
		Proportion	35,9%	64,1%
	Elevé	Effectif	278	409
		Proportion	40,5%	59,5%
Ensemble	Faible	Effectif	552	1289
		Proportion	30,0%	70,0%
	Moyen	Effectif	230	436
		proportion	34,5%	65,5%
	Elevé	Effectif	1454	1129
		Proportion	56,3%	43,7%
Khi-deux de pearson	0,000			

Tableau 4.5. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le sexe de l'enfant

Sexe de l'enfant	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Masculin	Faible	Effectif	264	624
		Proportion	29,7%	70,3%
	Moyen	Effectif	108	205
		Proportion	34,5%	65,5%
	Elevé	Effectif	605	591
		Proportion	50,6%	49,4%
Féminin	Faible	Effectif	288	665
		Proportion	30,2%	69,8%
	Moyen	Effectif	122	231
		Proportion	34,6%	65,4%
	Elevé	Effectif	849	538
		Proportion	61,2%	38,8%
Ensemble	Faible	Effectif	552	1289
		Proportion	30,0%	70,0%
	Moyen	Effectif	230	436
		Proportion	34,5%	65,5%
	Elevé	Effectif	1454	1129
		Proportion	56,3%	43,7%
Khi-deux de pearson	0,000			

Tableau 4.6. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon l'âge des enfants

Age de l'enfant	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
6 – 9 ans	Faible	Effectif	359	464
		Proportion	43,6%	56,4%
	Moyen	Effectif	114	155
		Proportion	42,4%	57,6%
	Elevé	Effectif	631	379

		Proportion	62,5%	37,5%
9 – 12 ans	Faible	Effectif	136	438
		Proportion	23,7%	76,3%
	Moyen	Effectif	75	144
		Proportion	34,2%	65,8%
	Elevé	Effectif	441	359
		Proportion	55,1%	44,9%
12 – 15 ans	Faible	Effectif	57	387
		proportion	12,8%	87,2%
	Moyen	Effectif	41	137
		Proportion	23,0%	77,0%
	Elevé	Effectif	382	391
		Proportion	49,4%	50,6%
Ensemble	Faible	Effectif	552	1289
		proportion	30,0%	70,0%
	Moyen	Effectif	230	436
		Proportion	34,5%	65,5%
	Elevé	Effectif	1454	1129
		Proportion	56,3%	43,7%
Khi-deux de pearson	0,000			

Tableau 4.7. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le statut scolaire de l'enfant

Statut scolaire de l'enfant	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Scolarisés	Faible	Effectif	107	279
		proportion	27,7%	72,3%
	Moyen	Effectif	71	182
		Proportion	28,1%	71,9%
	Elevé	Effectif	899	692
		Proportion	56,5%	43,5%
Déscolarisés	Faible	Effectif	11	32
		Proportion	25,6%	74,4%
	Moyen	Effectif	8	17
		Proportion	15,0%	85,0%
	Elevé	Effectif	59	57
		Proportion	50,9%	49,1%
Non scolarisés	Faible	Effectif	434	978
		proportion	30,7%	69,3%
	Moyen	Effectif	156	237
		Proportion	39,7%	60,3%
	Elevé	Effectif	496	380
		Proportion	56,6%	43,4%
Ensemble	Faible	Effectif	552	1289
		Proportion	30,0%	70,0%
	Moyen	Effectif	230	436
		Proportion	34,5%	65,5%
	Elevé	Effectif	1454	1129
		Proportion	56,3%	43,7%
Khi-deux de pearson	0,001			

Tableau 4.8. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le statut d'orphelinat

Statut d'orphelinat de l'enfant	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Orphelins	Faible	Effectif Proportion	35 23,2%	116 76,8%
	Moyen	Effectif Proportion	24 31,2%	53 688,8%
	Elevé	Effectif Proportion	188 53,8%	165 46,7%
Non orphelins	Faible	Effectif Proportion	517 30,6%	1173 69,4%
	Moyen	Effectif Proportion	206 35,0%	383 65,0%
	Elevé	Effectif Proportion	1266 56,8%	964 43,2%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,057			

Tableau 4.9. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le statut familial de l'enfant

Statut familial de l'enfant	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Enfants biologiques	Faible	Effectif Proportion	496 30,3%	1142 69,7%
	Moyen	Effectif Proportion	201 33,7%	395 66,3%
	Elevé	Effectif Proportion	1301 56,6%	997 43,4%
Enfants non biologiques	Faible	Effectif Proportion	56 27,6%	147 72,4%
	Moyen	Effectif Proportion	29 41,4%	41 58,6%
	Elevé	Effectif Proportion	153 53,7%	132 46,3%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif Proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,200			

Tableau 4.10. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Sans niveau	Faible	Effectif Proportion	432 30,8%	969 69,2%
	Moyen	Effectif Proportion	155 39,8%	234 60,2%
	Elevé	Effectif Proportion	485 56,8%	369 43,2%
Secondaire et plus	Faible	Effectif Proportion	119 27,2%	319 72,8%
	Moyen	Effectif Proportion	75 27,1%	202 72,9%
	Elevé	Effectif Proportion	968 56,1%	759 43,9%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,001			

Tableau 4.11. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie la religion du chef de ménage

Religion du chef de ménage	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Chrétiennes	Faible	Effectif Proportion	113 26,7%	311 73,3%
	Moyen	Effectif Proportion	56 33,9%	109 66,1%
	Elevé	Effectif Proportion	297 55,8%	235 44,2%
Musulmanes	Faible	Effectif Proportion	433 30,9	967 69,1%
	Moyen	Effectif Proportion	173 35,5%	315 64,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1136 44,7%	870 43,5%
Animistes sans religions	Faible	Effectif Proportion	6 35,3%	11 64,7%
	Moyen	Effectif Proportion	5 7,7%	12 92,3%

	Elevé	Effectif Proportion	27 54,0%	23 46,0%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif Proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,114			

Tableau 4.12. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie l'ethnie du chef de ménage

Ethnie du chef de ménage	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Gorane	Faible	Effectif Proportion	45 30,8%	101 69,2%
	Moyen	Effectif Proportion	14 28,0%	36 72,0%
	Elevé	Effectif Proportion	167 53,7%	144 46,3%
Arabe/Peul	Faible	Effectif Proportion	144 30,2%	333 69,8%
	Moyen	Effectif Proportion	68 42,0%	94 58,0%
	Elevé	Effectif Proportion	408 56,4%	315 43,6%
Ouaddaï	Faible	Effectif Proportion	62 35,4%	113 64,6%
	Moyen	Effectif Proportion	27 32,1%	57 67,9%
	Elevé	Effectif Proportion	98 55,1%	80 44,9%
Baguirmi/Kanembou	Faible	Effectif Proportion	66 28,3%	167 71,7%
	Moyen	Effectif Proportion	33 33,3%	66 66,7%
	Elevé	Effectif Proportion	134 54,0%	114 46,0%
Fitri-Batha/Adjarai	Faible	Effectif Proportion	82 31,4%	179 68,6%
	Moyen	Effectif Proportion	17 30,4%	39 69,6%
	Elevé	Effectif Proportion	210 60,0%	140 40,0%
Sara	Faible	Effectif Proportion	74 27,2%	198 72,8%
	Moyen	Effectif Proportion	28 27,7%	73 72,3%
	Elevé	Effectif Proportion	215 59,2%	148 40,8%
Tandjilé/Mayo-Kébbi	Faible	Effectif	30	96

		proportion	23,8%	76,2%
	Moyen	Effectif Proportion	24 36,9%	41 63,1%
	Elevé	Effectif Proportion	117 49,2%	121 50,8%
Autres/Etrangers	Faible	Effectif Proportion	49 32,5%	102 67,5%
	Moyen	Effectif Proportion	19 38,8%	30 61,2%
	Elevé	Effectif Proportion	105 61,0%	67 39,0%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif Proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,130			

Tableau 4.13. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie la taille du ménage

Taille du ménage	Niveau de vie		Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans	
			Non	Oui
Moins de 10 personnes	Faible	Effectif Proportion	471 30,3%	1082 69,7%
	Moyen	Effectif Proportion	169 35,6%	306 64,4%
	Elevé	Effectif Proportion	925 55,8%	734 44,2%
Plus de 10 personnes	Faible	Effectif Proportion	81 28,1%	207 71,9%
	Moyen	Effectif Proportion	61 31,9%	130 68,1%
	Elevé	Effectif Proportion	529 57,3%	395 42,7%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif Proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,371			

Tableau 4.14. Distribution de l'exercice d'une activité par le niveau de vie selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Niveau de vie	Exercice d'une activité par un enfant âgé de 6 – 15 ans
------------------------------------	---------------	---

			Non	Oui
Aucun	Faible	Effectif Proportion	120 23,6%	388 76,4%
	Moyen	Effectif Proportion	45 29,2%	10970,8%
	Elevé	Effectif Proportion	303 51,9%	281 48,1%
1 – 3 enfants	Faible	Effectif Proportion	421 33,5%	836 66,5%
	Moyen	Effectif Proportion	173 36,5%	301 63,5%
	Elevé	Effectif Proportion	991 56,5%	762 43,5%
4 enfants et plus	Faible	Effectif Proportion	11 14,5%	65 85,5%
	Moyen	Effectif Proportion	12 31,6%	26 68,4%
	Elevé	Effectif Proportion	160 65,0%	85 35,0%
Ensemble	Faible	Effectif Proportion	552 30,0%	1289 70,0%
	Moyen	Effectif Proportion	230 34,5%	436 65,5%
	Elevé	Effectif Proportion	1454 56,3%	1129 43,7%
Khi-deux de pearson	0,000			

Tableau 4.15. Rapport de cotes associées au travail des enfants au Tchad

VARIABLES	Effets brut	Effets Nets												
	M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13
Niveau de vie	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Faible	3,01***	3,00***	3,14***	2,08***	2,06***	2,00***	2,09***	2,11***	2,14***	2,13***	2,18***	2,17***	2,17***	2,17***
Moyen	2,44***	2,44***	2,32***	1,67***	1,65***	1,62***	1,66***	1,64***	1,63***	1,63***	1,61***	1,60***	1,60***	1,60***
Elevé	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Région de résidence	***		***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Nord	1,36***		0,96 ns	0,71***	0,72***	0,71***	0,71***	0,70***	0,72***	0,72***	0,68***	0,68***	0,68***	0,68***
Centre	Réf		Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Sud	1,54***		1,42***	0,94 ns	0,95 ns	0,95 ns	0,88 ns	0,88 ns	0,93 ns	0,93 ns	0,98 ns	0,94 ns	0,98 ns	0,98 ns
Degré d'urbanité	***			***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
N'djaména	0,24***			0,34***	0,32***	0,32***	0,28***	0,27***	0,26***	0,27***	0,26***	0,26***	0,25***	0,25***
Autres villes	0,48***			0,71***	0,70***	0,67***	0,64***	0,67**	0,68***	0,68***	0,68***	0,68***	0,67***	0,67***
Rural	Réf			Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Taille du ménage	***				***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Moins de 10 personnes	Réf				Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
10 à 20 personnes	0,84***				1,05 ns	1,20**	1,18**	1,20**	1,20**	1,20**	1,12 ns	1,12 ns	1,12 ns	1,12 ns
Plus de 20 personnes	0,45***				0,61**	0,76 ns	0,73 ns	0,74 ns	0,76 ns	0,77 ns	0,70 ns	0,70 ns	0,70 ns	0,69 ns
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	***					***	***	***	***	***	***	***	***	***
Aucun	1,39***					1,52***	1,50***	1,50***	1,45***	1,40***	1,33***	1,33***	1,33***	1,34***
1 à 3 enfants	Réf					Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
4 enfants et plus	0,81**					0,87 ns	0,89 ns	0,88 ns	0,90 ns	0,90 ns	0,95 ns	0,94 ns	0,94 ns	0,95 ns
Niveau d'instruction du chef de ménage	***						***	***	***	***	***	***	***	***
Sans niveau	Réf						Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Primaire	0,77***						1,23***	1,23***	1,24***	1,20***	1,08 ns	1,71 ns	1,70 ns	1,70 ns
Secondaire et plus	0,62***						1,51***	1,52***	1,53***	1,47**	0,87 ns	1,38 ns	1,37 ns	1,38 ns
Religion du chef de ménage	*							***	**	***	***	***	***	***
Chrétiennes	1,13*							1,25***	0,94 ns	0,94 ns	0,98 ns	0,98 ns	0,98 ns	0,98 ns

Musulmanes	Réf							Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Animistes	1,66 ns							2,26**	1,64 ns	1,61 ns	1,70 ns	1,70 ns	1,70 ns	1,71 ns
Autres/Sans religion	0,91 ns							0,94 ns	1,03 ns	1,02 ns	1,02 ns	1,03 ns	1,02 ns	1,03 ns
Ethnie du chef de ménage	Ns								ns	ns	ns	ns	ns	ns
Gorane	1,04 ns								1,11 ns	1,10 ns	1,16 ns	1,16 ns	1,64 ns	1,16 ns
Arabe/Peul	Réf								Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Ouaddaï	1,12 ns								0,95 ns	0,96 ns	0,96 ns	0,96 ns	0,96 ns	0,96 ns
Baguirmi/Kanembou	1,24**								1,18 ns	1,18 ns	1,22*	1,22*	1,21*	1,22*
Fitri-Batha/Adjarai	0,97 ns								0,96 ns	0,96 ns	1,00 ns	1,00 ns	1,00 ns	1,00 ns
Sara	1,10 ns								1,39**	1,33**	1,40**	1,40**	1,40**	1,40**
Tandjilé/Mayo-Kebbi	1,26**								1,64***	1,65***	1,68***	1,68***	1,68***	1,68***
Autres/Etrangers	0,96 ns													
Sexe de l'enfant	***									***	***	***	***	***
Masculin	1,28***									1,22***	1,24***	1,24***	1,24***	1,24***
Féminin	Réf									Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Age de l'enfant	***										***	***	***	***
6 à 9 ans	Réf										Réf	Réf	Réf	Réf
9 à 12 ans	1,60***										1,78***	1,78***	1,77***	1,77***
12 à 15 ans	2,11***										2,72***	2,72***	2,70***	2,70***
Statut scolaire de l'enfant	***											***	***	***
Scolarisés	0,73***											0,62 ns	0,63 ns	0,63 ns
Déscolarisés	0,99 ns											0,65 ns	0,66 ns	0,66 ns
Non scolarisés												Réf	Réf	Réf
Statut orphelinat	Ns												ns	ns
Orphelin de père et de mère	0,75 ns												1,06 ns	1,08 ns
Orphelin de père	1,12 ns												1,11 ns	1,13 ns
Orphelin de mère	1,14 ns												1,03 ns	1,04 ns
Non orphelin	Réf												Réf	Réf
Statut familial	Ns													ns
Enfant biologique	Réf													Réf
Enfant parenté	1,06 ns													0,95 ns
Enfant sans lien de parenté	1,08 ns													1,30 ns